

**Extrait des Procès-Verbaux
des Séances du Conseil départemental**

SEANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

n° CD-2020-074

RAPPORTEUR : M. MONTEIL Christian

OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie dûment convoqué le 20 octobre 2020 s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel du Département sous la présidence de :

M. MONTEIL Christian, Président du Conseil départemental

Présent(e)s :	
Vice-Président(e)s :	Mme CAMUSSO Françoise, M. MUDRY Raymond, Mme TOWNLEY-BAZAILLE Laure, Mme PETEX Christelle, M. HEISON Christian, M. PEILLEX Jean-Marc, M. BOCCARD Bernard
Autres membres :	Mme BOUCHET Estelle, Mme DION Sophie, Mme DUBY-MULLER Virginie, Mme DULIEGE Fabienne, Mme GAY Agnès, Mme GONZO-MASSOL Valérie, Mme LHUILLIER Myriam, Mme MAHUT Patricia, Mme REY Sylviane, Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire, Mme TERMOZ Aurore, M. BAUD Richard, M. BAUD-GRASSET Joël, M. DAVIET François, M. MORAND Georges, M. PUTHOD Dominique, M. VERDONNET Christian
Représenté(e)s : (délégation(s) de vote)	
Mme BEURRIER Chrystelle à Mme TEPPE-ROGUET Marie-Claire, Mme LEI Josiane à Mme GONZO-MASSOL Valérie, Mme METRAL Marie-Antoinette à M. MONTEIL Christian, M. AMOUDRY Jean-Paul à Mme REY Sylviane, M. DUVERNAY Denis à Mme PETEX Christelle, M. EXCOFFIER François à Mme DION Sophie, M. PACORET Vincent à Mme CAMUSSO Françoise, M. RUBIN Nicolas à M. BAUD Richard	
Absent(e)s Excusé(e)s :	
M. CHAVANNE Guy	

Quorum et Délégations de vote vérifiés			
Membres en exercice :	34	Adopté à l'unanimité	
Présent(e)s :	25	Voix Pour	33
Représenté(e)s / Absent(e)s excusé(e)s	8 / 1	Voix contre	0
Suffrages exprimés :	33	Abstention(s)	0

Vu l'article 93 de la loi n° 2014-58 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014,

Vu l'article 107 de la loi n° 2015-991 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) du 08 août 2015,

Vu l'article L.3312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable aux propositions présentées émis par la 8^{ème} Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale lors de sa réunion du 05 octobre 2020.

Les visas ci-avant ayant été rappelés, M. le Président présente le DOB 2021 :

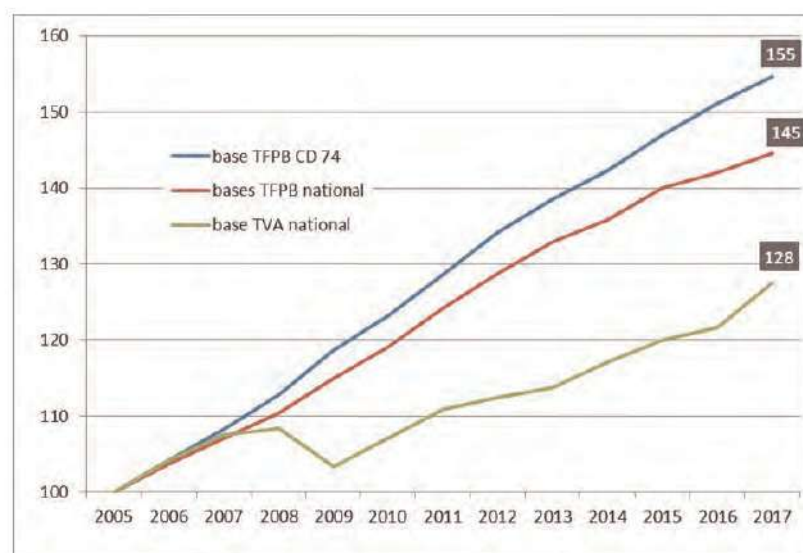
le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) de ce jour, qui précède la présentation du projet de Budget Primitif 2021 en décembre, est marqué par deux évènements majeurs :

- le premier affecte de manière structurelle le modèle économique des Départements et fait suite à la réforme de la fiscalité locale qui, à compter de 2021, transfère la totalité de la Taxe Foncière Départementale sur les Propriétés Bâties (TFDPB) au bloc communal ;
- le second affecte de manière conjoncturelle les finances du Département et est relatif à la crise sanitaire, économique et sociale liée à la pandémie de Covid-19 qui touche toutes les économies du monde. Ce contexte particulier fera l'objet d'un développement ci-après.

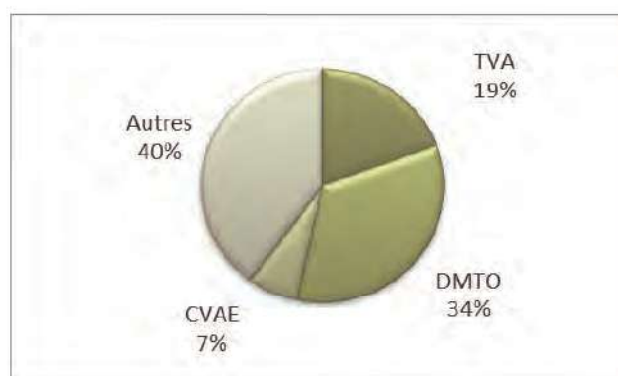
Ces deux évènements influent de manière importante la stratégie financière du Département.

Les conséquences de la réforme de la fiscalité locale sont profondes pour le Département :

- c'est la perte définitive d'un levier budgétaire puisque la TFPB était la dernière taxe directe sur laquelle le Département disposait d'un pouvoir de taux,
- c'est une perte du lien entre ressources fiscales et dynamisme du territoire : le dynamisme du territoire, très atypique si l'on se réfère à la croissance démographique par exemple, permettait jusqu'à présent au Département d'accompagner son développement,
- la ressource transférée est moins dynamique que la TFPB, mais surtout, l'évolution de la TVA est largement soumise aux aléas de la conjoncture, ce qui est une difficulté pour les départements qui ont un rôle contra cyclique.



Au terme de la réforme, 60 % (DMTO, CVAE, TVA) des recettes de fonctionnement du Département seront sensibles à la conjoncture économique.



Au-delà de ces effets sur le long terme, cette réforme entraîne en outre la perte d'une année d'actualisation des bases fiscales, ce qui correspond à un manque à gagner estimé à 4,8 M€ en 2021.

En effet, le produit de TVA nationale à percevoir en 2021 correspond au taux de TFPB 2019 appliqué aux bases 2020 (auquel on ajoute la moyenne des rôles supplémentaires 2018-2020 et les exonérations de TFPB 2020). L'actualisation 2021 des bases fiscales 2020 est donc perdue.

Ainsi, le Département ne dispose plus de levier budgétaire pour accompagner le territoire dans son développement. Il devra arbitrer au plus juste ces dépenses. Il le fait depuis longtemps.

Cette gestion rigoureuse depuis de nombreuses années a permis au Département d'entrer dans la crise avec une situation financière saine et ainsi d'absorber en partie les effets de la crise.

A cet effet, des moyens importants, supérieurs à 15 millions d'euros, ont été déployés ou sont en cours de déploiement pour accompagner le territoire. L'ensemble des actions entreprises sera présentée lors du compte administratif 2020 mais on peut par exemple citer les actions suivantes :

- maintien des projets d'investissement,
- accélération des paiements aux fournisseurs et augmentation des avances dans le cadre des marchés publics,

- doublement de l'indemnité journalière d'entretien des assistants familiaux,
- financement à 100 % d'une machine permettant de produire 1 200 000 masques par mois,
- financement de respirateurs pour les centres hospitaliers de Haute-Savoie ayant un service de réanimation,
- soutien aux communes et aux intercommunalités pour leur permettre de financer les mesures d'urgence ayant contribué à maintenir l'activité pendant le confinement et pour le déconfinement,
- accompagnement social d'urgence des travailleurs non-salariés dont les entreprises ont été frappées par les mesures de fermeture administrative, et ne bénéficiant pas de chômage partiel,
- mise à disposition de tablettes aux collégiens non équipés,
- financement du dispositif « Sport, Santé, Culture et Civisme »,
- aide à la filière du tourisme et de l'hébergement via le fonds « Région Unie » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- aide aux refuges et « centres de vacances pour enfants et adolescents » afin de les accompagner dans l'acquisition de matériel spécifique et les aménagements particuliers indispensables au respect des protocoles sanitaires,
- aide exceptionnelle aux clubs sportifs de haut niveau,
- mise aux normes sanitaires du Laboratoire départemental pour réaliser des tests Covid,
- primes aux personnels des établissements médico-sociaux, de protection de l'enfance et au personnel départemental,
- soutien aux acteurs de l'événementiel.

Les services du Département ont été mobilisés durant le confinement pour permettre la continuité des services. Aussi, le Département prévoit de verser une prime à ses agents qui ont travaillé en présentiel ou en télétravail pendant le confinement.

C'est dans ce contexte particulier que se sont inscrites les orientations budgétaires du Département pour 2021.

I - LA CONJONCTURE ECONOMIQUE ET SOCIALE MONDIALE, FRANCAISE ET HAUT-SAVOYARDE

1. Dans le monde, une crise sans précédent, une reprise incertaine

Les perspectives macroéconomiques pour 2020-2021 sont marquées par un degré d'incertitude plus élevé que d'habitude. Le scénario de référence repose sur un certain nombre d'hypothèses : perturbations de l'activité causées par l'évolution plus ou moins forte de la pandémie à l'automne, cours des matières premières, inflation, conditions de financement et mesures publiques de soutien à l'économie.

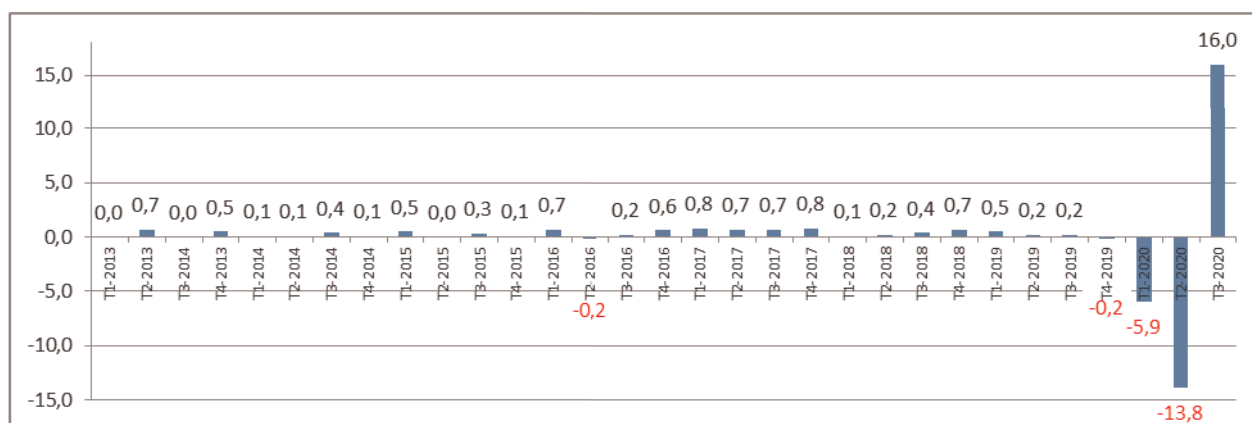
Les données présentées ci-après reprennent les publications d'un panel d'institutions (OCDE, FMI, Gouvernement, BCE, Commission Européenne) et d'organismes financiers (Banque de France) :

- **la croissance mondiale** devrait se contracter de 4,9 % en 2020. La forte baisse de la consommation résulte de la conjonction d'un choc de grande ampleur sur la demande globale, provoqué par la distanciation physique et les mesures de confinement, et d'une augmentation de l'épargne de précaution. Les mesures publiques de soutien à l'économie compensent partiellement la baisse de la demande intérieure privée. L'investissement devrait fondre également en période de forte incertitude, les entreprises remettent à plus tard leurs dépenses en capital ;
- **la récession en zone euro** sera forte en 2020 avec une contraction du PIB de 8 % avant un rebond attendu de 5 % en 2021 et 3,2 % en 2022 (prévisions de la BCE).

2. En France, un choc d'une ampleur inédite

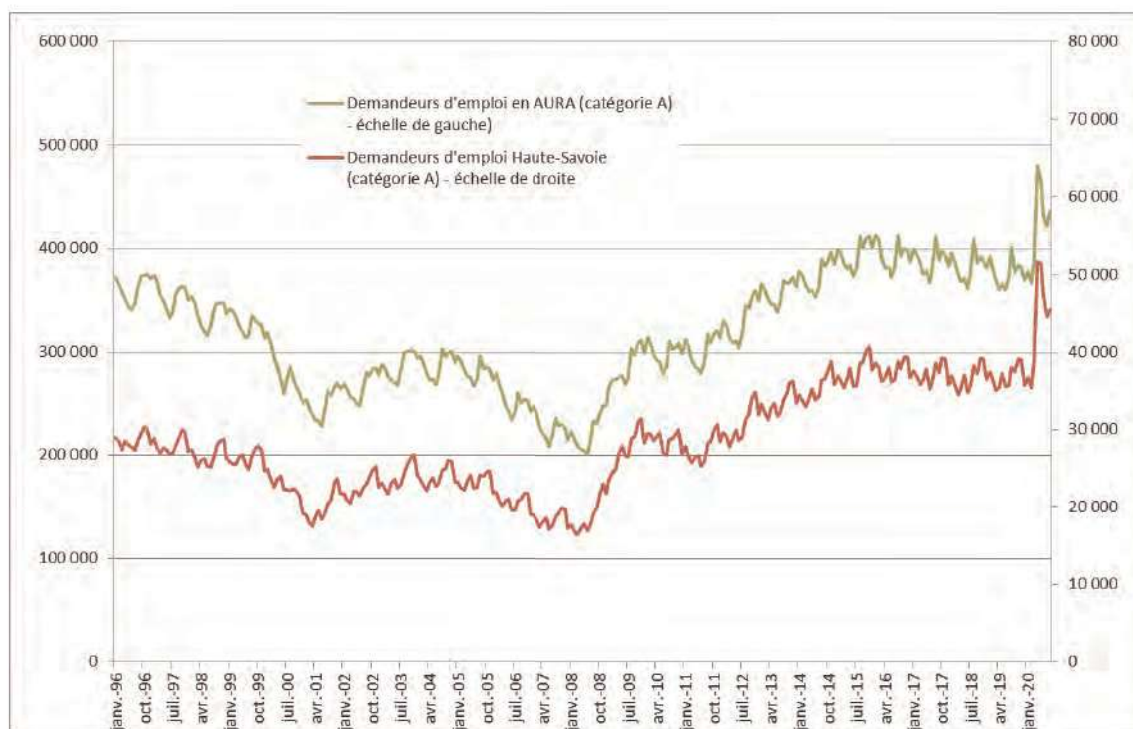
- **La croissance française** s'écroule en 2020 avec une baisse de 13,8 % au 2^{ème} trimestre 2020. La France entre officiellement en récession (3 trimestres consécutifs négatifs). Après ce choc très fort, le scénario privilégié par les économistes est celui d'une reprise progressive de l'activité, le PIB ne retrouvant son volume de fin 2019 qu'en 2022.

Graphe : croissance française trimestrielle constatée (source Eurostat)



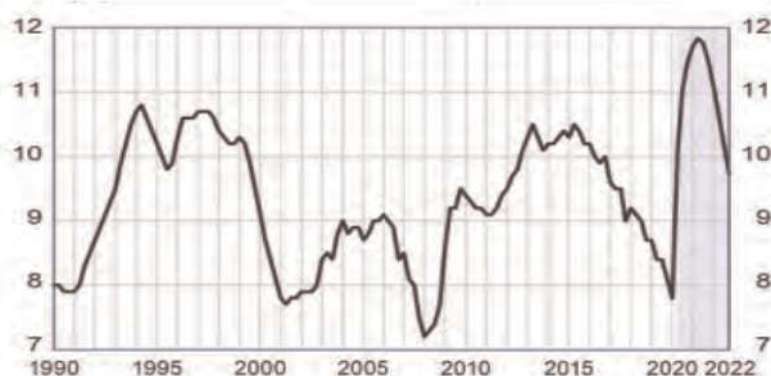
- **Le chômage** atteint un niveau record avec, au 1^{er} août 2020, plus de 4 millions demandeurs d'emploi au niveau national et 45 440 en Haute-Savoie (catégorie A, source Pôle Emploi).

Graphe : demandeurs d'emploi de catégorie A



- Après avoir été amortie par le dispositif de chômage partiel, la détérioration du marché du travail serait néanmoins importante en 2020. Selon les prévisions de la Banque de France, **le taux de chômage** pourrait connaître un pic supérieur à 11 % en 2021 avant de diminuer ensuite sous les 10 % d'ici 2022.

Graphe : chômage en France en % de la population active



Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2020, projections Banque de France sur fond bleuté.

- **Le déficit public**, exprimé en % de PIB, s'établirait à **-10,2 % en 2020** et à **-6,7 % en 2021** selon le Gouvernement (septembre 2020). La loi de finances rectificatives n° 3 pour 2020 prévoit un déficit à 225,1 Mds € (contre 93,1 Mds € en loi de finances 2020 initiale), sous les effets des baisses de rendement de la fiscalité et des mesures de soutien de l'activité (chômage partiel, etc.).

Graphes : déficit public France rétrospectif (source Eurostat) et prospectif, données Eurostat et Gouvernement (en rose données réalisées, en vert données prévisionnelles)



- Un marché immobilier qui ne s’effondre pas.

La réforme de la fiscalité locale marque la dépendance forte du Département aux recettes de DMTO et donc au marché immobilier. Il apparaît ainsi important d’analyser l’impact de la crise sur celui-ci.

La « note de conjoncture immobilière des notaires de France » du mois de juillet 2020 nous permet d’apporter quelques précisions sur l’évolution du marché immobilier :

- le confinement a entraîné presque deux mois d’inactivité entre le 17 mars et le 11 mai 2020,
- l’observation des chiffres arrêtés à mars met en évidence un nombre de transactions certes important mais en relative diminution par rapport à la même période en 2019. Les volumes, hors état d’urgence sanitaire, avaient déjà entrepris une inflexion baissière. Les événements d’après confinement montrent qu’il y a bien eu un effet instantané de reprise, saisissant quant aux volumes. Il ne s’agirait que de la concrétisation d’affaires initiées avant le blocage de l’activité. L’anticipation sur la fin de l’année prévoit que la crise générera in fine une année de 10 mois en termes de volumes corrélée à une tendance plus générale d’atterrissage de la hausse du nombre de transactions,
- le recentrage des orientations des Français vers les besoins essentiels, révélés par la crise sanitaire, semble les amener à considérer la qualité de leur logement comme un paramètre primordial. A ce titre, l’assagissement possible des prix sur le court terme est un paramètre qui pourrait conforter l’acquéreur dans son intention d’achat,
- en synthèse, sauf à être totalement entraînés par un cataclysme économique et/ou sanitaire global, les paramètres volume + prix devraient garantir au marché immobilier une certaine résilience et au Département une stabilité de ses recettes de DMTO.

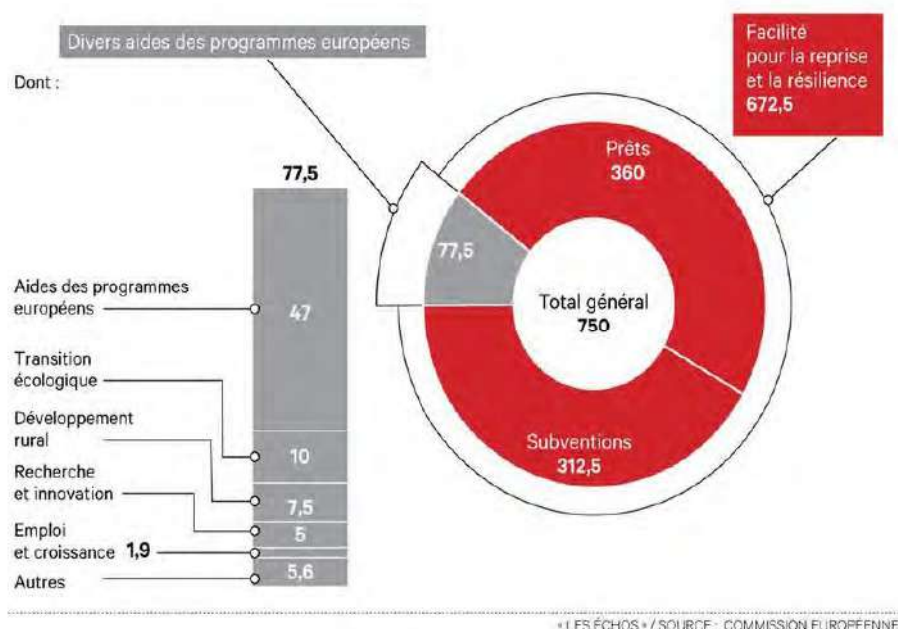
3. Des plans européen et français pour relancer l'économie

Afin de contribuer à réparer les dommages économiques et sociaux provoqués par la pandémie de la Covid-19, la Commission Européenne a proposé un plan de relance.

L'accord trouvé lors du sommet européen du 17 au 21 juillet 2020 prévoit un plan de relance de 750 Mds €, financé par un emprunt effectué par la Commission Européenne. Ce plan de relance intègre 312,5 Mds € de subventions aux Etats et 77,5 Mds € pour les programmes européens.

La France bénéficierait de 22,7 Mds € pour 2021-2022 et 14,7 Mds € pour 2023. Pour rembourser cet emprunt, l'UE se dotera de nouvelles ressources restant à définir : taxe sur le plastique non recyclé, redevance numérique, etc.

Graphe : les montants du plan de relance européen (en milliards d'euros)



Afin de pouvoir prétendre à cette aide, les Etats doivent préparer des plans de relance qui décrivent les réformes et les investissements souhaités pour la période 2021-2023.

Le plan de relance français de 100 Mds € présenté en Conseil des Ministres le 03 septembre 2020 décliné dans le PLF 2021 pourrait permettre d'accélérer certains projets du Département sur les sujets suivants :

- dans le secteur médico-social, la rénovation de places en EHPAD et la construction progressive de nouvelles places,
- la rénovation du parc locatif social,
- les contrats de retour à l'emploi,
- la formation des infirmières et aides-soignantes,
- la transition écologique,
- l'enseignement supérieur / recherche,
- les projets ferroviaires,
- la rénovation des collèges,
- les projets de pistes cyclables et places de stationnement sécurisé.

4. Les effets économiques et sociaux de la crise en Haute-Savoie.

a. La Haute-Savoie est entrée dans la crise avec des atouts et des défis importants à relever.

Les données de l'Observatoire départemental nous permettent de mettre en avant les spécificités du territoire de la Haute-Savoie :

une forte croissance démographique : en janvier 2020, selon une estimation provisoire de l'INSEE, la Haute-Savoie comptait 828 405 habitants. Entre 2010 et 2020 sa population a progressé de + 12,24 %, faisant de la Haute-Savoie le 5ème département le plus dynamique de France métropolitaine. En moyenne sur ces 10 dernières années, cela représente une augmentation absolue de + 9 032 habitants/an.

Une forte croissance des revenus : le revenu médian haut-savoyard en 2017 est le plus haut de France métropolitaine (hors Ile-de-France) avec 25 700 € par ménage, là où la médiane nationale se situe à 21 110 € par ménage. La proximité de Genève explique en très grande partie ce niveau de richesse.

Taux de pauvreté : en 2017, la Haute-Savoie avait un taux de pauvreté de 9,1 %, ce qui constitue le meilleur classement national. Néanmoins, ce chiffre ne doit pas cacher une autre réalité à savoir l'amplitude des inégalités entre les plus pauvres et les plus riches. Avec un rapport inter déciles (entre les 10 % les plus pauvres et les 10% les plus riches) de 4,2, la Haute-Savoie se positionne comme étant le département le plus inégalitaire de France métropolitaine (Hors Ile-de-France), dont le rapport est de 3,4.

Une dépendance économique vis-à-vis du Canton de Genève qui s'affirme, le nombre d'actifs sur le territoire étant nettement plus élevé que le nombre d'emplois. Et pour cause, une part importante des actifs du Département travaille quotidiennement sur le Canton de Genève et dans le canton de Vaud... Dans ce cadre, l'emploi du Département qui croît le plus demeure en lien avec l'activité présentielle, c'est-à-dire qui a vocation à répondre aux besoins de la population sur place. En 2019, la Haute-Savoie comptait ainsi près de 77 692 frontaliers (titulaires d'un permis G, qui travaillent donc sur le canton Genève) et environ 14 484 suisses et double nationaux, soit au total 92 176 personnes.

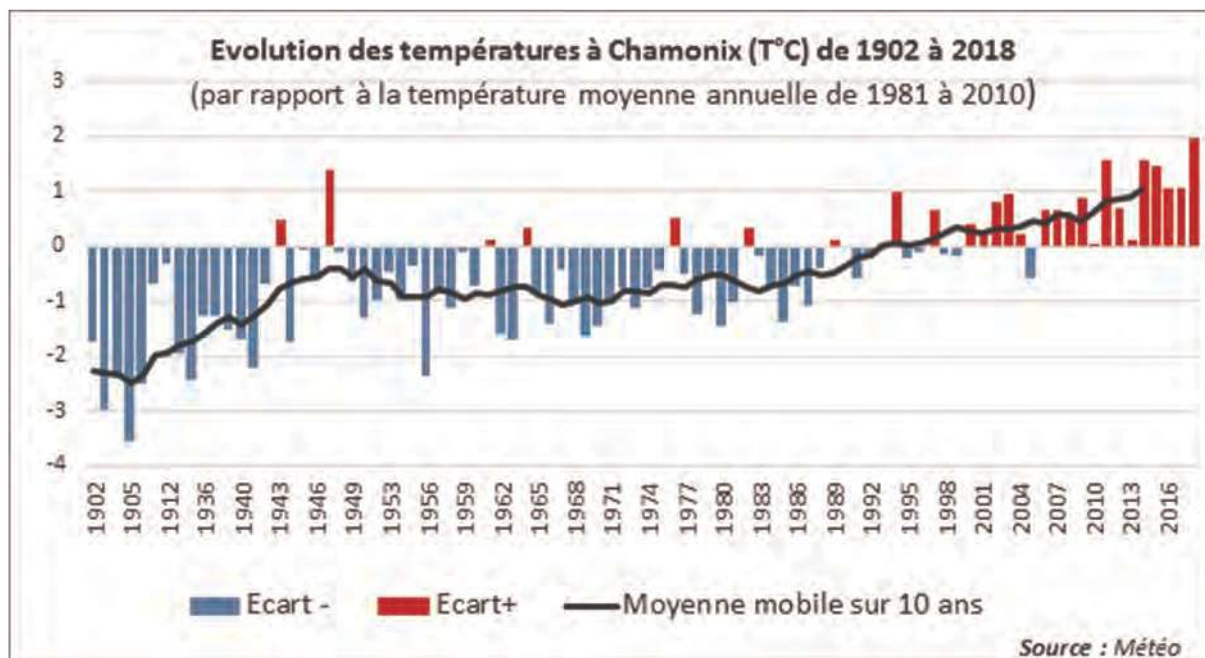
Une économie diversifiée et productive, avec des secteurs puissants et emblématiques, tels le décolletage, la filière image le tourisme (29 721 emplois en 2019), l'agriculture (sa production croissante, supérieure à 327 M€).

Un pôle universitaire dynamique (598 personnes formées en mécatronique en 2019), l'université basée à Annecy-le-Vieux et ses plus de 4 960 étudiants (rentrée de 2019).

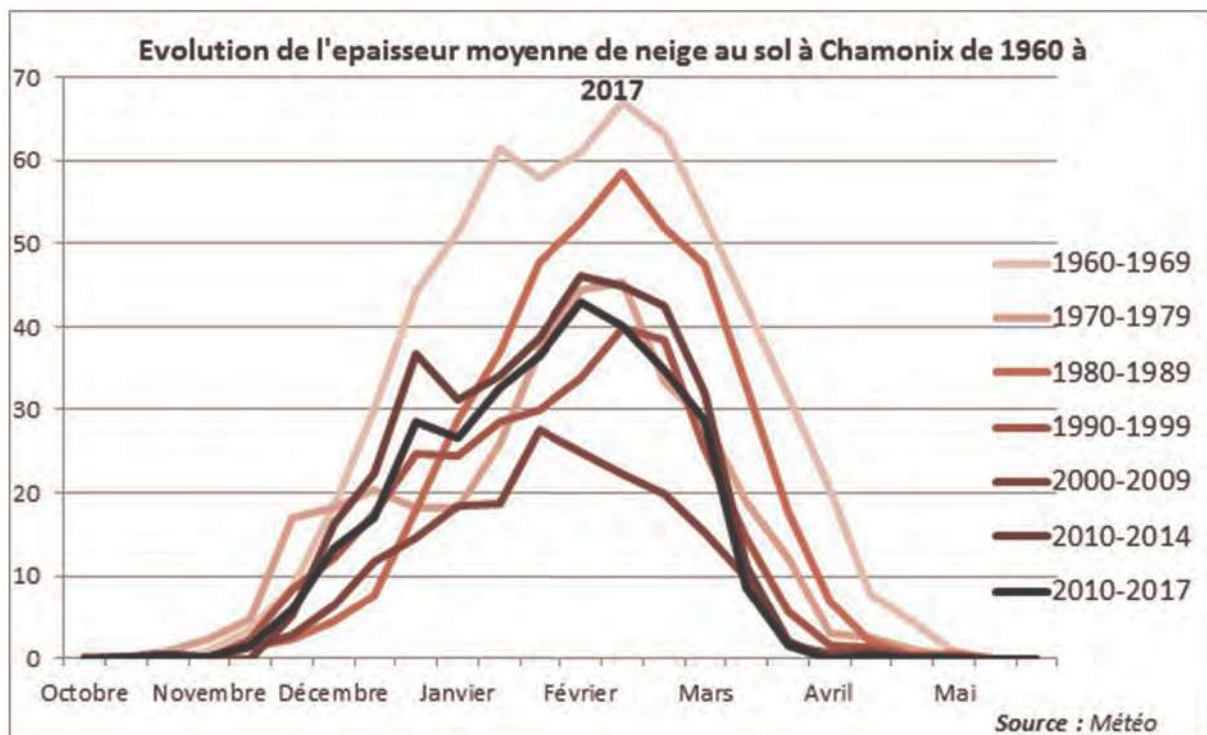
L'augmentation du trafic routier et autoroutier est plus rapide que celle de la population du Département ; les ménages sont de plus en plus motorisés et que le Département est « traversé » par des automobilistes qui habitent de plus en plus loin en raison d'un coût de l'immobilier qui augmente.

La Haute-Savoie subit les effets du réchauffement climatique. Ce phénomène induit un raccourcissement de la durée d'enneigement et de son intensité. Cette évolution majeure du climat aura des effets forts à moyen et long terme sur le tourisme hivernal et l'activité économique des stations. La neige est ainsi présente 40 jours de moins que dans les années 60. Par ailleurs, l'augmentation des températures et la diminution des précipitations met en souffrance les ressources en eau, aussi bien pour les activités humaines que pour les écosystèmes.

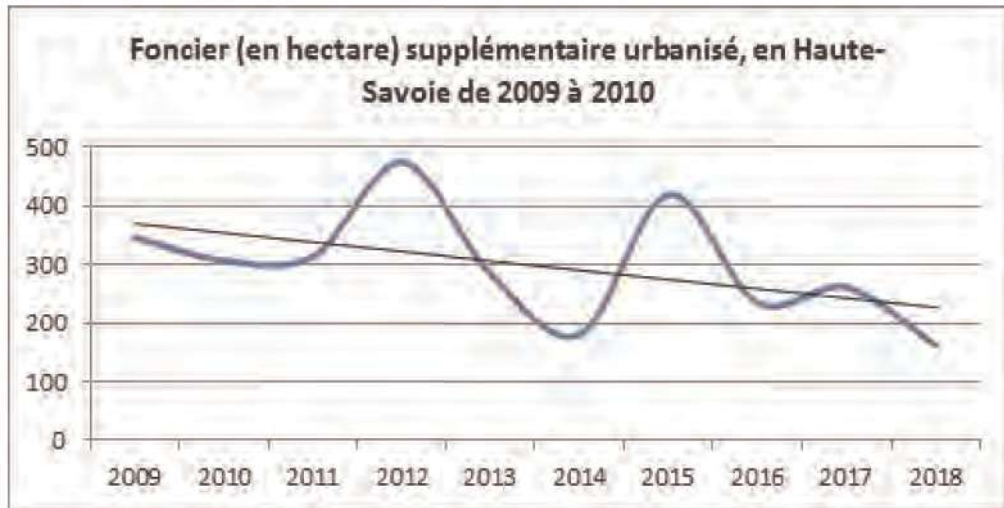
Graphe : évolution des températures moyennes entre 1959 et 2015 à Chamonix-Mont-Blanc (par rapport à la normale 1902-2018)



Graphe : évolution de l'épaisseur de neige au sol à Chamonix-Mont-Blanc (en cm)

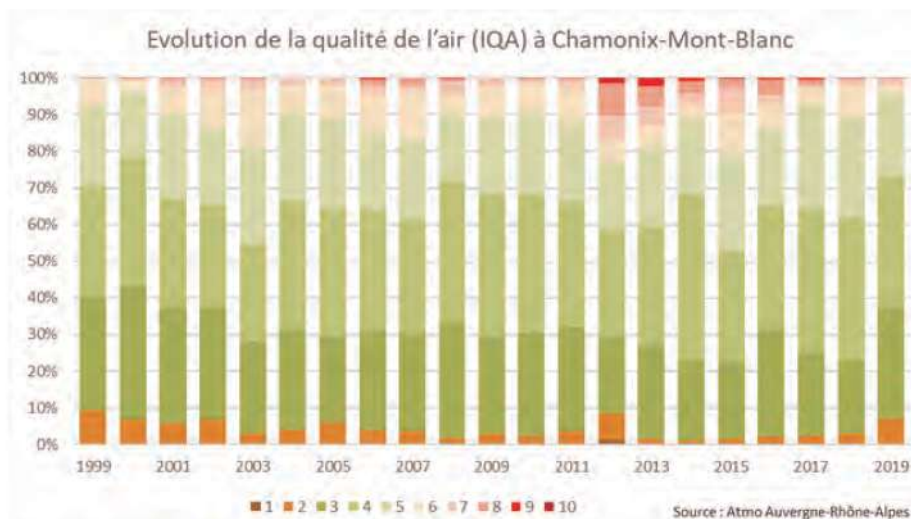


La pression sur l'environnement et les paysages, avec la progression de l'urbanisation. La pression sur le foncier disponible est importante : de 2009 à 2018, la consommation moyenne de foncier supplémentaire était de 299 hectares par an. Toutefois, en raison d'un foncier de plus en plus rare et de plus en plus cher, cette consommation tend à diminuer sensiblement, régulée par le marché. Ainsi en 2018, l'urbanisation a consommé « seulement » de 162 hectares là où elle en consommait plus du double 10 ans auparavant.



La dégradation de la qualité de l'air, mais avec une tendance à l'amélioration depuis 3 ans.

Graphie : évolution de la qualité de l'air (IQA) à Chamonix-Mont-Blanc (source : Air Rhône-Alpes)



La pression immobilière, qui génère des prix élevés, et oriente vers les logements aidés de nombreux citoyens. En raison de la croissance démographique, et d'un territoire montagneux contraint où le foncier disponible se raréfie, le prix de l'immobilier atteint des prix records, notamment le long de la frontière et dans les stations situées à l'est du département (supérieur à 4 000 €/m²). L'offre insuffisante favorise le maintien des prix à un niveau élevé. En 20 ans les prix ont presque triplé dans l'ancien. Il en va de même dans les appartements neufs avec une évolution comparable du prix.

Entre 2010 et 2015, les prix de l'immobilier ont augmenté de 12 %. Pour compenser ce renchérissement de l'immobilier, les ménages achètent des biens plus petits : lors des 15 dernières années, la taille moyenne de logement a baissé d'environ 1 m²/an.

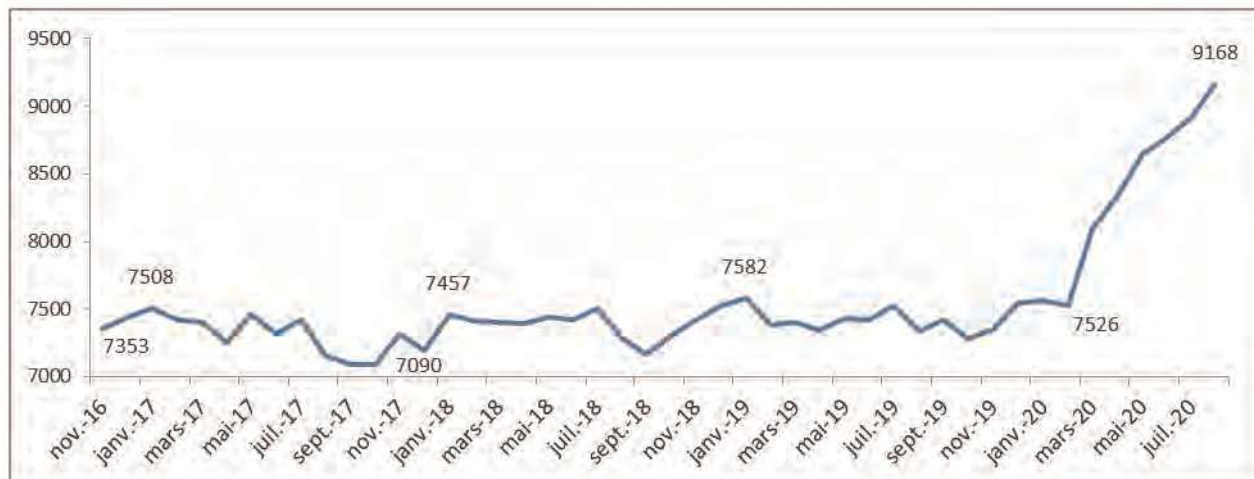
b. La crise a des effets immédiats et importants sur certains indicateurs.

Tout d'abord, entre le 2 mars et le 26 avril, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré un **excédent de mortalité** de + 18 % par rapport à la même période en 2019. La Haute-Savoie, qui se caractérise par une forte densité de population et une ouverture sur l'extérieur importante, s'est située au 23^{ème} rang des 101 départements français avec 33 % de décès supplémentaires.

Aujourd'hui, les derniers points d'information de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes montrent qu'au 24 septembre, sur 800 personnes hospitalisées en Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie en compte « seulement » 23, dont 2 sont en réanimation (contre 128 au total sur la région). Ainsi la Haute-Savoie n'a pas dépassé le seuil d'alerte contrairement à l'Isère ou à la Savoie.

Le nombre d'allocataires du rSa a fortement évolué depuis le début de la crise sanitaire pour atteindre un niveau record en août à 9 168. Cela représente une augmentation de + 21 % par rapport à janvier 2020 (7 569).

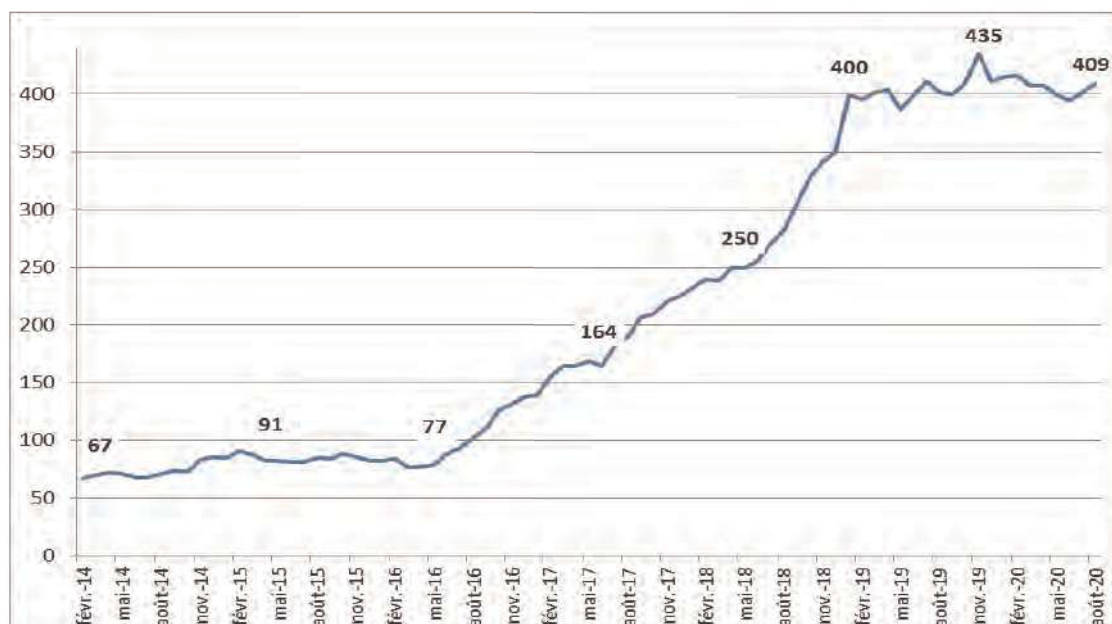
Graphie : évolution du nombre d'allocataires RSA depuis fin 2016 (Données CAF)



L'activité de la protection de l'enfance est très forte depuis le début de l'année, avec une progression de l'ordre de 15 %.

L'accueil des mineurs non accompagnés (MNA), qui était en forte progression depuis 2016, s'est stabilisé depuis 18 mois. La crise sanitaire et la fermeture des frontières n'ont pas altéré cette tendance.

Graphe : évolution du nombre de MNA accueillis par le Département (données internes)



II - LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT, ELEMENTS D'ANALYSE RETROSPECTIVE

1. Le respect du contrat de Cahors en 2018 et 2019

En juin 2018, le Département a contractualisé avec l'Etat dans le cadre de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 sur un objectif de hausse contrainte des dépenses de fonctionnement de 1,20 % par an en 2018, 2019 et 2020 (base : CA 2017), et de réduction de la dette.

Les comptes de gestion 2018 et 2019 ont respecté les objectifs fixés.

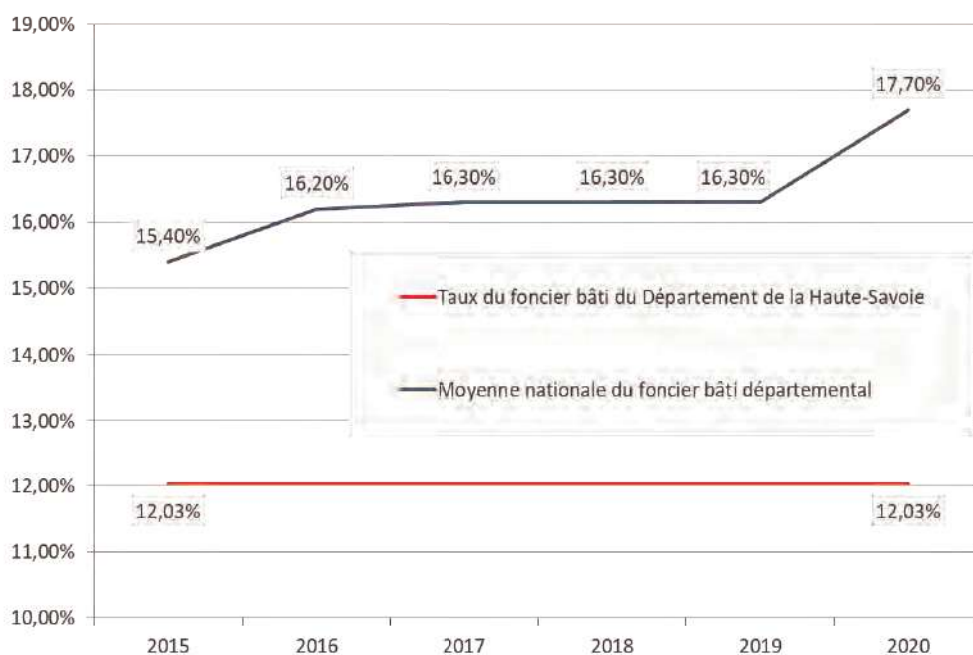
En 2021, si juridiquement le principe de respect de la hausse maximum de 1,20 % des dépenses de fonctionnement par an subsiste pour les comptes 2020, l'article 12 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie du Covid-19 annule le dispositif de reprise financière prévu en cas de dépassement de ce niveau

Enfin, le Département n'a pas emprunté sur la période 2018-2019, et a donc respecté cet objectif visant à maîtriser la dette publique.

2. La fin du lien entre les Départements et la fiscalité directe locale

Comme nous l'avons déjà évoqué, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes.

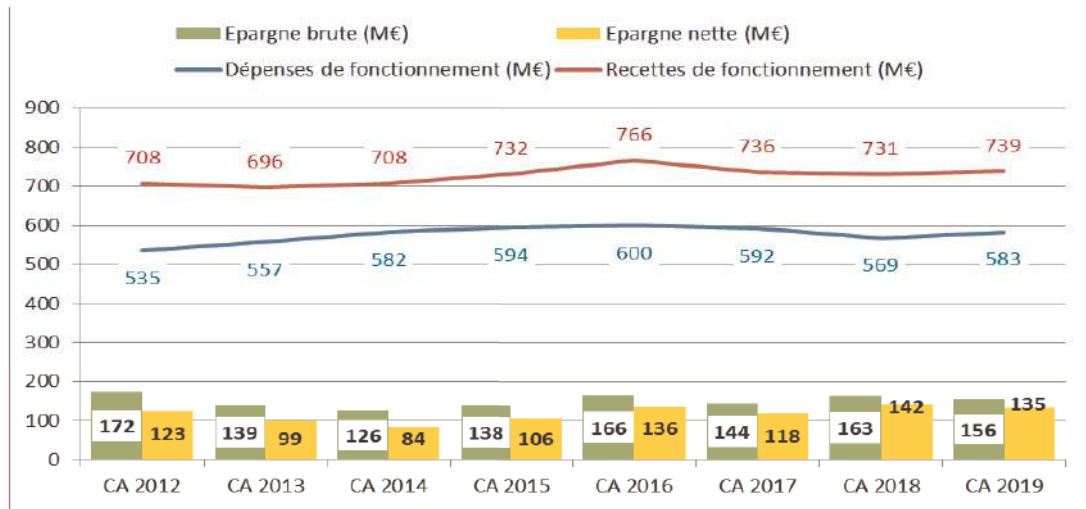
Il faut souligner qu'à l'entrée dans la crise sanitaire puis économique, le Département dispose d'une situation financière saine, sans avoir eu recours au levier de la fiscalité directe locale depuis 2011.



L'analyse rétrospective est marquée par un niveau d'épargne élevé en raison :

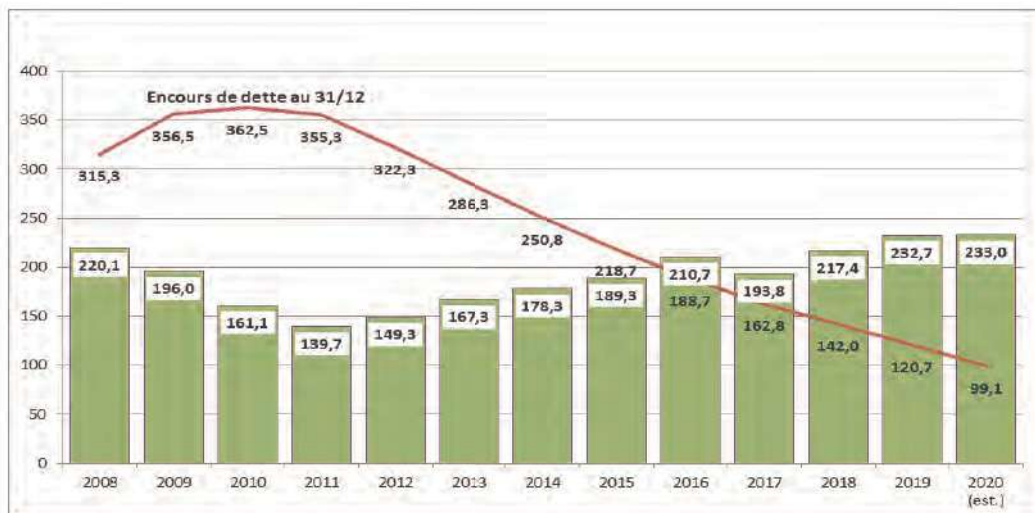
- de recettes de fiscalité directe et indirecte dynamiques, sans recourir à la hausse des taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- de dépenses maîtrisées,
- du désendettement appliqué.

Graphe : évolution rétrospective des épargnes

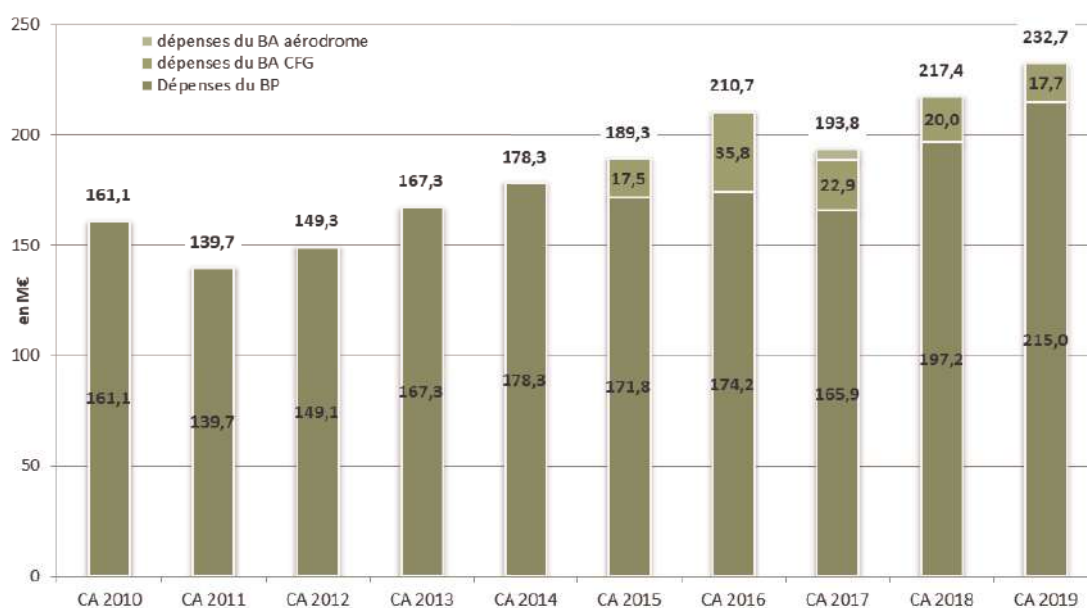


Depois de 2010, o Departamento desendeteu-se de 263 M€ todo em investindo massivamente.

Gráfico : evolução retrospectiva e prospectiva de l'encours de dette (em CA, em M€)

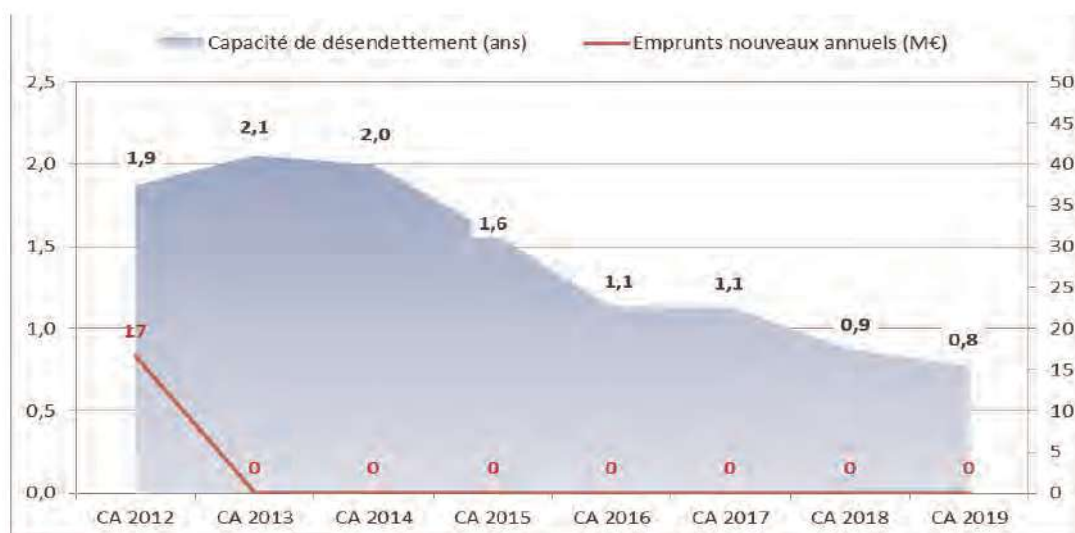


Graphe : évolution des dépenses d'équipement sur la période 2010-2019



De fait, la capacité de désendettement du Département est aujourd'hui très favorable.

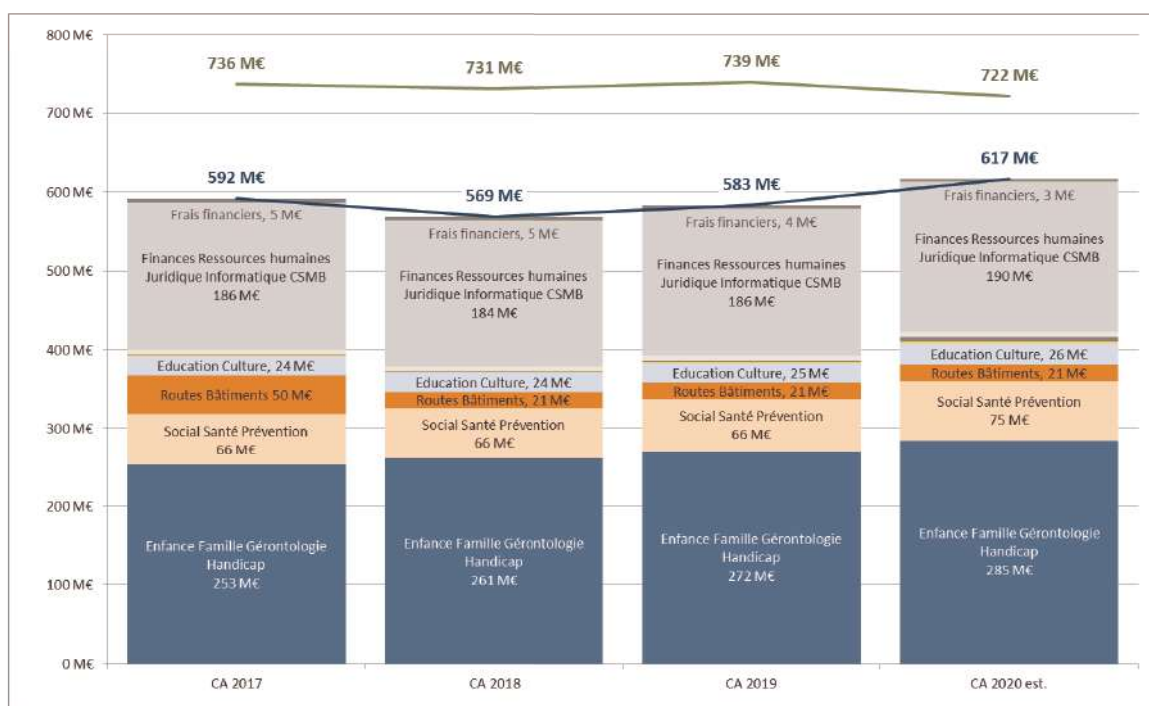
Graphe : évolution rétrospective et prospective de l'encours de dette (en CA, en M€)



3. La situation financière favorable du Département est marquée par un effet de ciseau qui se concrétise en 2020

Cet effet ciseau sur la section de fonctionnement résulte de la hausse sensible des dépenses, dont une partie est liée à la crise sanitaire, et de la baisse des recettes, notamment fiscales. La prospective confirmera cette tendance.

Graphie : évolution des dépenses et des recettes entre 2017 et 2020



NB : le CA 2020 est une estimation sur la base des données disponibles lors de la préparation des documents.

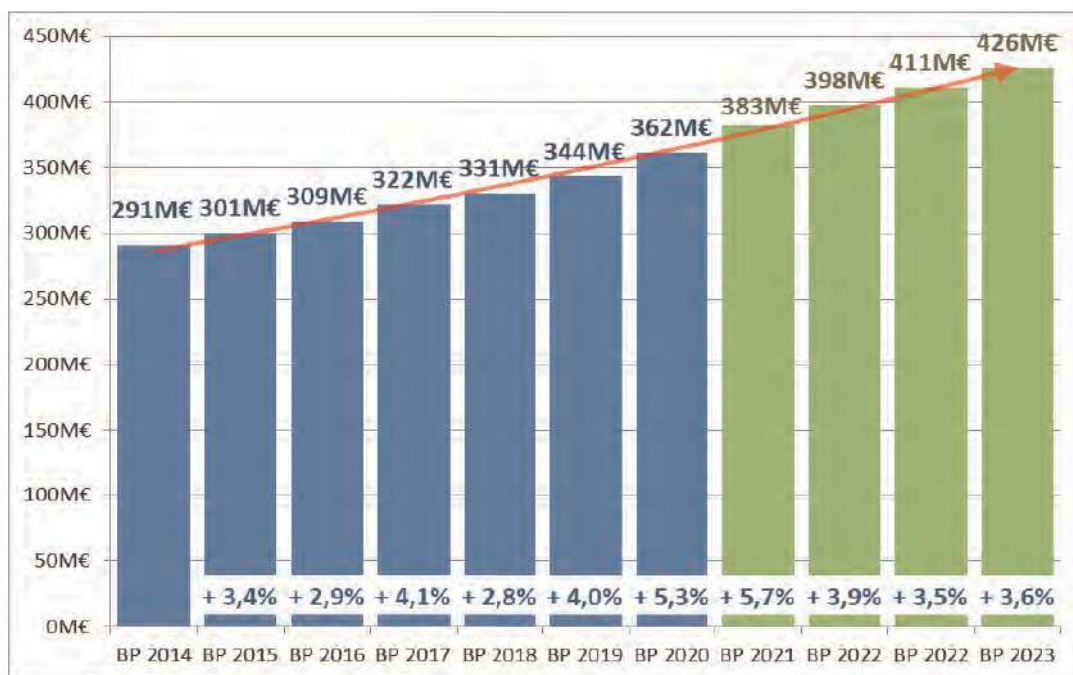
III. LES HYPOTHESES MAJEURES DE PROJECTION FINANCIERE

1. Côté dépenses :

Avec les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, la dynamique de hausse des dépenses sociales va se poursuivre.

Ce sont les dépenses de rSa et les dépenses en faveur de la Protection de l'Enfance qui connaissent la plus forte évolution.

Graphe : évolution et prévision des dépenses sociales (hors rémunérations à l'exception des assistants familiaux)



La charge de péréquation sur les DMTO devrait se stabiliser.

Pour mémoire, la LF 2020 a créé un fonds globalisé de péréquation sur les DMTO, fusionnant les 3 fonds précédents, alimenté par :

- un prélèvement, non plafonné, de 0,34 % de l'assiette de droit commun des DMTO N-1,
- un prélèvement progressif sur les départements dont l'assiette de droit commun des DMTO N-1 est supérieure à 75 % de l'assiette moyenne des DMTO plafonné à 12 % des DMTO N-1.

Le prélèvement est estimé à 42,9 M€ en 2021, dans l'attente du vote de la LF 2020.

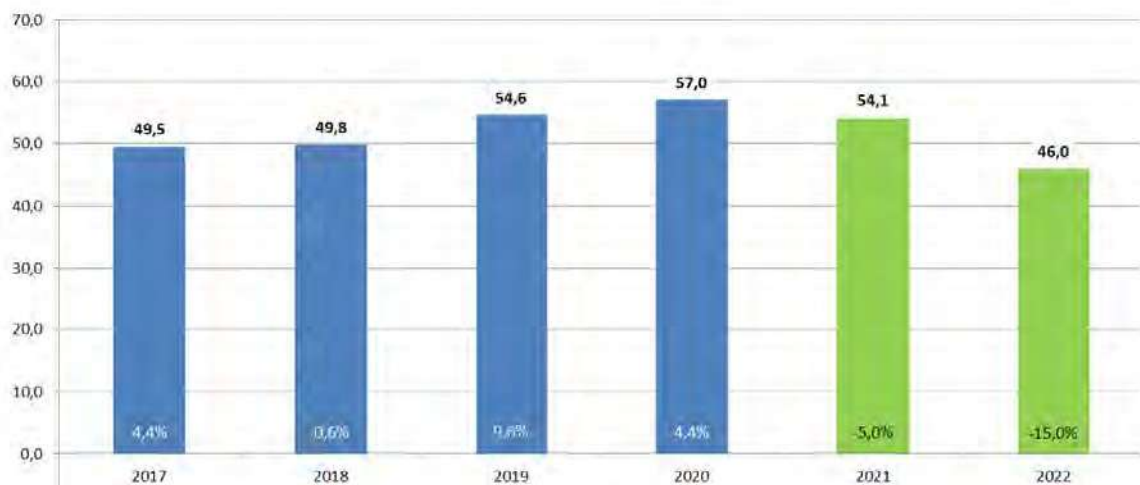
Graphe : évolution en Compte Administratif des DMTO et de la péréquation (rouge) en M€ depuis 2008



2. Côté recettes :

Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les comptes des entreprises, du mode de calcul et de la perception de la CVAE, des anticipations de chute de 5 % en 2021 puis 15 % en 2022 sont faites.

Graphe : évolution de la CVAE (en M€)



Cette situation financière et les hypothèses retenues nous permettent de définir les orientations budgétaires pour 2021.

IV. LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2021

Au regard des éléments de contexte et des hypothèses présentés, les trois principales orientations budgétaires suivantes sont retenues :

1. Evaluer raisonnablement les DMTO

L'orientation budgétaire sur les recettes repose essentiellement sur une évaluation prudente des Droits de mutation à titre onéreux, le Département ne disposant plus du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.

L'évolution des DMTO dépend du marché de l'immobilier, par nature cyclique. Si cette évolution a été favorable depuis 6 ans, il faut rappeler 2 baisses récentes qui rendent compte de la volatilité :

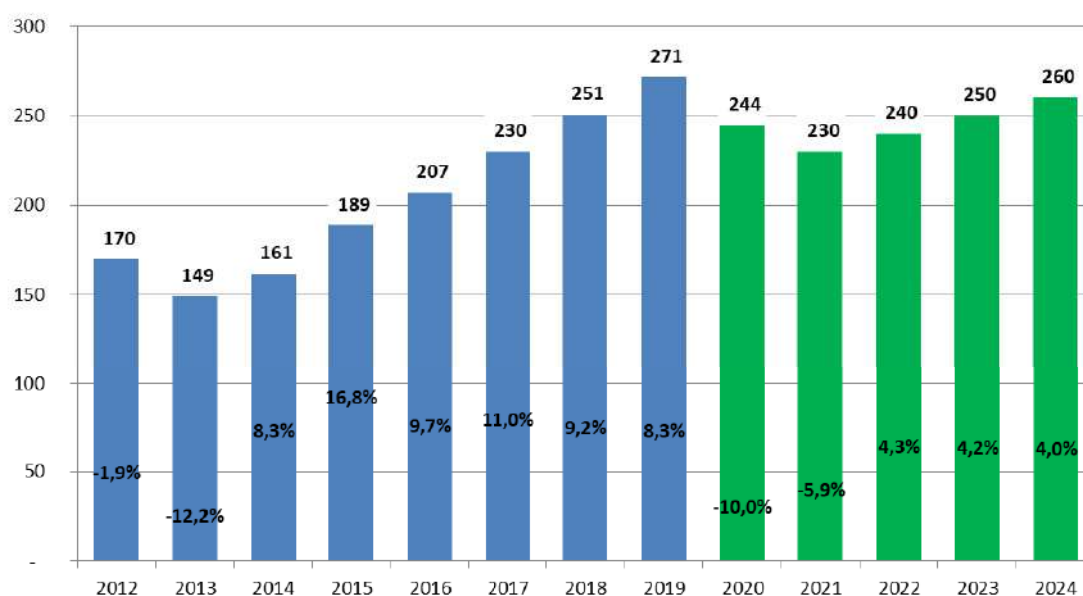
- - 29 % entre 2007 et 2009,
- et - 12,2 % entre 2012 et 2013.

A la fin du mois d'août, la baisse du produit de DMTO par rapport à la même période en 2019 est de - 4,7 %.

Il est difficile de projeter ce que seront les DMTO à la fin de l'année et les années suivantes. La crise économique semble être devant nous, et pourrait entraîner une baisse du marché immobilier et donc de cette recette. Il faut toutefois rappeler que le marché immobilier en Haute-Savoie est très dynamique. Une grande incertitude demeure.

L'hypothèse retenue pour la construction budgétaire 2021 est de maintenir une inscription de **230 M€**, puis une progression de 10 M€ par an, ce qui signifie un retour au niveau de 2019 en 2025 seulement.

Graphique : évolution rétrospective et prospective des DMTO



2. Poursuivre la rigueur de gestion des dépenses de fonctionnement pour préserver l'épargne brute

Poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement est nécessaire pour maintenir un haut niveau d'épargne brute de sorte à financer nos investissements sur le territoire.

Au-delà des mesures d'accompagnement spécifiques indispensables pour le territoire dans la crise sanitaire, le Département poursuivra une gestion rigoureuse de ses dépenses de gestion pour conserver le plus large autofinancement de ses investissements.

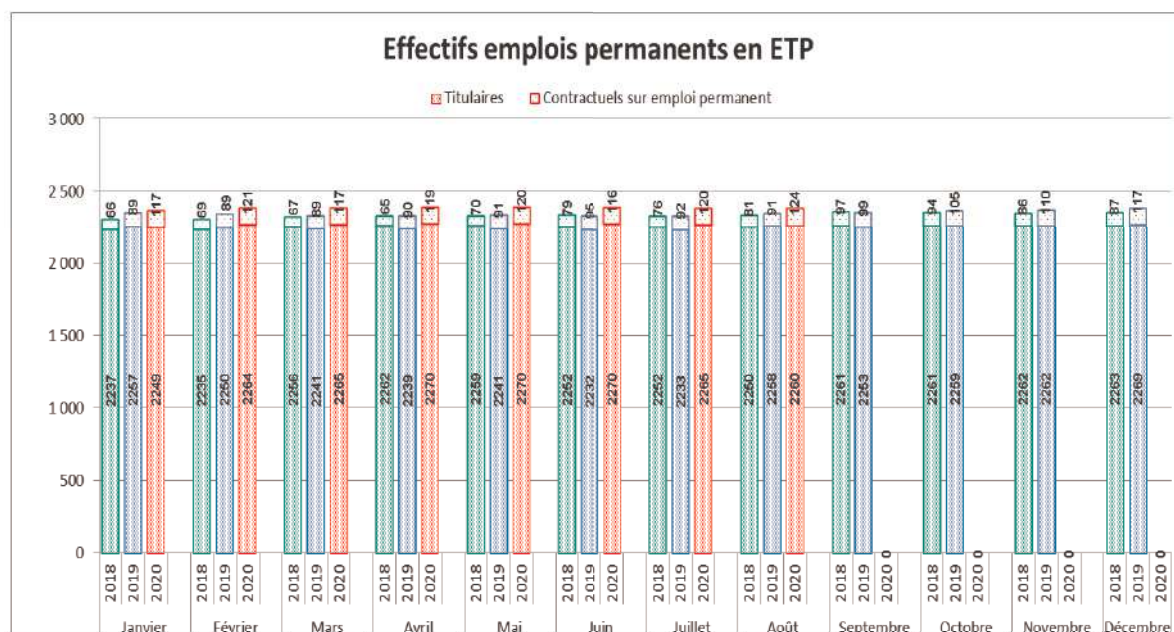
Le principe de construction budgétaire reste une stabilité des enveloppes, les moyens pour les compétences sociales étant préservés.

Après une année 2020 marquée par des dépenses supplémentaires en matière de ressources humaines, les dépenses en faveur de la masse salariale seront à nouveau contraintes à 2 % de progression en 2021. La transformation numérique et les travaux sur l'organisation doivent nous permettre de respecter ce cadre.

a. Approfondissement concernant les dépenses de personnel

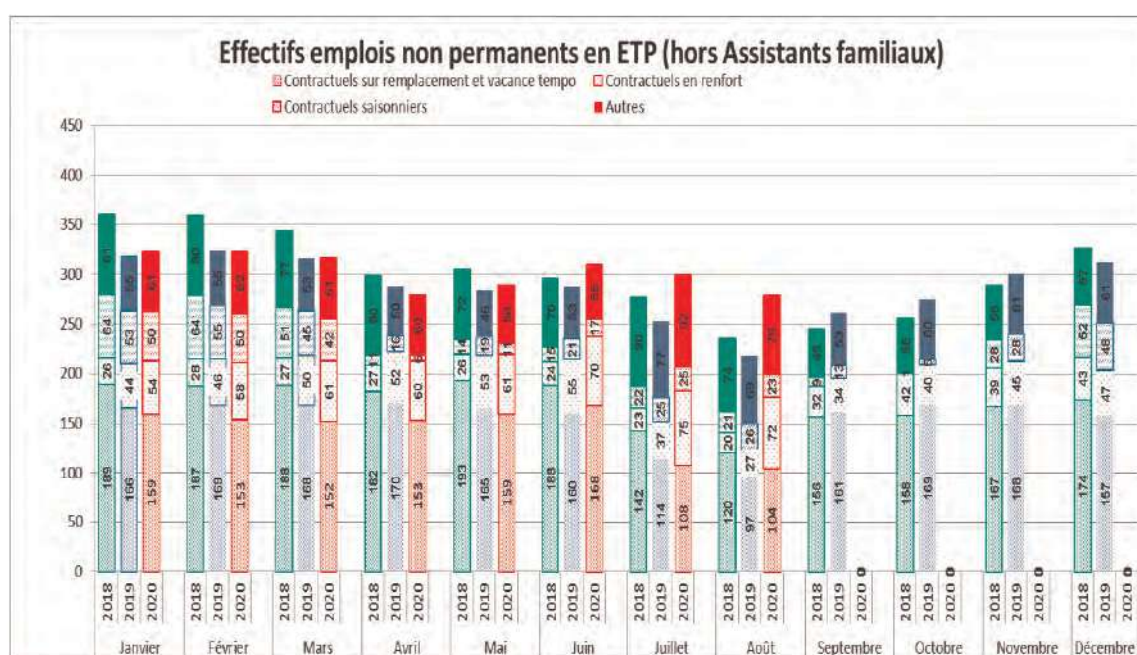
Le Département s'appuie sur près de 2 900 agents pour mettre en œuvre ses politiques publiques dans les différents domaines de compétence définis par la loi avec une volonté forte de rendre un service public de qualité à l'ensemble de ses usagers.

Graphe : évolution des effectifs sur emplois permanents en ETP entre 2018 et 2020



Depuis 2017, la politique de pilotage stricte de l'enveloppe des agents contractuels a permis de réduire cette enveloppe de 20 %, ce qui représente 1,5 M€.

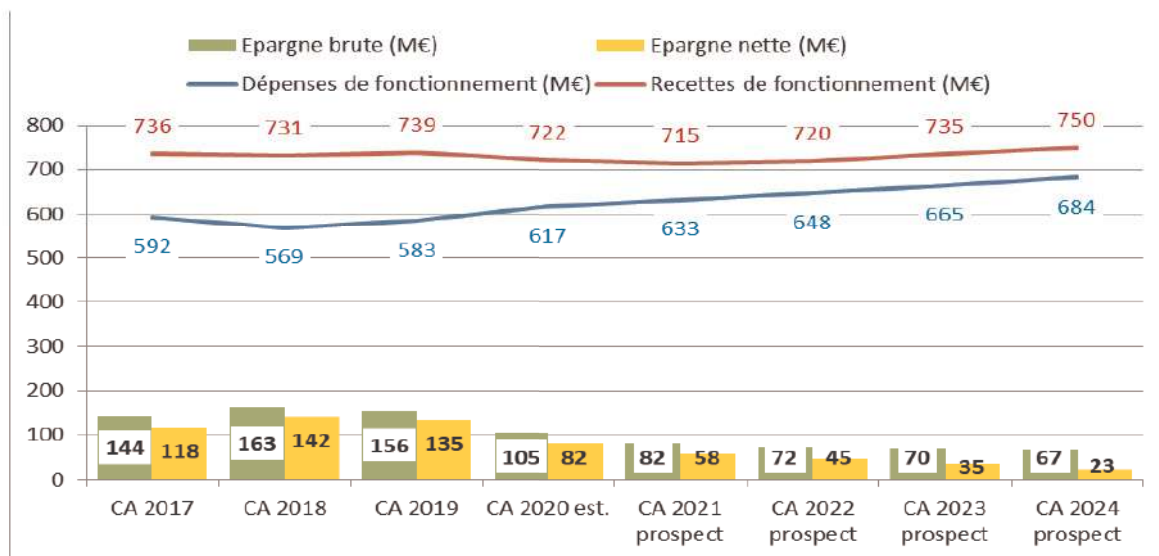
Graphe : évolution des effectifs sur emplois non permanents en ETP entre 2018 et 2020



b. Malgré les efforts de gestion, une épargne brute qui se dégrade

Il est anticipé un renforcement de l'effet de ciseau en 2021, avec des recettes souffrant de la crise sanitaire et économique même s'il demeure de grandes incertitudes et des dépenses sociales dynamisées par les mêmes causes.

Graph : évolution rétrospective et prospective des épargnes entre 2017 et 2024

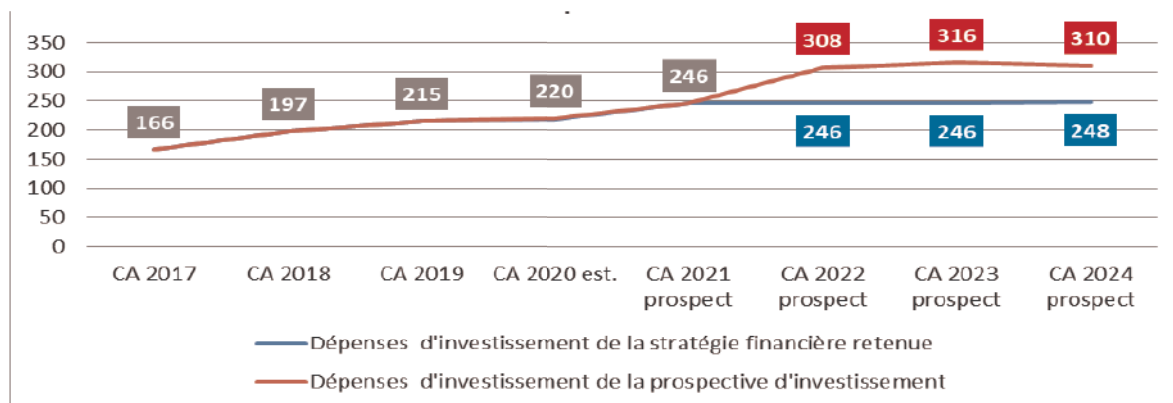


c. Des dépenses d'investissement contraintes à 246 M€ en 2021

Les ratios financiers du Département sont bons mais risquent de se dégrader en fonction de la dynamique des recettes de DMT0 et compte tenu du poids des investissements engagés.

Compte tenu des anticipations de baisse de l'épargne pour 2021, il est apparu nécessaire de contraindre le budget d'investissement pour un réalisé cible maximum de 246 M€ sur la base d'une réalisation de 80 % des dépenses inscrites.

Graph : évolution de la prospective d'investissement entre 2017 et 2024

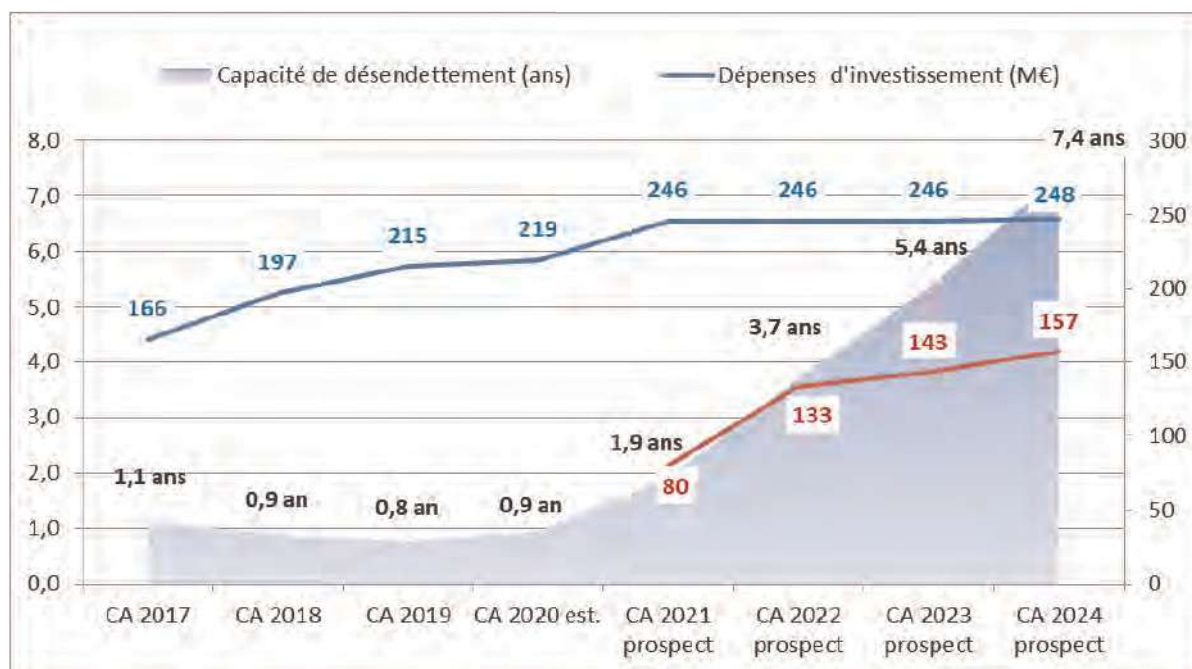


d. Des nouveaux emprunts élevés en fonction des DMTO perçus et de la réalisation des investissements

En contraignant les dépenses d'équipement, et sur la base des hypothèses financières et orientations budgétaires, le Département aurait recours de manière forte à l'emprunt dès 2021.

L'encours de dette repartirait sur un cycle de hausse. Des adaptations des calendriers des projets seront éventuellement à réaliser en fonction de l'évolution des DMTO (reprise lente prévue dans la prospective), car la capacité de désendettement se dégraderait alors rapidement.

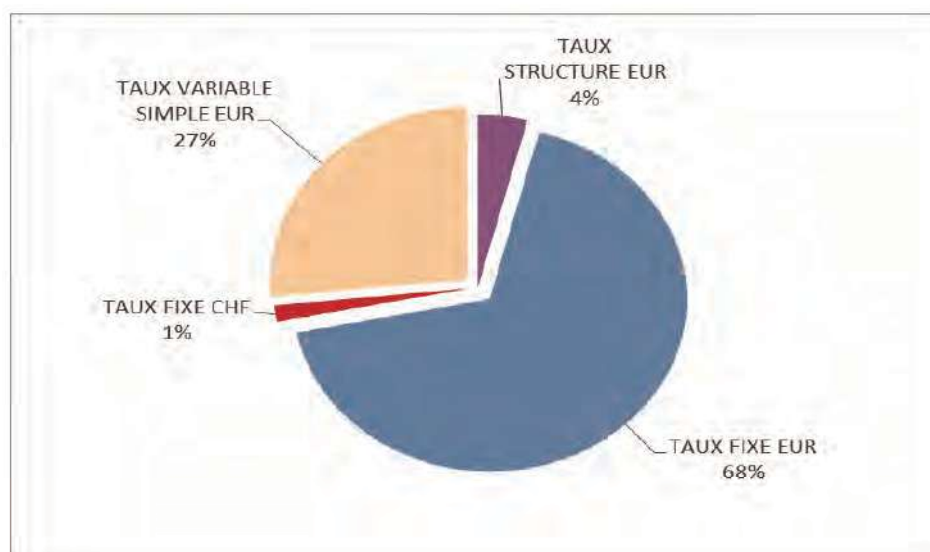
Graphie : évolution de la capacité de désendettement entre 2017 et 2024



3. Adopter une politique d'emprunt optimisée mais prudente

A la fin de l'année 2020, l'encours de dette se situera autour de 99 M€. La dette est essentiellement à taux fixe (68 %) et en euros (99 %). L'encours par habitant serait ainsi de 119 € (population INSEE estimée au 1^{er} janvier 2020 : 828 405 habitants). La capacité de désendettement, calculée à 0,8 année au CA 2019 après les retraitements de la prospective, est attendue stable en 2020.

Graphe : répartition de l'encours de dette au 31/12/2020 par type de taux



Un emprunt structuré (classé 3-E dans la classification Gissler) présente un bilan positif (économies réalisées par le refinancement au regard des conditions de financement initiales), malgré des échéances dégradées en 2019 et en 2020. Un bilan sur cet emprunt est réalisé chaque année au moment du vote du Budget Primitif.

Un emprunt libellé en francs suisses, mais dont le taux est fixe (classé 6-F dans la classification Gissler) pâtit de la force du franc suisse depuis plus de 10 ans, si bien que son bilan, qui était jusqu'à présent positif, devient négatif en 2020. Il faut en revanche noter que les pertes de change liées sont faibles au regard des gains de change réalisés avec la perception de la Compensation Financière Genevoise, également libellée en francs suisses. Un bilan sur cet emprunt est réalisé chaque année au moment du vote du Budget Primitif.

La dette est constituée de 94,4 % de contrats notés 1-A, soit la classification la moins risquée de la charte Gissler.

Tableau : répartition de l'encours de dette estimé au 31 décembre 2017 selon la classification Gissler :

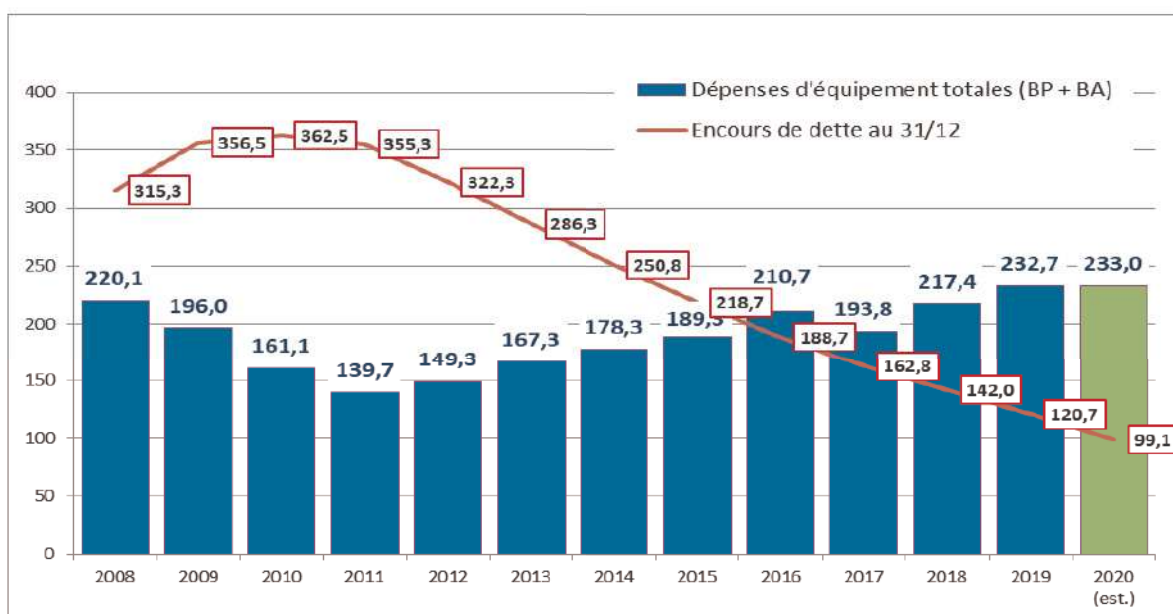
		Risque faible	Risque élevé	
structures / indices sous-jacents		(1) indices en euros	(3) écarts d'indices zone euro	(6) autres indices
Risque faible ↓	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	23 contrats 94,41 % de l'encours 93 529 401,17 €		
	(E) Multiplicateur jusqu'à 5		1 contrat 4,06 % de l'encours 4 018 329,52 €	
	(F) Autres types de structure			1 contrat 1,53 % de l'encours 1 514 322,41 €
Risque élevé ↓				

Depuis 2010, le Département s'est désendetté de 263 M€, tout en investissant massivement.

Cette stratégie de désendettement était orientée vers 2 objectifs majeurs :

- disposer d'une signature de qualité en tant qu'emprunteur, dans un contexte où le modèle institutionnel commence à devenir un élément négatif d'appréciation des agences de notation ; cela permettra, le moment venu, au Département, de lever des fonds sur le marché obligataire ou bancaire plus facilement et dans de bonnes conditions financières ; de fait cela pourra constituer une économie de charge,
- réserver la capacité de lever des emprunts importants pour les grands projets ou programmes à venir.

Graphie : évolution rétrospective et prospective de l'encours de dette comparée aux dépenses d'équipement (en CA, en M€)



Pour 2021, le Département entend :

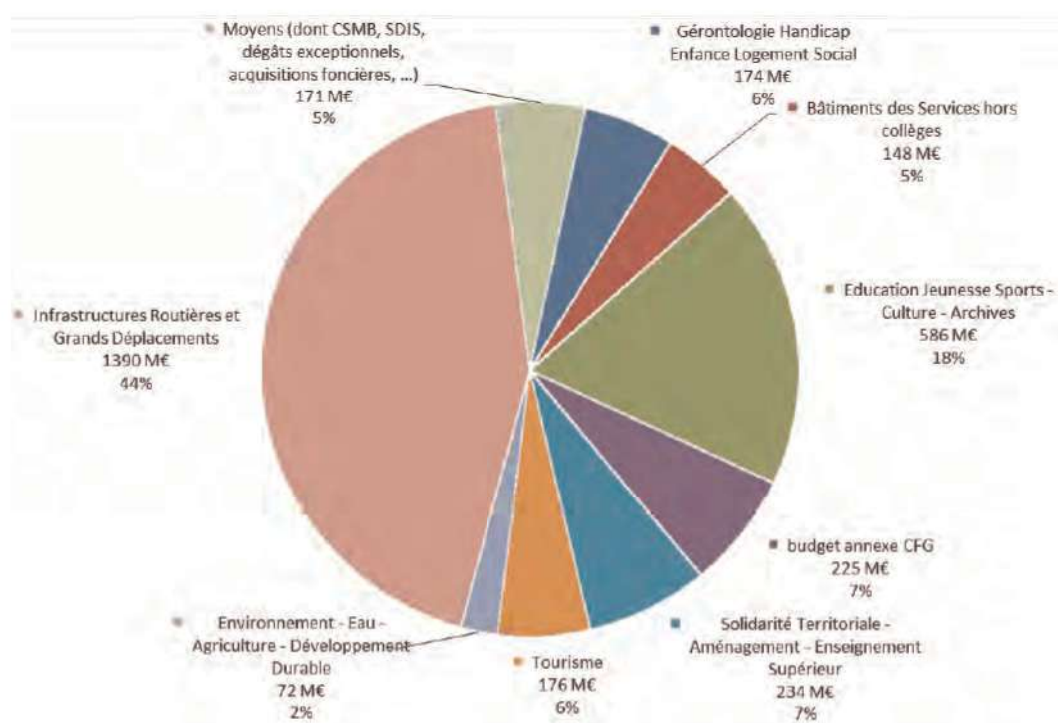
- optimiser sa gestion active de l'encours, tout en restant sur une stratégie prudente de gestion de la dette,
- évaluer les différentes solutions disponibles de financement pour les besoins importants à venir : bancaire, obligataire, etc. C'est pourquoi une démarche de notation financière a été initiée avec l'agence Fitch, en août 2020.

4. Investir fortement sur le territoire

La prospective d'investissement a permis d'évaluer globalement les budgets d'investissement sur 10 ans, dont la répartition entre les politiques est représentée dans le graphe ci-dessous. Il en ressort un montant d'investissement de **3,177 milliards d'euros**.

Les dépenses d'investissement seront supérieures à 292 M€ sur le seul budget principal, 306 M€ en tenant compte des dépenses supplémentaires du budget annexe de la Compensation Financière Genevoise.

Graphe : répartition des budgets d'investissements de 2021 à 2030 par politique - Données de la prospective d'investissement réalisée en 2020 (en M€)



Les opérations phares sont décrites ci-dessous.

a. Les infrastructures routières

La croissance démographique et économique associée aux déplacements pendulaires exigent de lourds investissements pour notre Institution.

Le **projet majeur du désenclavement du Chablais** avec la section 2x2 voies à péage entre Machilly et Thonon-les-Bains est vital pour améliorer l'accessibilité et la desserte du Chablais.

Il permettra :

- d'apaiser la circulation et renforcer la sécurité sur le réseau existant retrouvant son rôle de desserte de proximité,
- d'offrir un itinéraire performant, à forte capacité et rapide permettant de garantir les temps de parcours, notamment pour les travailleurs transfrontaliers,
- de favoriser la dynamique économique du territoire en aidant au maintien et au développement des activités présentes et en attirant de nouvelles entreprises.

Le Département finance les études préalables à hauteur de 3 M€ et s'est engagé à verser une subvention d'équilibre de 108,6 M€ si nécessaire. Le projet, inscrit au CPER 2015-2020, est en phase étude et a passé une étape structurante en décembre 2019 avec la déclaration d'utilité publique prise par le Premier Ministre. Les recours sont traités par le Conseil d'Etat et un appel d'offres à concession est d'actualité pour 2021.

Trois projets pour le contournement d'Annecy en partenariat avec le Grand Annecy :

- l'aménagement de la RD 1508 Nord sur Sillingy et Epagny / Metz-Tessy, avec les travaux du carrefour giratoire RD 1508/RD 17, qui est achevé,
- le doublement de la RD 3508 Nord avec les travaux au niveau de l'échangeur Annecy nord et ceux de la construction du viaduc sur le Viéran,
- les études du doublement de la RD 3508 Sud entre Gillon et l'échangeur autoroutier d'Annecy centre.

Le projet de desserte routière en rive droite de l'Arve entre Bonneville et Cluses, contournement de Marignier avec les travaux de la 2^{de} phase en cours comprenant les travaux de terrassement en cours et ceux du passage inférieur sous la voie ferrée engagés.

Le projet de déviation de Poisy en partenariat avec le Grand Annecy mis en service en novembre 2020 et qui sera achevé en 2021.

b. Les infrastructures de déplacements

Le Département, au-delà de sa participation pour les travaux du CEVA (73 M€) concrétisé par la mise en service du Léman Express en décembre 2019, vient de s'engager à part égale avec l'Etat et la Région pour **les études de modernisation de la ligne ferroviaire de la vallée de l'Arve** pour un montant d'opération globale estimée à 180 M€.

Le Département est également partenaire pour **l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire entre Aix-les-Bains et Annecy** pour un montant global d'opération de 160 M€.

On retrouve encore les **aménagement en faveur des cycles** avec :

- la rive Est du lac d'Annecy et notamment les dernières sections en travaux,
- la Léman Mont-Blanc et notamment les passerelle sur l'Avre et le Giffre,
- la ViaRhôna et notamment la passerelle sur le Fier,
- et plus globalement les financements des Vélo Route Voie Vertes (Agglo d'Annemasse, Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc, Communauté de Communes Fier et Usse, Saint-Gingolph,...) et des schémas cyclables secondaires.

c. Les infrastructures touristiques

Le Département est engagé dans le projet intégré au CPER 2015-2020 de téléporté innovant visant à relier Magland à Flaine, via le Col de Pierre Carrée, avec un lien multimodal entre la gare ferroviaire et la gare de départ. Cette opération est sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Funiflaine.

La mise en œuvre du projet touristique du Tramway du Mont-Blanc, dans le cadre de la convention de Concession d'une durée de 15 ans (2020-2035). Le projet intègre notamment l'aménagement du site sommital du Nid d'Aigle (extension/sécurisation de la voie et création d'une gare d'arrivée disposant de services touristiques), la restructuration des gares basses et intermédiaires, la rénovation de la voie, l'acquisition de nouveaux trains et la mise en œuvre d'outils digitaux permettant d'améliorer l'accueil et les parcours clients.

d. Les collèges

Nous poursuivrons les opérations immobilières importantes de restructuration, de rénovation des collèges ainsi que l'instruction liée à la programmation de 2 nouveaux collèges à Vétraz-Monthoux (700 élèves) et à Valleiry (600 élèves) pour une ouverture à la rentrée 2023-2024.

e. Les infrastructures universitaires

- La réalisation de la **Maison de l'Action Publique et Internationale (MAPI)**, sous maîtrise d'ouvrage départementale, pour laquelle 900 étudiants sont attendus. Il s'agit de développer l'offre de formation de l'Université Savoie Mont-Blanc, développement qui rejoint les besoins d'ouverture internationale de l'économie haut-savoiarde.
- **Le projet de création d'un Technocentre.**

f. Le soutien au territoire :

- Le soutien à la rénovation énergétique des logements.
- Le soutien aux Fonds Air Industrie (FAI), aux Fonds Air Bois.
- Le soutien aux infrastructures de gestion d'eau et d'assainissement.
- L'accompagnement de l'électrification rurale et l'aménagement numérique assurés par le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE).
- Les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité.
- Le soutien à la rénovation du parc des expositions de la Roche-sur-Foron.

V - DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2021 DEFINIES POUR ASSURER LES MOYENS DE DEVELOPPER NOS POLITIQUES

1. Dans le secteur social

a. La politique en faveur du développement et de l'inclusion sociale

Le Département de la Haute-Savoie affirme sa qualité de chef de file de l'action sociale et maintient un haut niveau d'engagement pour répondre aux besoins des haut-savoyards et poursuivre les actions de lutte contre la précarité et l'accompagnement des plus fragiles.

La crise sanitaire a eu des répercussions majeures en Haute-Savoie sur les plans économiques (+ 35 % de demandeurs d'emplois de catégorie A au 2nd trimestre 2020) et sociaux (+ 12,6 % de BrSa, bénéficiaires du rSa, entre février et juin 2020, en passant de près de 8 100 à 9 200 BrSa).

Les dépenses de rSa à la charge des Départements, amortisseurs de la crise sociale, sont en hausse généralisée. Pour le Département de la Haute-Savoie, la hausse des dépenses entre 2020 et 2021 sur le volet allocation rSa pourrait être de 9 %, en passant de 53 686 000 € à 58 517 000 €.

Pour faire face à cette crise inédite, le Département poursuit et renforce son rôle de pilote de l'insertion sociale et professionnelle. Conformément au PDIE (Plan Départementale d'Insertion et de l'Emploi), adopté le 04 novembre 2019, il assure le suivi des personnes bénéficiaires du rSa, en mobilisant leur potentialité et en proposant des actions nouvelles d'accompagnement pour accélérer les parcours « vers et dans l'emploi » .

Dans cette dynamique sera proposé en 2021 un accompagnement renforcé dans le domaine de la Santé, au titre de la garantie d'activité départementale. Priorité est donnée aux accompagnements socio-professionnels des BrSa, les dimensions sociales et professionnelles doivent être travaillées en simultané afin d'éviter les parcours « en escalier » très souvent facteurs d'éloignement de l'emploi.

Le Département soutient des actions pour l'insertion sociale et professionnelle en mobilisant le Fonds Social Européen à hauteur de 1 092 207 €. Il bénéficie à 14 structures portant 52 Ateliers et Chantiers d'Insertion et permet d'accompagner diverses actions d'insertion (plateforme mobilité ; accompagnement des travailleurs non-salariés ; facilitateurs de clauses sociales et environnementales...). Ces actions participent directement à l'insertion des publics les plus éloignés de l'emploi en proposant notamment des mises en situation professionnelles couplées à un accompagnement social adapté. Elles contribuent également au développement économique des territoires.

Aussi, la collectivité départementale participe activement avec la CAF à l'enjeu de « juste accès au droit » en étayant l'information et les modalités d'accès aux droits (développement de la télé procédure, premier accueil social inconditionnel de proximité, informations collectives, expérimentation d'une plateforme d'orientation...) et en luttant contre les indus frauduleux et non frauduleux.

Aux côtés de l'Etat, le Département apporte son concours aux politiques de lutte contre la pauvreté et les exclusions en permettant aux populations les plus démunies d'accéder à un logement et/ou de s'y maintenir. Un budget est prévu à cet effet de 2 825 000 € dont 1 800 000 affectés au FSL (Fond Solidarité pour le Logement) pour les aides financières et les garanties morales, ainsi que 1 025 000 € pour les mesures d'accompagnement social et budgétaire

Dans le champ du logement, l'année 2021 verra la mise en application du nouveau PDALHPD (Plan Départemental d'Actions pour le Logement l'Habitat des Personnes Défavorisées) co-piloté avec l'Etat, qui inscrit toujours plus l'action du Département autour de l'enjeu du « Logement d'abord ». Dans cette dynamique, la refonte des mesures d'accompagnement (lié au logement, personnalisé, en économie sociale et familiale) entrera en application, pour en améliorer la coordination, et permettre aux intervenants sociaux de disposer d'un potentiel d'accompagnement renforcé (MASP ; ASLL ; AEB...) et ce dans une logique de fluidification des parcours.

Le soutien aux associations œuvrant dans le champ de l'action sociale est poursuivi, plusieurs d'entre elles jouent un rôle de premier ordre pour atténuer les effets de la crise sociale.

Le Département est également engagé activement, aux côtés de l'Etat, dans la lutte contre les violences conjugales. L'ensemble des actions prévues au sein du plan de lutte contre les violences conjugales adopté le 14 avril 2020 autour de la prévention, du repérage, de l'accompagnement et de la formation, débutées en 2020, seront intégralement déployées en 2021, pour un montant de près de 360 000 €.

Deux contractualisations stratégiques avec l'Etat s'achèveront en fin d'année 2021, celle relative au dispositif pauvreté et celle concernant l'expérimentation de la création d'un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE) en Haute-Savoie.

L'année 2021 constituera, en effet, la dernière année d'application de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté conformément à la convention triennale signée le 03 juin 2019 entre l'Etat et le Département.

L'Etat et le Département se sont engagés à parité sur un financement de ces actions, qui reprennent plusieurs priorités fixées par le PDIE. Cela représente une mobilisation financière, plafond sur les 3 années, de 2 151 555 € pour le Département.

En 2021 prendra fin la convention d'expérimentation passée avec l'Etat au sujet de la mise en œuvre d'un SPIE. Le Département de la Haute-Savoie a été retenu en janvier 2020 parmi 14 Lauréats au niveau national. Il bénéficie d'un accompagnement financier de 300 000 € sur la durée de l'expérimentation. Le GIP (Groupement d'Intérêt Public) chargé du SPIE composé dans un premier temps d'une douzaine de membres sera opérationnel à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'enjeu de l'expérimentation haut-savoyarde est de proposer une nouvelle forme de gouvernance des politiques d'insertion afin d'accélérer le retour à l'emploi des publics en insertion, dans une logique de meilleure coordination, de complémentarité des interventions, et de co-créativité. A ce titre seront expérimentées sur certains territoires différents projets : créations de plateformes d'orientation déclinées prioritairement aux nouveaux entrants BrSa, de Maisons de l'Insertion et de l'Emploi, développements de clauses sociales et environnementales.

b. La politique en faveur de l'habitat

La politique de l'habitat du Département sera confortée en 2021, première année d'application du Schéma Départemental de l'Habitat (2020-2030) qui affirme le rôle du Département comme acteur de l'habitat, avec une mobilisation de 9,68 M€ autour de deux enjeux :

- enjeu territorial : renforcer l'effort de construction afin de répondre aux besoins en logements ; conforter la stratégie de maîtrise du foncier ; mieux prendre en compte les spécificités du territoire en soutenant les projets innovants,
- enjeu humain : produire davantage de logements abordables et accessibles, en location ou en accession ; intensifier les actions d'amélioration des logements du parc privé et social pour lutter contre la précarité énergétique. Le Département étant chef de file en la matière.

Enfin, le Département est également engagé aux côtés de l'Etat et de la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 pour soutenir:

- les opérations de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour un budget total de 7 M€,
- la mobilisation foncière pour la production de logements locatifs aidés, pour un budget total de 3,33 M€.

c. La politique en faveur de la Prévention et de la Protection de l'Enfance

Depuis 10 ans, le secteur de la Protection de l'Enfance est en profonde mutation, avec une diversification des modes d'intervention pour apporter une réponse adaptée à chacun.

Dès la parution de la loi de Protection de l'Enfance de 2007, notre Département s'est résolument engagé dans cette voie en faisant évoluer son dispositif de Protection de l'Enfance afin de l'adapter aux besoins des enfants et des familles.

Cette démarche, qui s'appuie sur les ressources issues de l'environnement de l'enfant et de sa famille, a incontestablement permis, abstraction faite des Mineurs Non Accompagnés (MNA), de contenir le nombre de placements.

Le Schéma Départemental Enfance Famille, adopté le 21 septembre 2020, a permis de dresser le bilan de l'offre de service et son adéquation aux besoins du public dans les champs de la PMI, de la prévention et de la protection.

Au vu de la tension récurrente du dispositif, rencontrée dans un contexte de grande vitalité démographique de notre département et exacerbée par les difficultés de recrutement et de fidélisation du personnel, les axes du schéma portent sur la nécessité d'agir le plus tôt possible pour prévenir les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les enfants et leurs familles et de poursuivre le développement de l'offre de soutien à partir du domicile, tout en maintenant l'effort d'adaptation du dispositif de placement à temps complet.

C'est dans cette voie qu'il s'agit de s'engager en 2021, d'autant que la période que nous traversons actuellement, liée à la crise sanitaire, laisse apparaître des signes de fragilité de la population.

d. Les politiques en faveur de l'Autonomie

L'année 2020 restera marquée par la crise sanitaire.

Les personnes âgées dépendantes et les personnes en situation de handicap sont des populations fragilisées reconnues comme plus exposées au risque. Elles ont fait l'objet d'une attention particulière.

Les établissements et services médico-sociaux œuvrant dans le champ de l'autonomie ont dû adapter leur fonctionnement et les difficultés de recrutement que connaît le secteur, principalement dues à son manque d'attractivité, n'en ont été que plus prégnantes.

Les évolutions législatives annoncées, et plus particulièrement celles concernant le domaine du Grand Age, devraient connaître un aboutissement dans les mois à venir. Elles auront nécessairement un impact sur les compétences dévolues au Département. Impact qu'il n'est pas possible de préciser à ce jour.

Les orientations budgétaires sont donc déterminées à législation constante. Elles tiennent compte de la mise en œuvre du Schéma de l'Autonomie adopté en mai 2019 qui a défini trois axes structurants d'intervention portant sur la prévention, l'innovation et l'adaptation de l'offre, et les coopérations à mettre en œuvre pour éviter les ruptures de parcours.

La déclinaison opérationnelle de ces orientations se traduit dans l'engagement de la collectivité :

au bénéfice des personnes âgées avec le développement des actions de prévention grâce aux possibilités ouvertes par la Conférence des Financeurs. Le maintien à domicile demeure le souhait n° 1 des personnes âgées et une orientation prioritaire de l'action publique. Il est financé par l'APA, Allocation Personnalisée d'Autonomie. Celle-ci permet notamment de financer l'intervention des services d'aide et d'accompagnement à domicile, services avec lesquels un travail de fond est mené dans le cadre de la contractualisation de CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) pour garantir sur l'ensemble du territoire des interventions de qualité et en volume suffisant.

La progression de l'offre d'hébergement, qui constitue un enjeu majeur dans notre département, continue de faire l'objet d'une attention particulière et d'une discussion rapprochée avec l'autorité sanitaire. Le Conseil départemental a toujours affirmé et mis en œuvre une politique volontariste d'accompagnement à la création de lits et à la restructuration des établissements plus anciens.

Dans ce domaine, un effort particulier est porté par la collectivité départementale qui permet d'améliorer très sensiblement la qualité d'accueil et de confort en maintenant des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Il faut noter que les trois résidences autonomie autorisées à la faveur du précédent schéma gérontologique sont en cours de réalisation.

Dans le champ du handicap, le Conseil départemental poursuit ses efforts pour compléter l'offre médico-sociale. Après les autorisations délivrées pour 30 places de foyer de vie et 24 places pour adultes handicapés vieillissants, projets en cours de concrétisation, ce sont 2 nouveaux appels à projets qui ont été réalisés pour des EAM (Etablissements d'Accueil Médicalisés) à destination pour l'un de publics atteints de sclérose en plaques et pour l'autre de personnes atteintes de troubles psychiques.

Ces deux projets d'envergure, portés en cofinancement avec l'Agence Régionale de Santé, représente un engagement conséquent de la collectivité départementale, en soutien à l'investissement dans un premier temps puis en termes de fonctionnement lorsqu'ils seront opérationnels.

Enfin, le soutien du Conseil départemental apporté au fonctionnement de la MDPH reste primordial pour lui permettre de mener à bien ses missions dans les conditions les plus satisfaisantes possible pour les usagers et malgré la massification des demandes et les exigences toujours plus prégnantes qui lui sont posées.

2. En matière d'infrastructures routières départementales

Le Département s'est engagé sur de nombreux projets stratégiques en matière d'infrastructures de déplacement qui vont affecter 2021 et les années suivantes avec :

- le désenclavement du Chablais et l'autoroute Machilly-Thonon avec l'appel à concession à venir,
- l'amélioration du contournement Annecien et de la voie d'accès depuis la Balme-de-Sillingy en travaux,
- le projet de desserte routière en rive droite de l'Arve en travaux,
- la déviation de Poisy qui sera achevée en 2021,
- la poursuite des travaux de construction d'un réseau de véloroutes sur le département avec la rive Est du lac d'Annecy et les Vélo Route ViaRhôna et Léman Mont-Blanc,
- la modernisation de la voie ferroviaire de la Vallée de l'Arve en étude,
- la modernisation de la voie ferroviaire entre Aix-les-Bains et Annecy en étude.

Le Département conserve surtout la maintenance et l'amélioration de son patrimoine routier au cœur de sa politique d'investissement pour répondre à la croissance démographique sur un territoire de montagne. Sur les près de 3 000 km de routes départementales sont recensés plus de 1 400 ponts, 6 000 murs de soutènements et près de 10 000 ouvrages de protection contre les risques naturels.

Au-delà de la maintenance, le Département poursuit la modernisation de son réseau routier avec :

- La sécurisation contre les risques naturels :
 - les travaux en cours de sécurisation contre les chutes de pierres sur la RD 22 entre Bioge et Feu Courbe sur les communes de Féternes et Chevenoz et les études pour la construction de galeries pare-blocs,
 - la poursuite de l'aménagement d'une galerie de protection contre les éboulements sur la RD 328 au lieu-dit « La Ravine » à Taninges,
 - les études de la sécurisation des falaises de Meillerie sur la RD 1005.
- La sécurisation du réseau routier :
 - les études pour la réaménagement sur place de la RD 903 entre La Roche-sur-Foron et Findrol,
 - les études de doublement et de sécurisation sur place de la RD 903 entre A40 et le carrefour des Chasseurs,
 - les études pour la sécurisation des passages à niveau et notamment les PN 65 et 66 à Perrignier.
- Le traitement d'itinéraires et les réhabilitations de son réseau routier :
 - les études d'aménagement de liaisons entre la RD 1206 et futur échangeur de Viry sur l'A40,
 - la poursuite des travaux de l'aménagement de l'accès au Plateau des Glières,
 - les travaux de réhabilitation du pont de la Caille à haubans.
- L'accompagnement des collectivités concernant :
 - les projets d'aménagement itinéraires en site propre pour les modes actifs,
 - les travaux d'aménagement de traverses d'agglomération.

3. En matière de culture, de patrimoine et d'archives départementales

La politique culturelle, patrimoniale et mémorielle du Département, confirmée par des votes de la Commission Permanente en juin 2020 pour le patrimoine et en novembre 2020 pour la culture et le volet mémoriel, poursuivra sa mise en œuvre en 2021 autour de quatre enjeux :

- préserver, valoriser et promouvoir les patrimoines haut-savoyards ;
- soutenir le développement culturel des territoires ;
- ouvrir l'accès à la culture et aux pratiques artistiques pour tous ;
- favoriser la citoyenneté et transmettre la mémoire du territoire.

Au côté des Intercommunalités et des Communes, le Département de la Haute-Savoie est aujourd'hui un acteur structurant de la vie culturelle et de la préservation des patrimoines de son territoire. Il apporte son soutien à de multiples opérateurs en attribuant des subventions, et en mettant à disposition une expertise d'autant plus précieuse que, selon leur taille, les collectivités du bloc communal n'en disposent pas toujours.

- Le Département est très investi pour la conservation et la valorisation des patrimoines haut-savoyards. En plus d'être lui-même propriétaire de collections et de sites patrimoniaux, et acteur de la recherche patrimoniale, il met ses compétences en ingénierie à la disposition des collectivités territoriales, il soutient la restauration du patrimoine bâti et mobilier (1 M€ en 2021), il entreprend des opérations archéologiques sur le territoire, et mène des opérations d'inventaire du patrimoine bâti.
- La politique départementale de développement culturel s'inscrit dans une triple dynamique de développement durable, territorial et sociétal : elle accompagne et oriente les efforts culturels des collectivités ; elle soutient les acteurs culturels et leurs projets ; elle cible plus particulièrement les publics pour lesquels l'accès aux arts et à la culture est le plus difficile.

- Enfin, le Département de la Haute-Savoie a fait le choix de mener une politique active en faveur de la citoyenneté et de la transmission aux nouvelles générations de la mémoire de la Seconde Guerre Mondiale et des valeurs de l'engagement Résistant. Propriétaire et animateur des sites mémoriels des Glières, le Département entend assurer la pérennité des valeurs citoyennes, républicaines et démocratiques défendues par les résistants haut-savoyards.

A ces différents titres, le Département mobilisera les moyens suivants en 2021 :

- 6,3 M€ en fonctionnement ;
- 2 M€ en investissement.

Créées en 1861, les Archives départementales sont depuis 1986 une compétence du Département. Elles assurent la conservation, le classement et la valorisation de plus de 26 kilomètres linéaires de documents datant du XI^{ème} siècle jusqu'à nos jours, et collectent également les données électroniques à valeur probante ou historique.

Citoyens devant prouver leurs droits, chercheurs, curieux, élèves et étudiants y trouvent informations et connaissances lors de séances de consultation sur place ou en ligne, mais aussi lors de visites, conférences, expositions, publications, ateliers, jeux (un Escape Game sera notamment proposé l'an prochain).

En 2021, la mise à disposition des archives sera renforcée par la mise en ligne d'un nouveau site Internet et la poursuite des opérations de restauration et de numérisation.

Outre leurs missions patrimoniales et culturelles, les Archives départementales sont l'interlocuteur de toutes les administrations qui ont leur siège dans le département, auprès de qui les archivistes assurent une mission de conseil en archivage et de sélection. Elles contribuent ainsi à la bonne gestion des services publics et à la transparence administrative, et constituent le patrimoine écrit de demain. À ce titre, une nouvelle aide à l'amélioration des conditions de conservation des archives sera proposée aux communes et EPCI en 2021.

Les moyens proposés pour 2021 s'élèvent à 155 000 € en fonctionnement et 233 000 € en investissement.

4. En matière d'Education, de Jeunesse et de Sport

Préparer l'avenir et contribuer à la réussite scolaire, sociale et personnelle de chaque collégien est une priorité du Département.

Dans le domaine de l'éducation, du sport et du numérique le Département donne des moyens adaptés et renforcés en matière d'équipement, de fonctionnement aux équipes pédagogiques comme à l'ensemble des personnels départementaux qui interviennent quotidiennement dans chaque établissement.

Le Département affiche clairement son ambition : assurer le bien-être et l'épanouissement des 42 000 collégiens des établissements publics et privés. Cette volonté forte constitue un défi majeur au regard des évolutions démographiques importantes et de l'augmentation continue des effectifs des collèges dans certains secteurs du Département. On note ainsi une augmentation de 690 élèves à la rentrée 2019, et une prévision de 511 élèves supplémentaires à la rentrée 2020.

Le Département a lancé un ambitieux plan d'actions guidé par les objectifs suivants :

- offrir des capacités d'accueil suffisantes dans des locaux sécurisés respectant les normes fonctionnelles et pédagogiques, pérenniser et valoriser le patrimoine,
- rendre les bâtiments accessibles et sécuriser les accès,
- donner les moyens d'un enseignement moderne et adapté aux évolutions pédagogiques.

Le Département poursuit les opérations immobilières importantes :

- de restructuration (collèges de Thônes, Groisy, Sillingy et Meythet),
- de rénovation de collèges (Gaillard dont les travaux seront achevés pour la rentrée 2021, Passy et Scionzier dont les travaux démarrent à l'automne 2020),
- de construction de 2 nouveaux collèges à Vulbens (capacité de 700 élèves) pour une ouverture à la rentrée 2023 et à Vétraz-Monthoux (capacité de 800 élèves) pour une ouverture à la rentrée 2025.

Les projets pour les secteurs Annemasse-Est, Thonon-les-Bains, Cluses et Annecy sont à l'étude.

Le Département achève le plan numérique avec l'objectif de doter tous les établissements de tablettes en complément du programme d'équipement annuel. Sur les 49 collèges publics, 90 % des collèges ont accès au Très Haut Débit avec une cible de 100 % d'ici fin 2020. Près de 86 % des établissements seront équipés de 2 classes mobiles (30 tablettes destinées aux élèves et 8 tablettes pour les professeurs pour chaque collège) d'ici la rentrée 2020-2021.

Le Département s'est également engagé à doter et à accompagner les collèges publics d'un Environnement Numérique de travail (ENT). Ainsi, 17 établissements expérimentateurs (soit plus de 10 000 collégiens) font partie de la première vague de déploiement de septembre 2020 avant la poursuite du projet pour la rentrée scolaire 2021.

Le Département poursuit sa politique éducative afin de permettre aux collégiens du public et du privé de bénéficier d'actions mettant en avant son patrimoine naturel (Coupe du monde de biathlon, « Collégiens en refuge », passage du Tour de France au plateau des Glières) au travers des dispositifs SIEL (Soutien aux Initiatives Éducatives Locales). Le Département soutient également les projets de classes de découverte des écoles primaires.

En matière de restauration scolaire, le Département veille à la qualité et la sécurité des repas :

- à travers une politique renforcée de développement durable et de consommation locale,
- en conformité avec les exigences de la loi EGALIM, portant notamment sur l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et la promotion d'une alimentation saine et durable.

5. En matière de soutien au Territoire, Culture, Environnement, Tourisme, Enseignement Supérieur, Coopération Transfrontalière et Européenne, Aménagement Numérique

a. La Solidarité Territoriale

En matière de solidarité territoriale, compétence réaffirmée par la loi NOTRe, le Département entend assumer le rôle pivot de soutien aux projets des communes ou groupements de communes. Ainsi, il continue de soutenir, financièrement ou par l'apport d'une expertise technique, les communes et groupement de communes, de manière directe ou indirecte :

- en matière d'aménagement du territoire (observatoires, pôle de compétences...),
- dans le domaine du développement des infrastructures de gestion d'eau et d'assainissement avec un soutien direct, financier ou en appui technique,

- en accompagnant le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) dans son travail d'électrification rurale,
- en déployant les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité, pour lesquels le Département s'engage à réserver en 2021 comme chaque année, une enveloppe budgétaire de 20 M€,
- en mettant en place une enveloppe de 2,5 M€ pour aider les collectivités devant faire face à des dégâts de voirie causés par des épisodes climatiques exceptionnels.

b. Le Tourisme

Sur son soutien au secteur du tourisme, compétence partagée selon la loi NOTRe, le Département a réaffirmé les objectifs du Plan Tourisme 2013-2022 en renforçant son engagement financier lors du budget supplémentaire 2020 (+ 8,5 M€).

Le Département accompagnera assurera la coordination des actions développées notamment par les acteurs publics par des financements, de l'ingénierie et du conseil au montage de projets et par un soutien significatif aux projets « pépites » qui font l'attractivité de notre destination.

c. L'Aménagement Numérique

En matière d'aménagement numérique, compétence partagée dans le cadre de la loi NOTRe, le Département participe, via le financement auprès du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE), au déploiement du Réseau d'Initiative Publique (RIP) Très Haut Débit.

Le Département participe également à l'équipe projet pour l'amélioration ciblée (NewDeal) de la couverture 4G sur le territoire de la Haute-Savoie. Cette équipe projet constituée de la Préfecture, du Département et du SYANE définit les zones non ou trop peu couvertes par les opérateurs à retenir dans le cadre du NewDeal.

d. L'Europe et la Coopération Transfrontalière

Sur le plan des questions européennes, outre le suivi des nombreux porteurs de projets et des instances de gouvernance des 10 programmes auxquels la Haute-Savoie est éligible, l'année 2021 sera marquée par :

- la poursuite de la mise en œuvre des plans :
 - Plan Intégré TERRitorial « PARCOURS, un patrimoine, une identité, des parcours partagés », soutenu par le programme France-Italie Alcotra, qui permettra de bénéficier de 3,3 M€ de subventions FEDER sur 3 ans pour le Département et les communautés de communes haut-savoyardes partenaires du plan,
 - Plan Intégré ThEMatique « Patrimoine Culture Economie » participera pour sa part à la conservation, sur notre territoire, de ponts présentant un caractère patrimonial fort,
- le lancement de deux projets INTERREG France-Suisse « Objectif Découverte Léman (ODL) » dans le cadre du Conseil du Léman et « Programme d'action concerté pour la transition écologique (PACTE) » dans le cadre du Grand Genève dans lesquels le Département est partenaire (programmation prévue en décembre 2020),
- le démarrage de la nouvelle génération des fonds structurels européens 2021-2027.

Dans le domaine de la coopération transfrontalière, l'année 2021 permettra :

- la poursuite des actions autour du Grand Genève et notamment le dépôt du projet d'agglomération 4,
- la poursuite des actions du « Conseil du Léman » notamment en matière culturelle, éducative, économique et environnementale et du « Comité Régional Franco-Genevois » dans les domaines de la santé et de la sécurité.

e. La Politique Environnementale

La politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) s'inscrit dans les compétences et objectifs définis par le Code de l'Urbanisme pour la protection des milieux naturels et des paysages (articles L.113-8 et suivants).

Le « Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles » décidé pour la période 2016-2022, fixe le cadre d'intervention du Département. Ce schéma permet de mieux prendre en compte les nouveaux enjeux et de concilier urbanisation, tourisme, agriculture et biodiversité.

En 2021, cela va se traduire en particulier par la poursuite des opérations sur les propriétés du Département (avec par exemple la mise en œuvre du programme d'aménagement sur la Plaine du Fier) et par un soutien aux projets initiés par les collectivités locales (poursuite de la dynamique de développement des contrats de territoire ENS avec une signature courant 2021 de plusieurs d'entre eux).

Le Département soutient par ailleurs le développement de la méthanisation. Le dispositif incitatif mis en place devrait permettre d'accompagner de nouveaux projets en 2021 (méthanisation agricole et méthanisation de boues de stations d'épuration).

f. Le Développement Durable

Les attentes en matière d'amélioration de la qualité de l'air et de lutte contre le changement climatique amène la mobilisation d'associations, des jeunes et du grand public à se renforcer.

Mobilisé de longue date sur le sujet, le Département a rédigé son Plan Climat Air Energie pour renforcer son action contre le changement climatique. Le bilan des gaz à effets de serre 2018 montre que les efforts réalisés depuis 2012 ont permis de limiter l'augmentation de nos émissions à 4 %.

Pour répondre à l'engagement initial qui était de réduire de 20 % nos émissions, le plan d'action 2020-2025 comptera sur des actions très ambitieuses mais également sur l'adaptation de nos politiques ayant le plus d'impact pour le climat. Ainsi, l'année 2021 pourrait voir la mise en œuvre d'un Service Public de la Performance Energétique de l'habitat pour lequel le Département devra déterminer son niveau d'engagement.

Par ailleurs, une réflexion de l'Assemblée sur la réponse à apporter à la question de l'urgence climatique permettrait d'afficher avec détermination notre position et d'agir plus concrètement encore pour faire face au réchauffement climatique sur notre territoire. Cette réflexion pourrait se concrétiser lors d'un séminaire à organiser à l'automne 2021.

g. L'Enseignement supérieur

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, domaines sur lesquels la loi NOTRe permet l'action des Départements dans des cadres nouveaux, le Département s'inscrit, notamment avec le CPER 2015 2020, sur des projets forts :

- la réalisation de la Maison de l'Action Publique et Internationale, sous maîtrise d'ouvrage départementale, pour laquelle 900 étudiants sont attendus. Il s'agit de développer l'offre de formation de l'Université Savoie Mont-Blanc, développement qui rejoint les besoins d'ouverture internationale de l'économie haut-savoyarde,
- l'extension et la rénovation de l'Ecole Supérieure d'Art de l'Agglomération d'Annecy,
- le soutien au projet du Technocentre ID-Center et à la rénovation de Rochexpo.

Hors CPER, le Département apportera également son soutien financier à l'Université Savoie Mont-Blanc et la fondation USMB, via le Conseil Savoie Mont Blanc, ainsi qu'à l'implantation à Annecy de l'Université Catholique de Lyon (UCLY).

h. La politique agricole et forestière

Depuis 2014, les politiques agricoles et forestières du Département sont en quasi-totalité mises en œuvre dans le cadre du Conseil Savoie Mont Blanc aux côtés du Département de la Savoie. Le Département poursuit toutefois en direct l'animation de certaines compétences telles que le laboratoire vétérinaire départemental et l'aménagement foncier agricole et forestier.

La situation financière saine du Département nous permet de poursuivre nos grands projets.

Grâce à une rigueur de gestion continue, mais aussi grâce aux ressources fiscales dynamiques du Département, nous financerons nos grands projets, poursuivrons nos politiques de cohésion, améliorerons la qualité d'accueil des usagers dans les services sociaux, à nouveau sans alourdir la pression fiscale sur les haut-savoyards.

Les orientations budgétaires proposées permettent de mettre en œuvre ces orientations stratégiques. Nous les traduirons le mois prochain dans les délibérations du Budget Primitif 2020.

Il est demandé à l'Assemblée départementale de bien vouloir statuer.

**Le Conseil départemental,
après en avoir débattu,
à l'unanimité,**

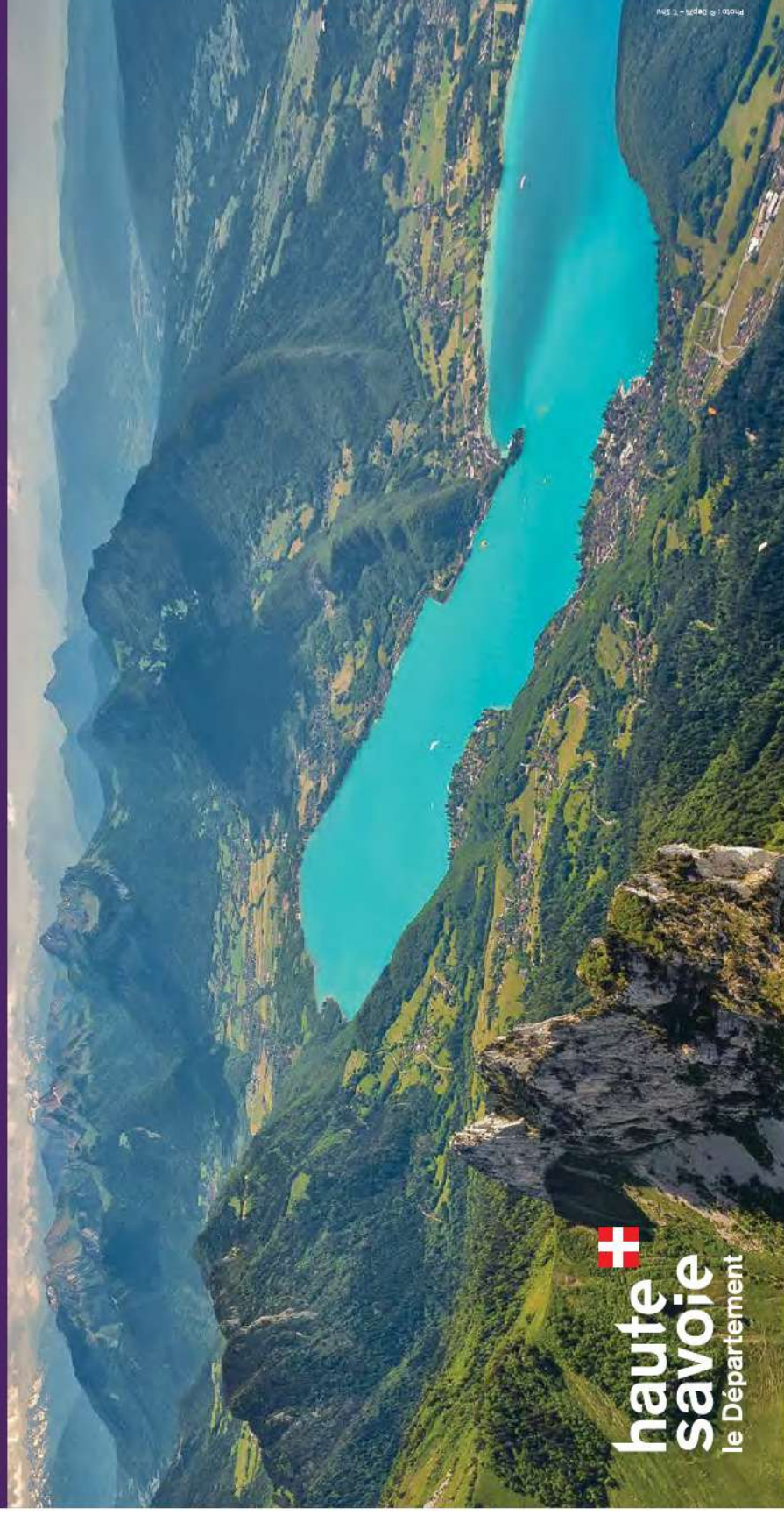
DONNE ACTE à M. le Président du Conseil départemental de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2021 et des Autorisations de Programme et leurs Crédits de Paiement échéancés prévisionnelles jointes en annexe, permettant la réalisation de ces orientations.

Délibération télétransmise en Préfecture
le 04/11/2020 ,
Publiée et certifiée exécutoire,
le 06/11/2020,
Signé,
Pour le Président du Conseil départemental,
Le Directeur du Pôle Assemblée,
Jean-Pierre MORET

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Signé,
Le Président du Conseil départemental,

M. MONTEIL Christian

Débat d'Orientations Budgétaires 2021
Conseil départemental du 02 novembre 2020



I. La conjoncture économique et sociale mondiale, française et haut-savoiarde

II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

III. Les hypothèses de projection financière

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

I. La conjoncture économique et sociale mondiale

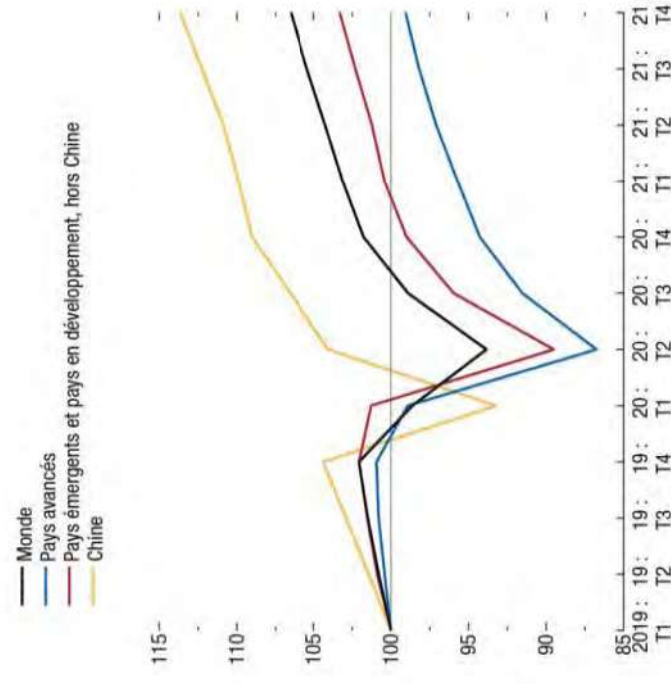
Dans le monde : une crise sans précédent, une reprise incertaine

Selon les projections du **Fonds Monétaire International** (FMI), l'activité mondiale a atteint un creux au deuxième trimestre 2020 et devrait se redresser ensuite.

Après une récession de l'ordre de - 4,9 % en 2020, la croissance mondiale devrait atteindre + 5,4 % en 2021.

L'impact négatif sur les ménages à bas revenus est particulièrement sévère et pourrait compromettre les progrès accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.

Le graphe ci-contre exprime en outre la projection **d'une crise plus profonde et d'une reprise plus lente dans les pays avancés.**



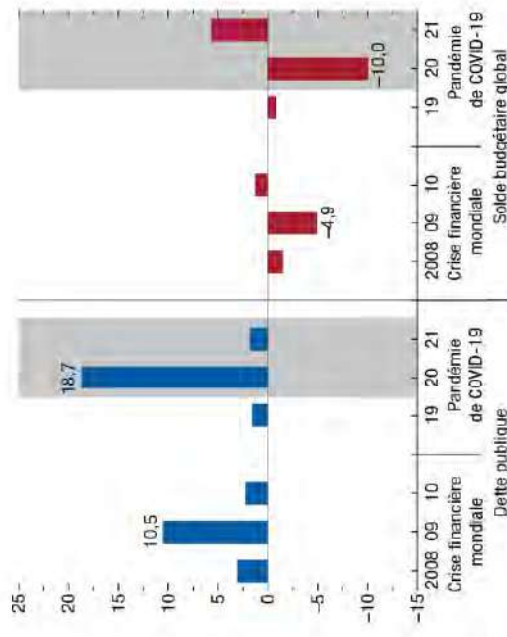
Graphe : Prospective du FMI d'évolution du PIB de différentes zones, en base 100 = T1 2019 / réalisé en juin 2020

I. La conjoncture économique et sociale mondiale

Dans le monde : une crise sans précédent, une reprise incertaine

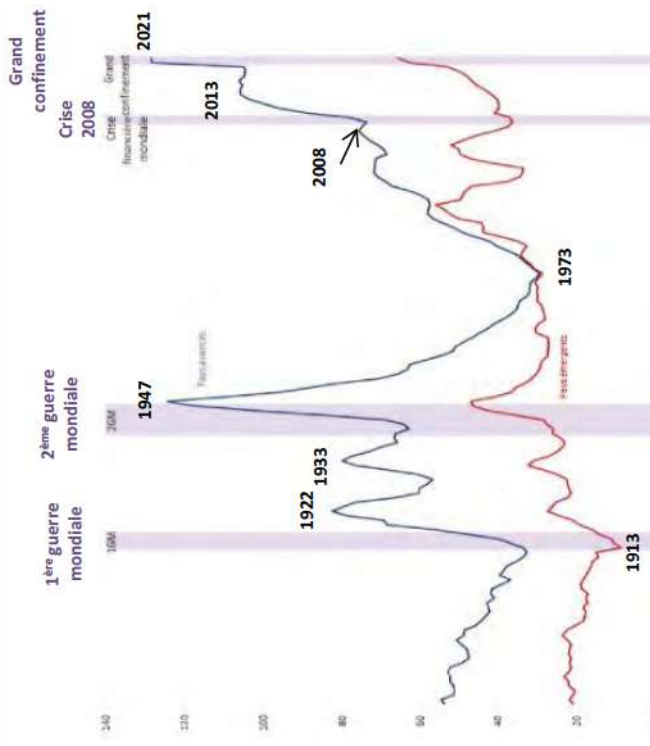
La chute des recettes fiscales des Etats, due à la forte contraction de la production, combinée à des mesures de relance budgétaire de grande envergure (11 000 Milliards d'euros) entraînent une **augmentation de la dette et des déficits publics sans précédent**, particulièrement pour les pays avancés.

Le FMI anticipe ainsi une dette publique mondiale à un niveau record, supérieur à 101,5 % du PIB en 2020, soit le plus haut niveau jamais observé



Graphique : Projections de la dette publique et du solde budgétaire globale au niveau mondial, en % du PIB (source : FMI)

Graphique : Dette publique mondiale, en % du PIB (source : FMI) (pays avancés en bleu, pays émergents en rouge)



La crise de la pandémie de Covid-19 a des conséquences financières nettement supérieures à la crise financière mondiale de 2008 sur les déficits budgétaires et la dette publique.

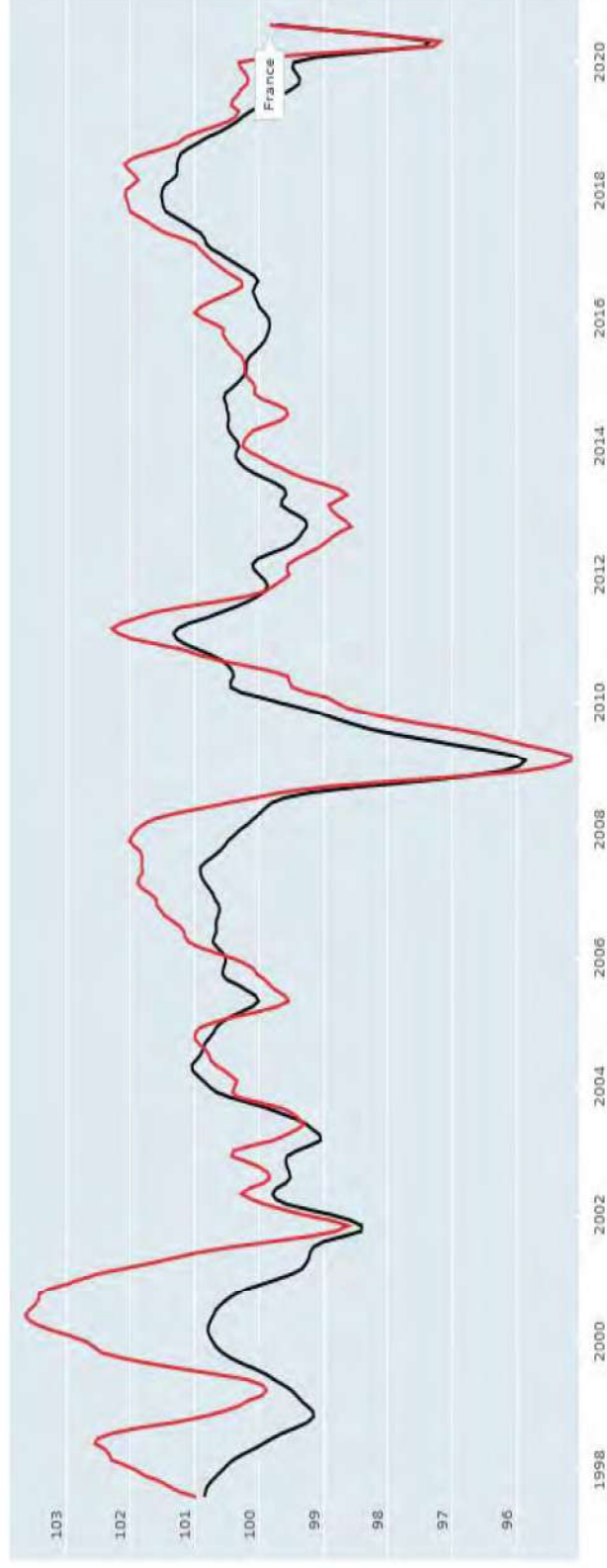
I. La conjoncture économique et sociale mondiale

Dans le monde, des aides pour préserver la confiance et limiter l'incertitude

Les pouvoirs publics ont réagi rapidement et massivement pour amortir le choc initial. Après s'être effondrée au premier trimestre, la confiance des entreprises s'est redressée rapidement (source : OCDE).

Ainsi, la chute de la confiance des milieux économiques est moins forte et moins longue que lors de la crise financière mondiale de 2008.

Graphie : Confiance des entreprises sur la période 1997-2020 pour l'ensemble des pays de l'OCDE et de la France (base 100 en novembre 1997 ; source : OCDE)



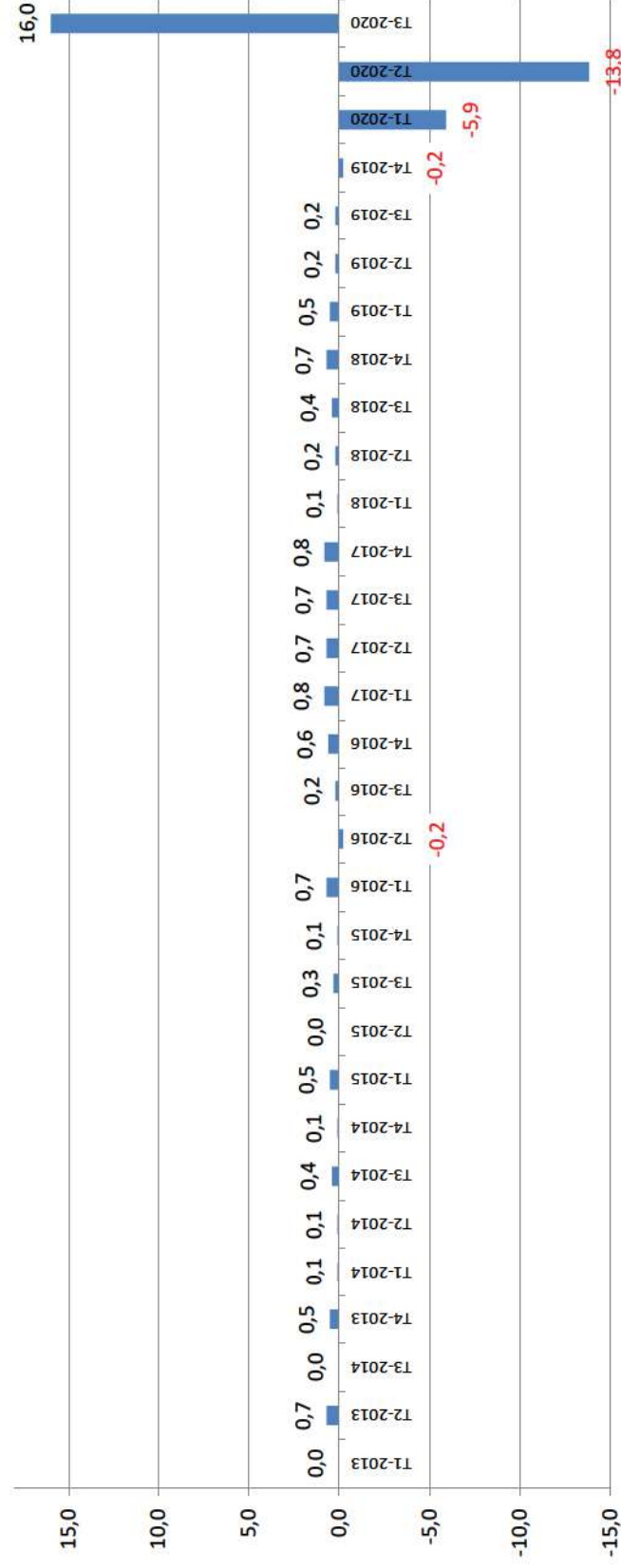
I. La conjoncture économique et sociale française

En France, un choc d'une ampleur inédite sur l'activité

La croissance française s'écroule en 2020 avec notamment une baisse de 13,8 % au 2^{ème} trimestre 2020. La France est donc officiellement entrée en récession (3 trimestres consécutifs négatifs).

Après ce choc très fort, le scénario privilégié par les économistes est celui d'une reprise progressive de l'activité, le PIB ne retrouvant son volume de fin 2019 qu'en 2022.

Graphie : Croissance trimestrielle en France (en % du PIB), données INSEE

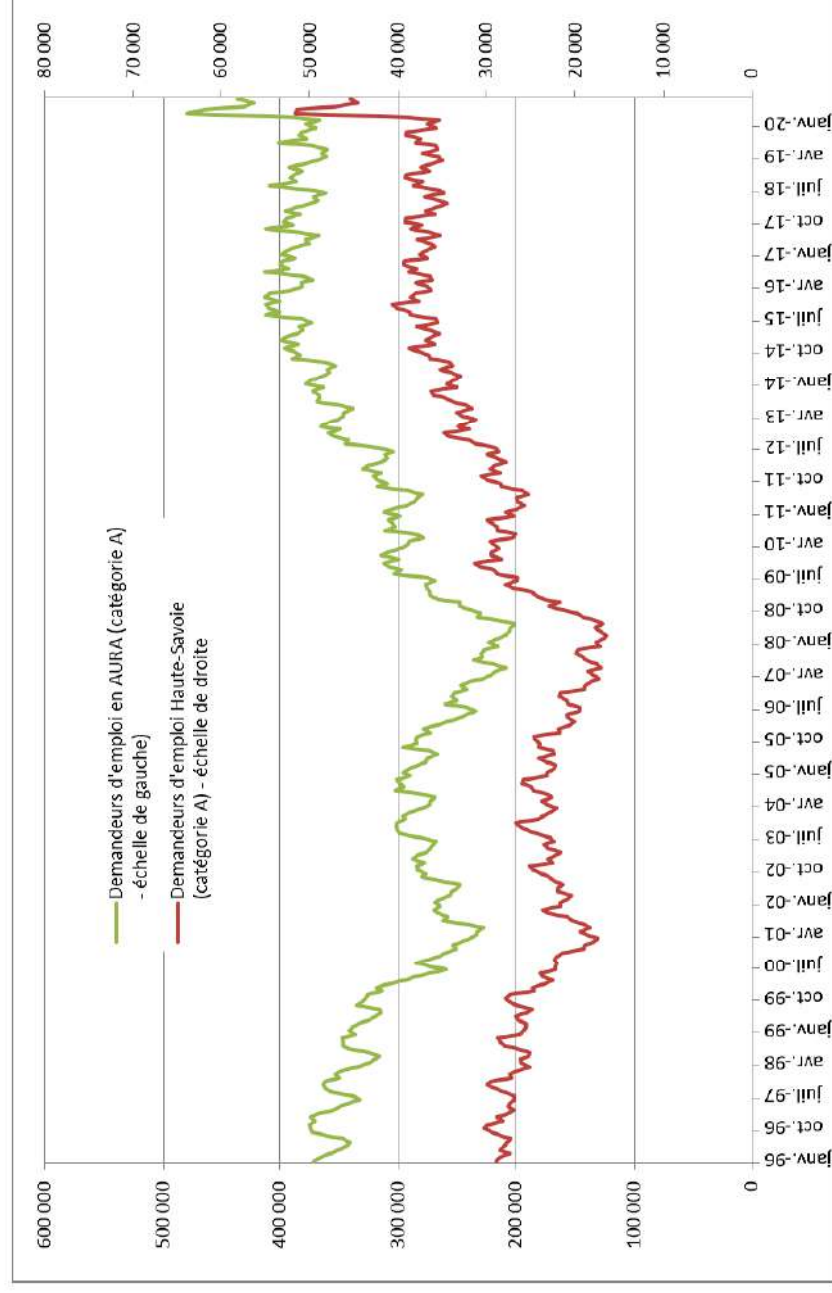


I. La conjoncture économique et sociale française

En France, un choc d'une ampleur inédite sur l'emploi

Le chômage en France se situe en aout 2020 à 4,031 millions demandeurs d'emploi contre 45 440 en Haute-Savoie (catégorie A – source : Pôle Emploi)

Après avoir été amortie par le dispositif de chômage partiel, la détérioration du marché du travail serait néanmoins importante en 2020. Selon les prévisions de la Banque de France, le taux de chômage pourrait connaître un pic supérieur à 11% en 2021 avant de diminuer ensuite sous les 10% d'ici 2022.



Graphie : Demandeurs d'emploi de catégorie A (données du site statistiques.pole-emploi.org)

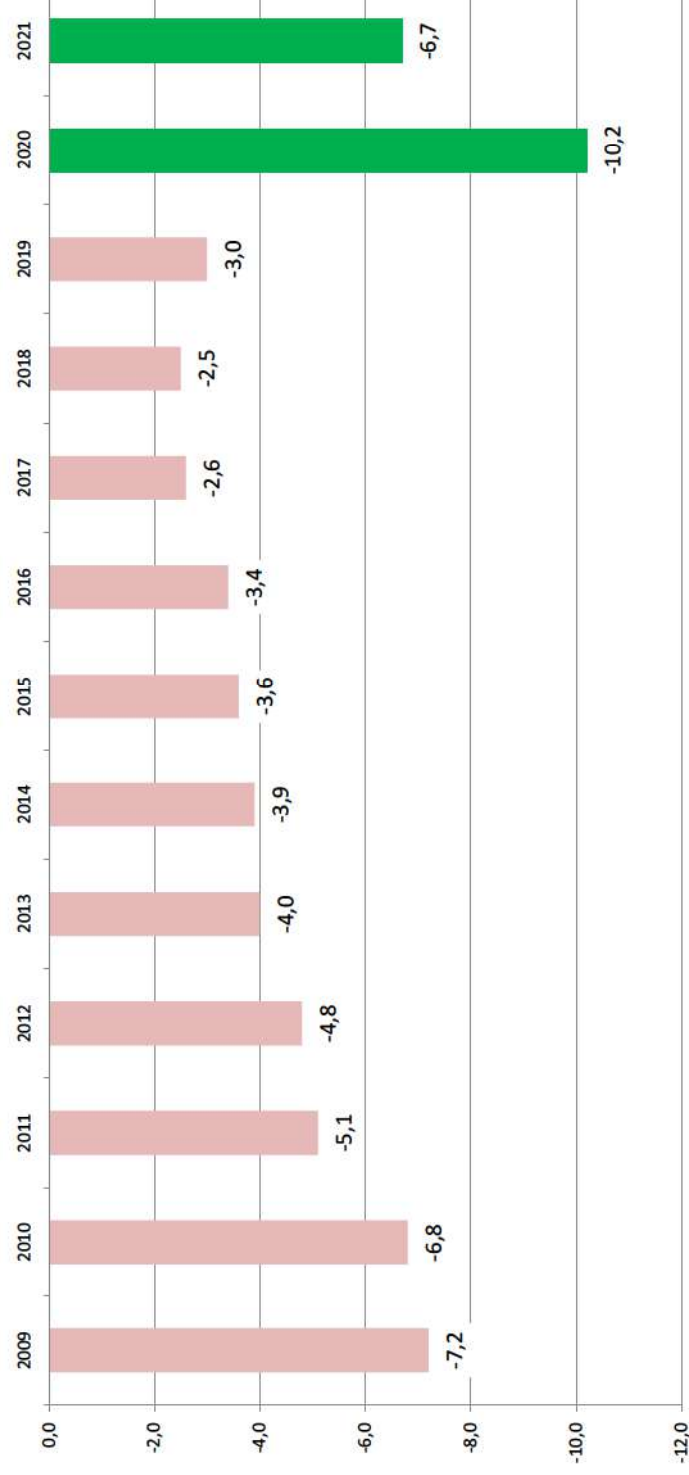
En Haute Savoie, le chômage se situait à 5,8% au 2^{ème} trimestre 2020

I. La conjoncture économique et sociale française

En France, un choc d'une ampleur inédite sur les finances publiques

Le déficit public, exprimé en % de PIB, s'établirait à -10,2 % en 2020 et à -6,7 % en 2021 selon le Gouvernement (septembre 2020). La loi de finances rectificatives n°3 pour 2020 prévoit un déficit à 225,1 Mds € (contre 93,1 Mds € en loi de finances 2020 initiale), sous les effets des baisses de rendement de la fiscalité et des mesures de soutien de l'activité (chômage partiel, ...).

Graphe : Déficit public en France (en % du PIB), données Eurostat et Gouvernement
NB : Les données en rose sont des données réalisées, en vert des données prévisionnelles



I. La conjoncture économique et sociale française

Un plan de relance européen, évolution historique de la construction européenne.

L'accord trouvé lors du sommet européen du 17 au 21 juillet 2020 prévoit un **plan de relance de 750 Mds €**, financé par un emprunt effectué par la Commission européenne.

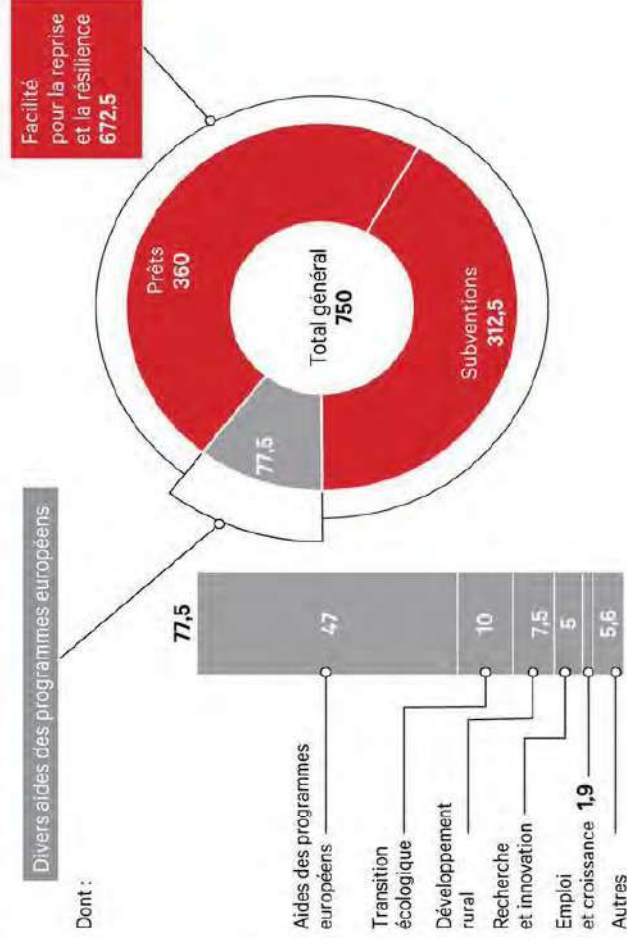
Ce plan de relance intègre **312,5 Mds € de subventions aux Etats** et **77,5 Mds € pour les programmes européens**.

La France bénéficierait de 22,7 Mds € pour 2021-2022 et 14,7 Mds € pour 2023.

Pour rembourser cet emprunt, l'UE se dotera de nouvelles ressources restant à définir : taxe sur le plastique non recyclé, redevance numérique, etc.

Les montants du plan de relance européen

En milliards d'euros



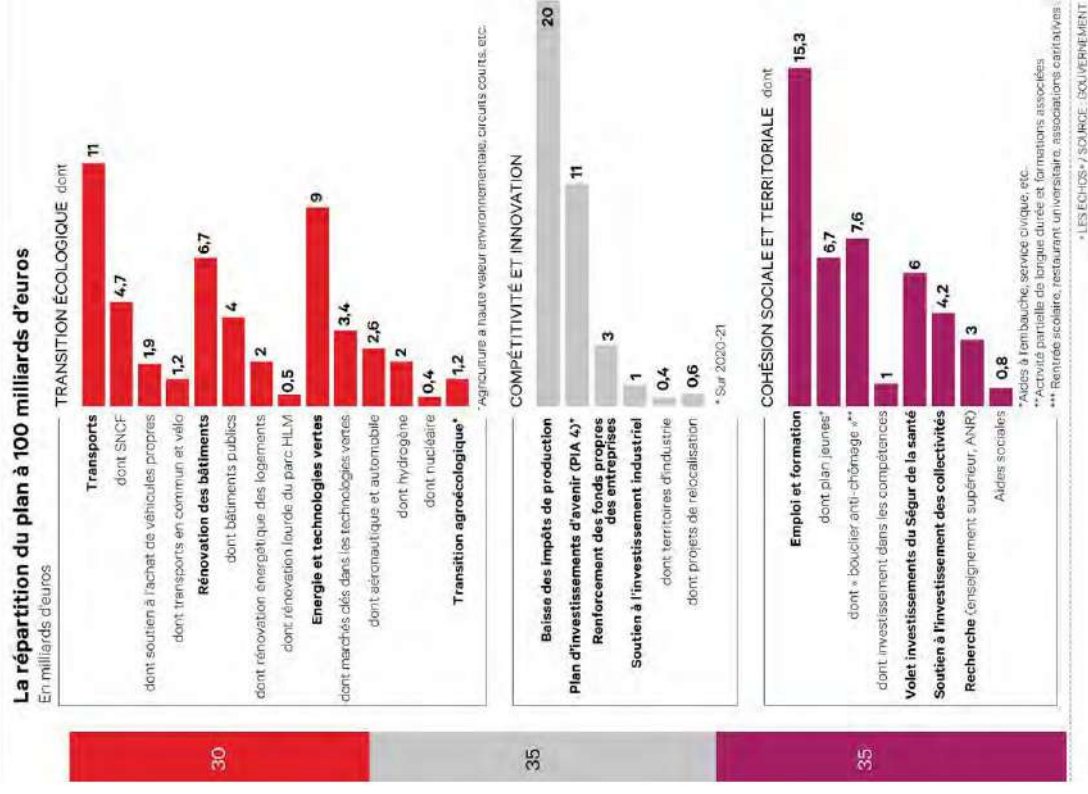
* LES ECHOS / SOURCE : COMMISSION EUROPEENNE

I. La conjoncture économique et sociale française

Un plan de relance français de 100 Mds €, dont 37,4 Mds € de l'UE

Le plan de relance français de 100 Mds € présenté en Conseil des ministres le 3 septembre 2020 décliné dans le PLF 2021 pourrait permettre d'accélérer les projets du Département sur les sujets suivants :

- Dans le secteur médico-social, la rénovation de places en EHPAD et la construction progressive de nouvelles places,
- La rénovation du parc locatif social,
- Les contrats de retour à l'emploi,
- La formation des infirmières et aides-soignantes,
- La transition écologique,
- L'enseignement supérieur / recherche,
- Les projets ferroviaires,
- La rénovation des collèges,
- Les projets de pistes cyclables et places de stationnement sécurisé.



I. La conjoncture économique et sociale en Haute-Savoie

Les effets sanitaires de la crise en Haute-Savoie * : 2 périodes

Tout d’abord, entre le 2 mars et le 26 avril, la région Auvergne - Rhône-Alpes a enregistré un **excédent de mortalité de 2020 décès (+18%)** par rapport à la même période en 2019. Elle a été en 5^{ème} position des régions les plus touchées de France.

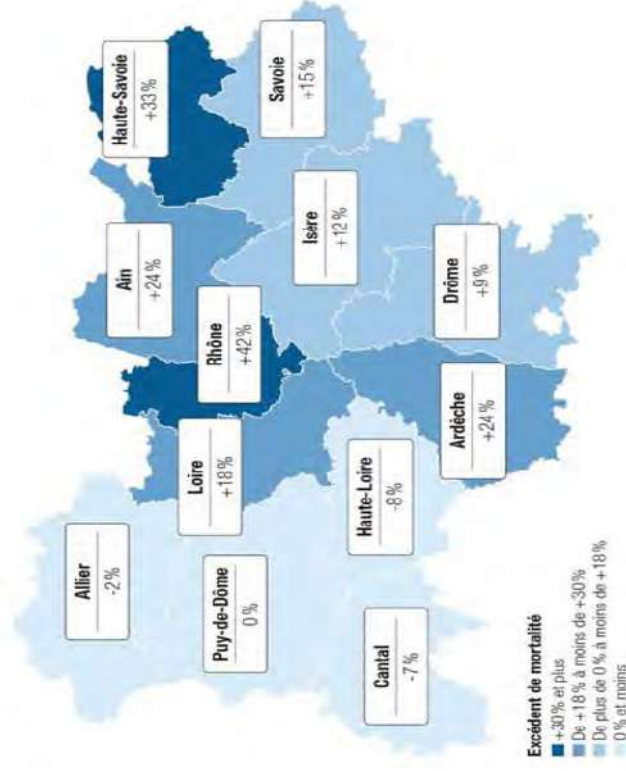
L’excédent de décès augmentant avec la densité du territoire, la **Haute-Savoie**, qui se caractérise par une forte densité de population et une ouverture sur l’extérieur importante s’est située au 23^{ème} rang des 101 départements français avec **33 % de décès supplémentaires**.

Aujourd’hui, les derniers points d’information de l’Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes montrent qu’au 24 septembre sur 800 personnes hospitalisées en Auvergne-Rhône-Alpes, **le Département de la Haute-Savoie en compte « seulement » 23**, dont 2 sont en réanimation (contre 128 au total sur la région).

Ainsi la Haute-Savoie n’a pas dépassé le seuil d’alerte contrairement à l’Isère ou à la Savoie. Le taux d’incidence y est de 46,2 pour 100 000 habitants contre 111/100 000 habitants au niveau régional. Le taux de positivité de 6,5% contre 7,2% au niveau régional.

COMPARAISON DU NOMBRE DE DÉCÈS 2020 / 2019

Sur la période du 2 mars au 26 avril 2020 rapportés à ceux de 2019 sur la même période

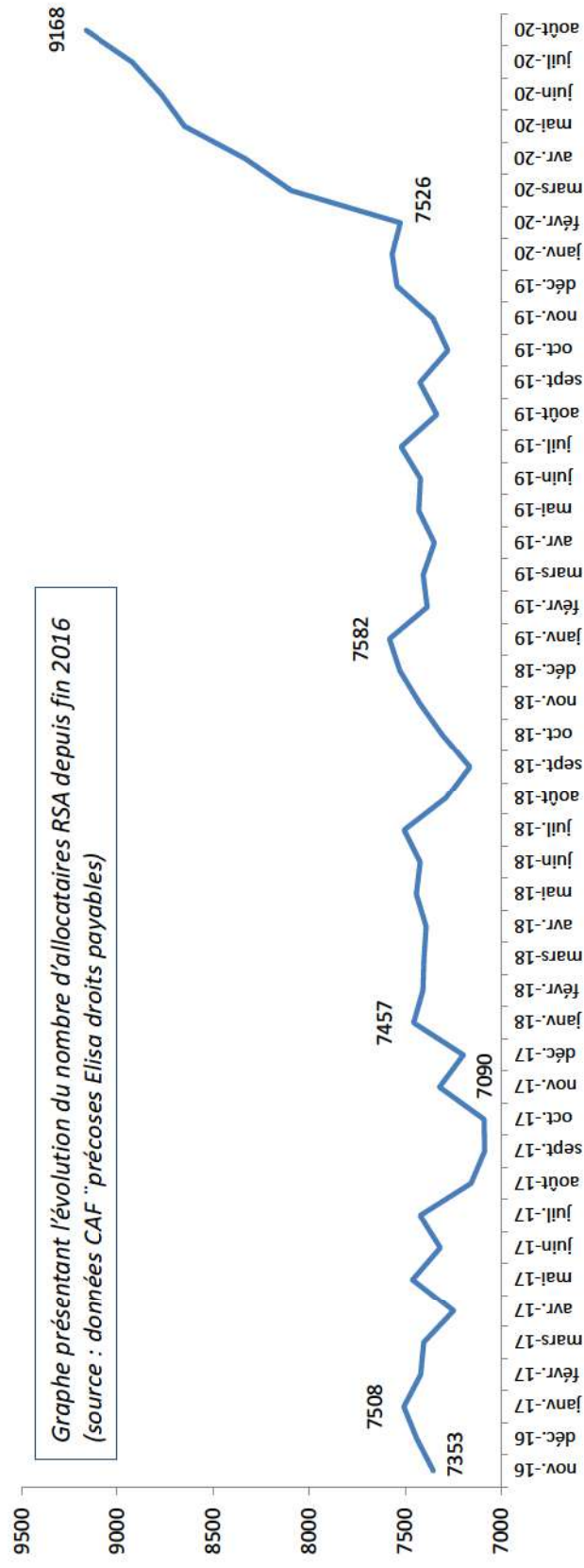


* Sources : Note INSEE Flash Auvergne-Rhône-Alpes n°73 – Mai 2020 et Point information ARS AURA

I. La conjoncture économique et sociale en Haute-Savoie

Les effets économiques et sociaux de la crise en Haute-Savoie.

Le nombre d'allocataires du rSa a fortement évolué depuis le début de la crise sanitaire pour atteindre un niveau record en août à 9 168. Cela représente une augmentation de + 21 % par rapport à janvier 2020 (7 569).

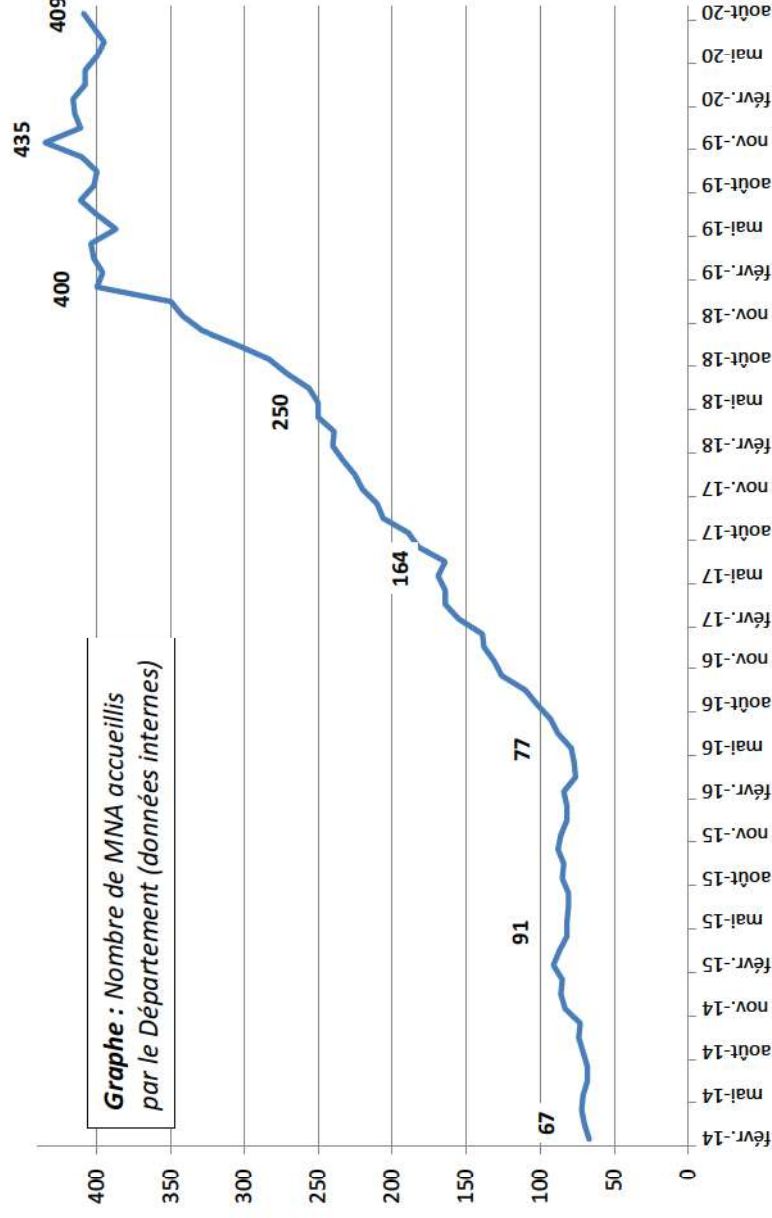


I. La conjoncture économique et sociale en Haute-Savoie

Une dynamique toujours élevée de l'activité de protection de l'enfance.

L'activité de la protection de l'enfance est très forte depuis le début de l'année, avec une progression de l'ordre de 15%.

L'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) en forte progression depuis 2016, s'est stabilisé depuis 18 mois. La crise sanitaire et la fermeture des frontières n'ont pas altéré cette tendance.



I. La conjoncture économique et sociale en Haute-Savoie

La Haute-Savoie est entrée dans la crise avec atouts et des défis importants à relever

Une croissance démographique importante, mais en décélération : entre 2010 et 2020, la population a progressé de + 12,24 % (contre + 3,40% en France métropolitaine) ; la population de la Haute-Savoie est en 2020 de 828 405 habitants (données INSEE).

Evolution annuelle de la population de Haute-Savoie de 2001 à 2020



Source : INSEE

I. La conjoncture économique et sociale en Haute-Savoie

La Haute-Savoie est entrée dans la crise avec des atouts et des défis importants à relever

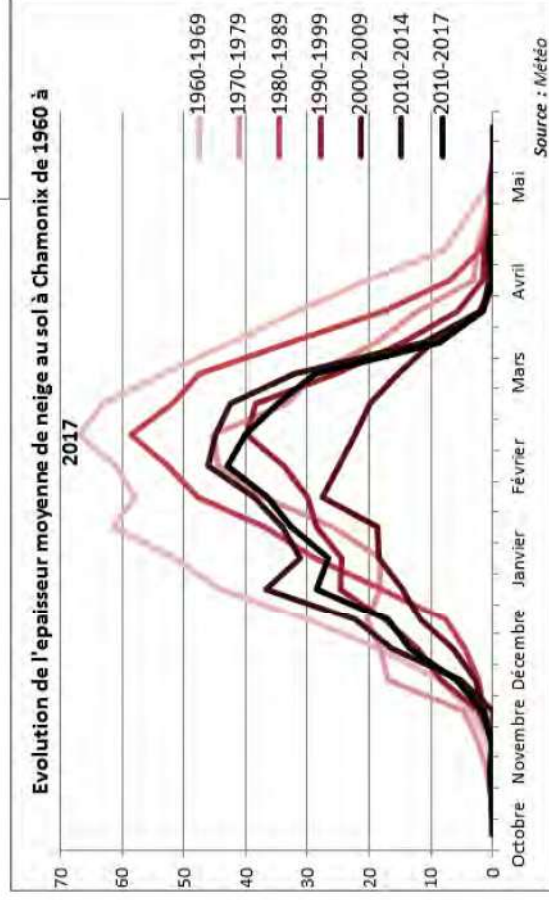
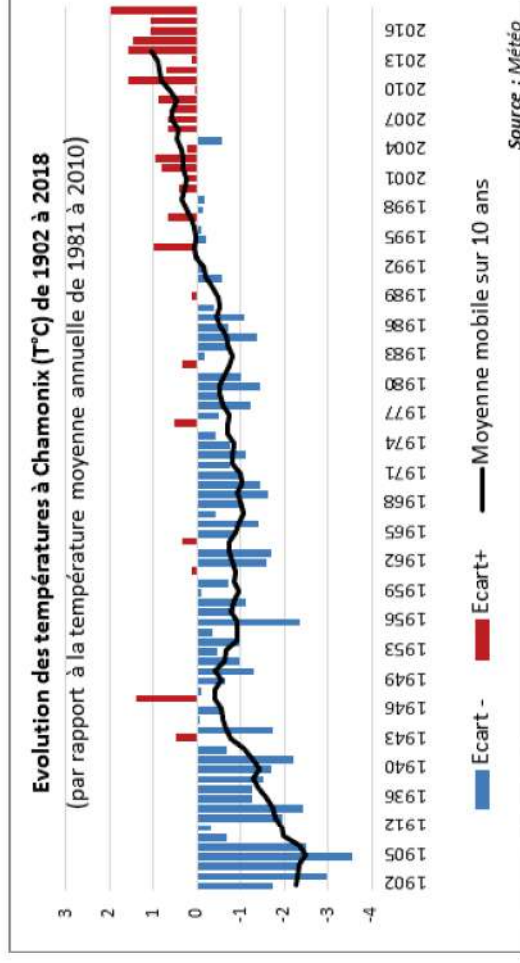
- Une forte croissance des revenus : le revenu médian haut-savoyard en 2017 est le plus haut de France métropolitaine (hors Ile-de-France) avec 25 700 € par ménage,
- Une amplitude des inégalités importante : la Haute-Savoie est le Département dont la répartition des revenus est la plus inégalitaire de France métropolitaine (écart entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches),
- Une dépendance vis-à-vis du Canton de Genève qui s'affirme avec près de 93 000 travailleurs transfrontaliers, dont 15 000 suisses,
- Une économie diversifiée et productive avec des secteurs puissants comme le décolletage (en lien avec les difficultés de l'aéronautique) et le tourisme mais fortement fragilisés par la crise sanitaire et économique,
- Un marché de l'immobilier dynamique qui permet au Département de bénéficier de ressources élevées de Droits de mutation à titre onéreux mais un accès au logement des moins favorisés encore difficile,
- Un taux de chômage faible, à 5,8% au deuxième trimestre 2020 (*source : INSEE*), mais une situation qui se tend avec la crise sanitaire et économique,
- Un trafic routier dense avec la forte hausse des déplacements pendulaires, notamment liée au prix élevé de l'immobilier à proximité de la Suisse.

I. La conjoncture économique et sociale en Haute-Savoie

Les enjeux environnementaux restent prégnants sur notre territoire.

Le réchauffement climatique a entraîné un raccourcissement de la durée d'enneigement et de son intensité.

Les effets à moyen et long terme risquent d'être élevés sur le tourisme hivernal et l'activité économique des stations.



A Chamonix (graphe ci contre), la neige est présente 40 jours de moins que dans les années 60.

I. La conjoncture économique et sociale mondiale, française et haut-savoiarde

II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

III. Les hypothèses de projection financière

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

[Le respect du contrat de Cahors en 2018 et 2019](#)

En juin 2018, le Département a contractualisé avec l'Etat dans le cadre de la *Loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022* sur un objectif de hausse contrainte des dépenses de fonctionnement de 1,20 % par an en 2018, 2019 et 2020 (base : CA 2017), et de réduction de la dette.

Les comptes de gestion 2018 et 2019 ont respecté les objectifs fixés.

En **2021**, si juridiquement le principe de respect de la hausse maximum de 1,20 % des dépenses de fonctionnement par an subsiste pour les comptes 2020, l'article 12 de la loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie du covid-19 **annule le dispositif de reprise financière prévu en cas de dépassement de ce niveau**

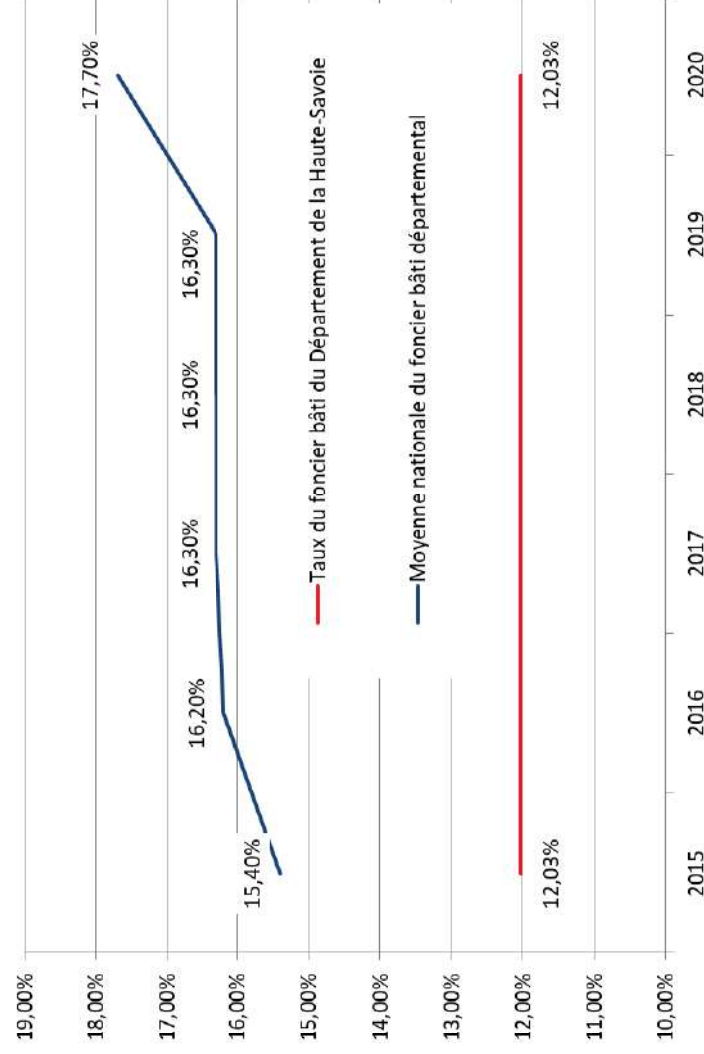
Enfin, le Département n'a pas emprunté sur la période 2018-2019, et a donc respecté l'objectif de maîtrise de la dette publique.

II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

La fin du lien entre les départements et la fiscalité directe locale

Fait majeur en 2021, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes.

Il faut souligner qu'à l'entrée dans la crise sanitaire puis économique, le Département dispose **d'une situation financière saine, sans avoir eu recours au levier de la fiscalité directe locale depuis 2011.**



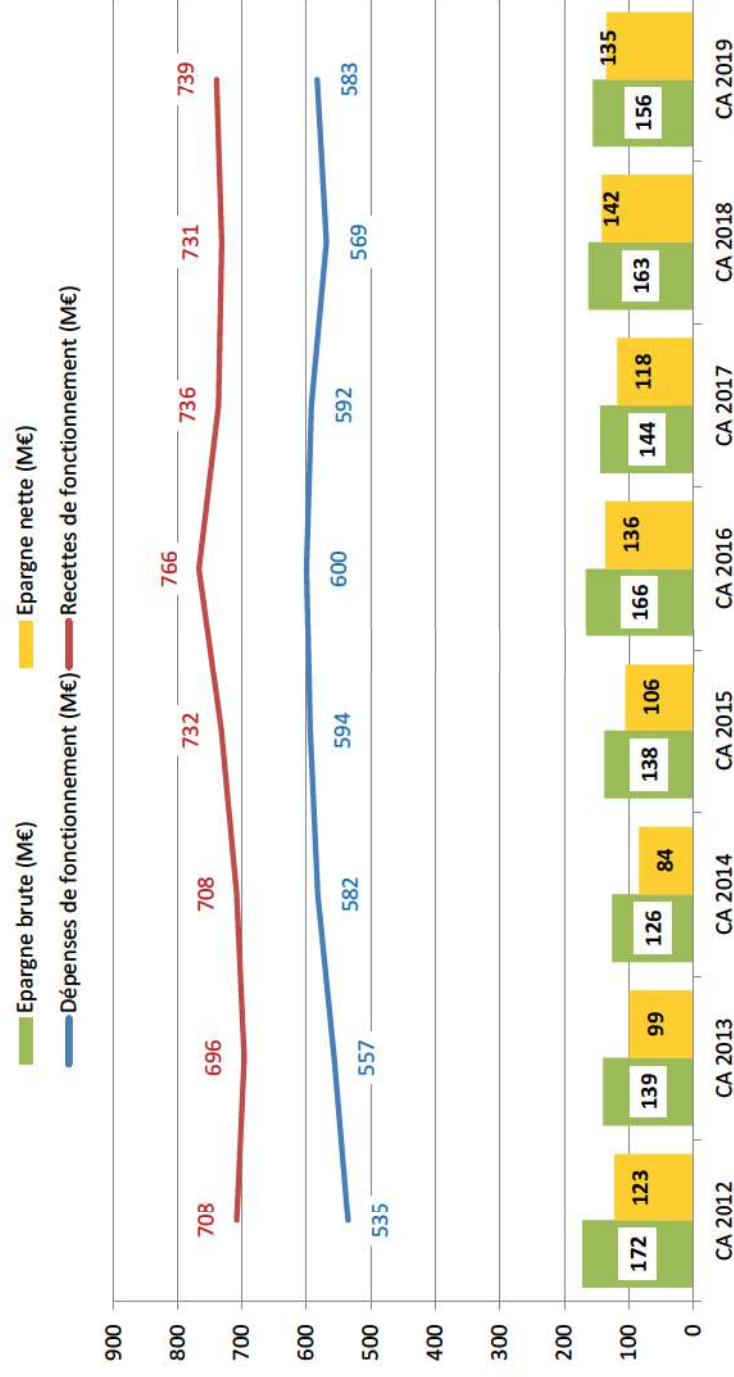
II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

La fin d'un cycle d'épargne élevée

L'analyse rétrospective est marquée par un niveau d'épargne élevé en raison :

- de recettes de fiscalité directe et indirecte dynamiques, sans recourir à la hausse des taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- de dépenses maîtrisées,
- du désendettement appliqué.

Évolution rétrospective des épargnes

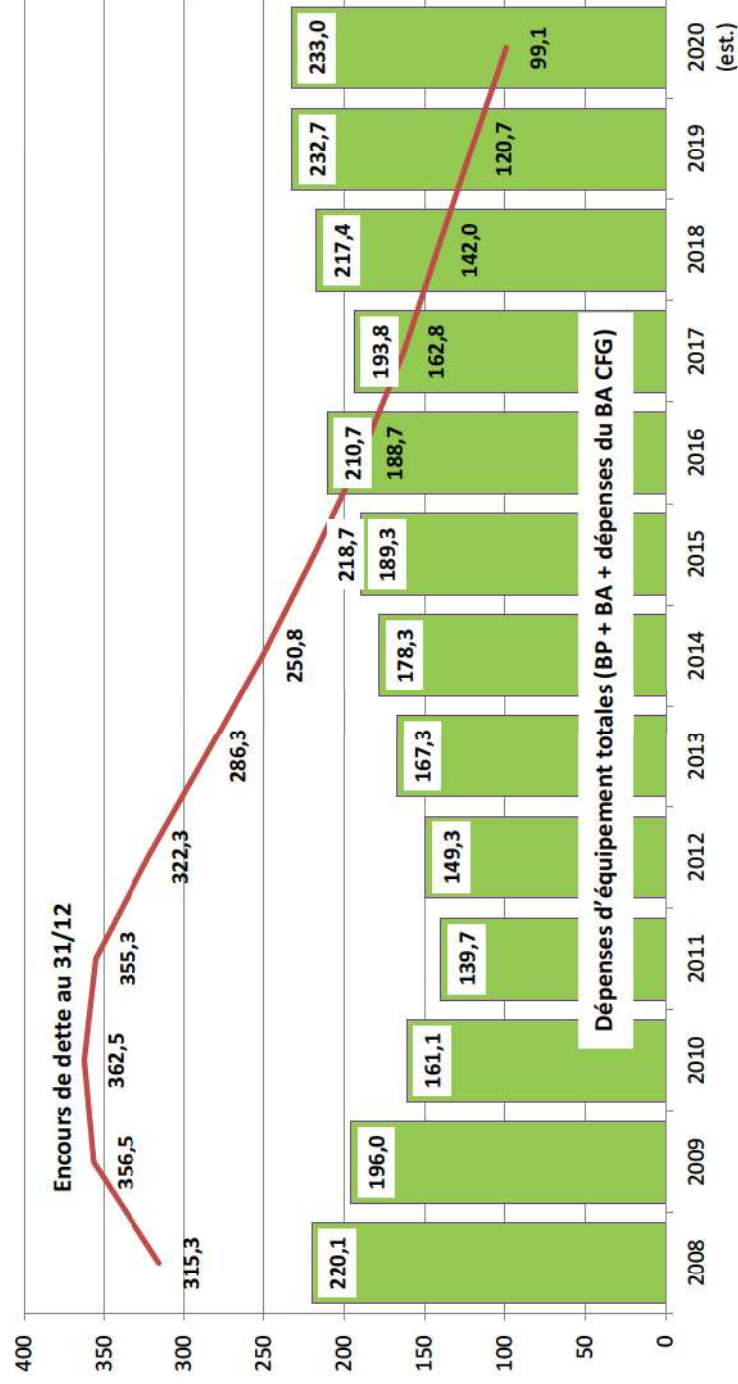


II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

La fin d'un cycle de désendettement

Depuis 2010, le Département s'est désendetté de 263 M€ tout en investissant massivement.

Graphe : Evolution rétrospective et prospective de l'encours de dette (en CA, en M€)



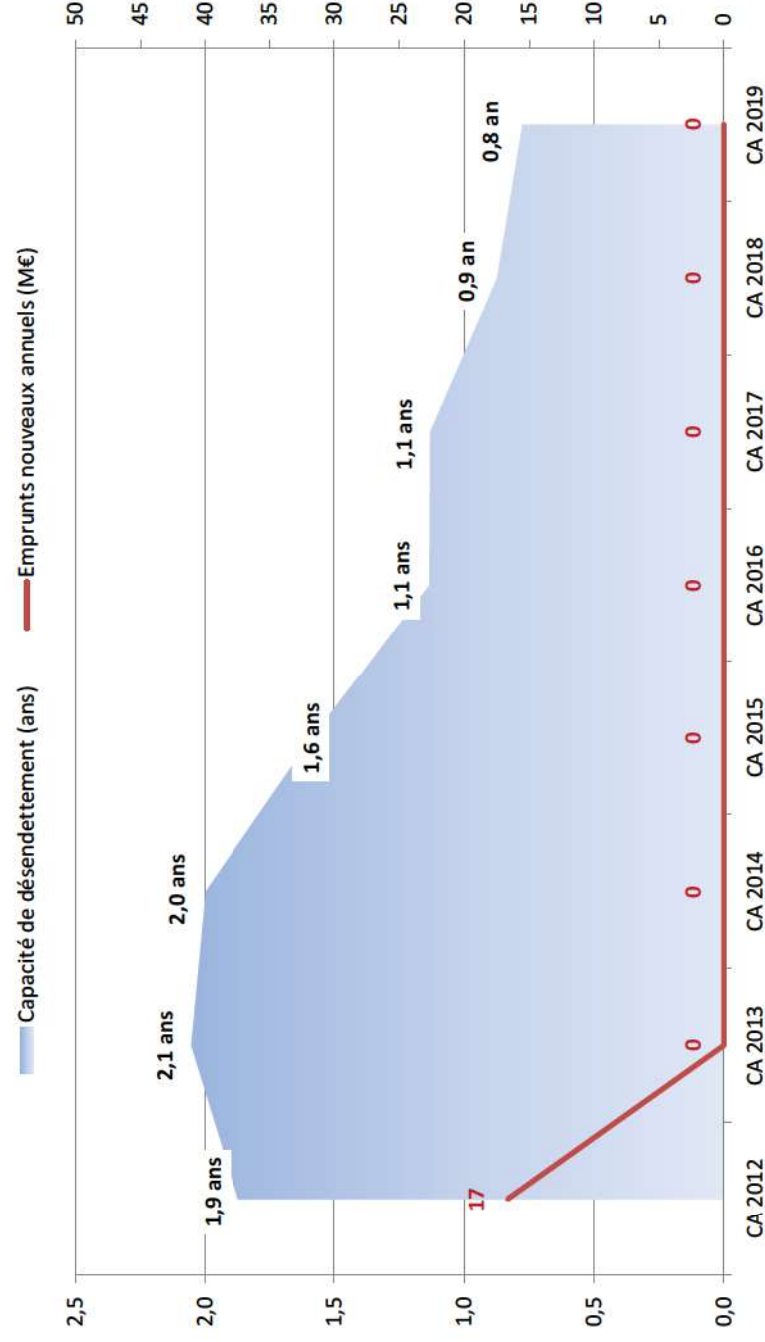
II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

La fin d'un cycle de désendettement

De fait, la capacité de désendettement du Département est aujourd'hui très favorable.

La capacité de désendettement moyenne des départements de même strate en 2018 était de 3,7 ans (4,1 ans en 2017 / données FSL).

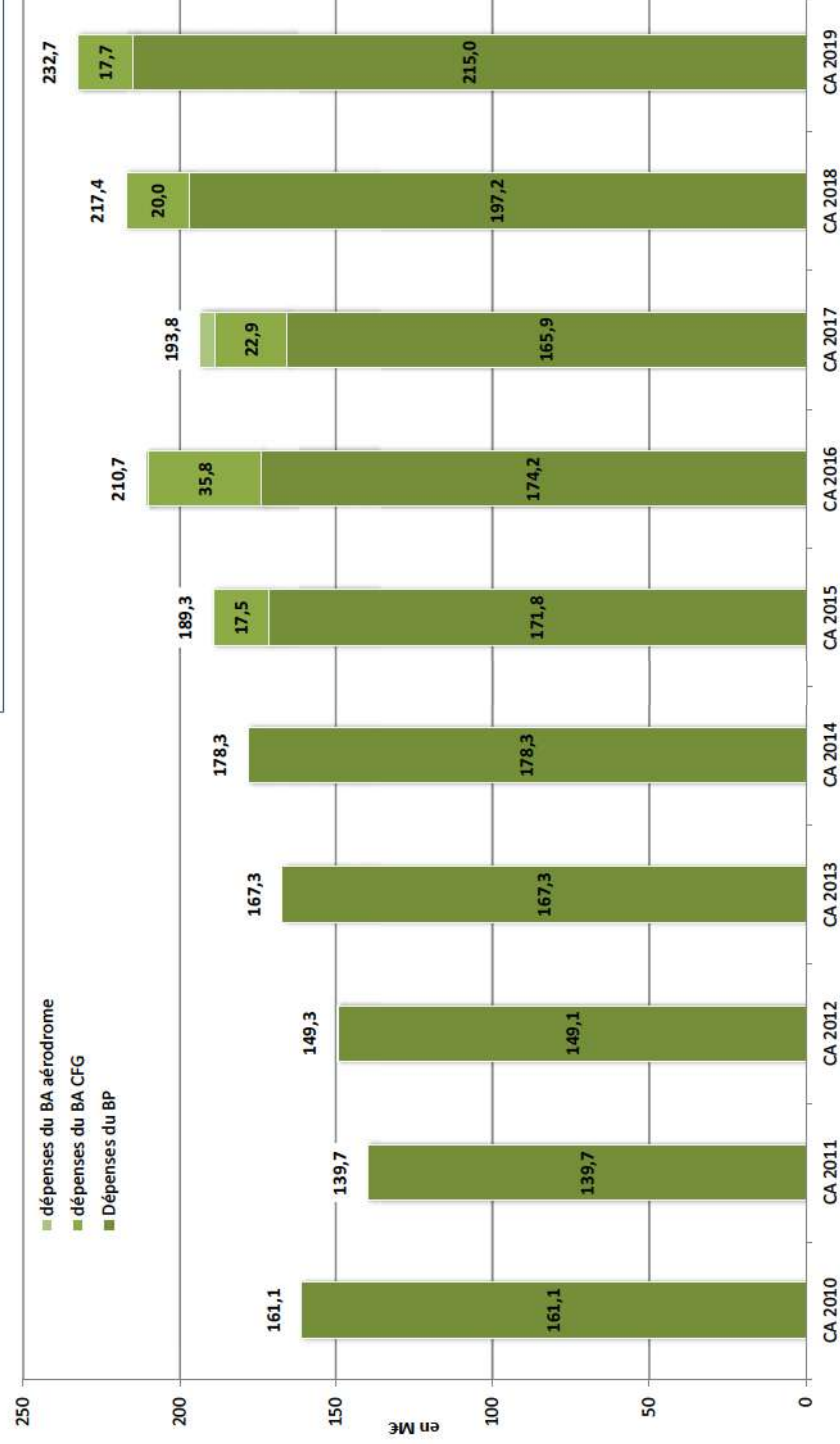
Évolution rétrospective de la capacité de désendettement (en années)



II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

Une montée en puissance des investissements

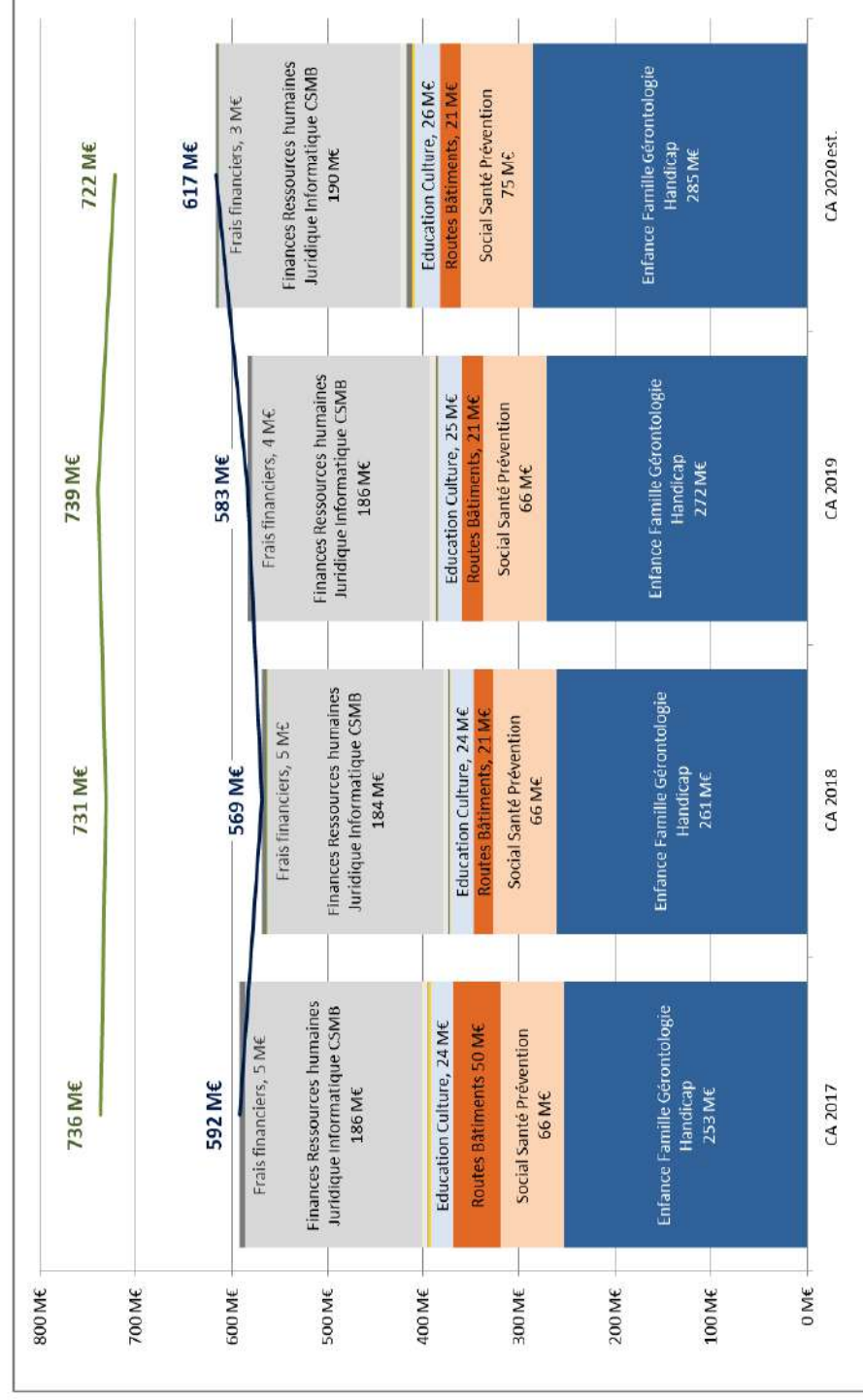
Graphique : Evolution des dépenses d'équipement réalisées sur la période 2010-2019



II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

Une situation financière favorable tempérée par une augmentation des dépenses et une baisse des recettes en 2020

Cet effet ciseau sur la section de fonctionnement résulte de la hausse sensible des dépenses, dont une partie est liée à la crise sanitaire, et de la baisse des recettes, notamment fiscales. La prospective confirmera cette tendance.



NB : Le CA 2020 est une estimation sur la base des données disponibles lors de la préparation des documents.

II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

Des mesures volontaires et fortes d'accompagnement du territoire pendant la crise sanitaire et économique

Des moyens importants, supérieurs à 15 millions d'euros, ont été déployés ou sont en cours de déploiement pour accompagner le territoire. On peut notamment citer les actions suivantes :

- Maintien des projets d'investissement,
- Accélération des paiements aux fournisseurs et augmentation des avances dans le cadre des marchés publics,
- Doublement de l'indemnité journalière d'entretien des assistants familiaux,
- Financement à 100% d'une machine permettant de produire 1 200 000 masques par mois,
- Financement de respirateurs pour les centres hospitaliers de Haute-Savoie ayant un service de réanimation,
- Soutien aux communes et aux intercommunalités pour leur permettre de financer les mesures d'urgence ayant contribué à maintenir l'activité pendant le confinement et pour le déconfinement,
- Accompagnement social d'urgence des travailleurs non salariés dont les entreprises ont été frappées par les mesures de fermeture administrative, et ne bénéficiant pas de chômage partiel,
- Financement du dispositif « Sport, Santé, Culture et Civisme »,
- Aide à la filière du tourisme et de l'hébergement via le fonds « Région Unie » de la Région Auvergne Rhône-Alpes,
- Aide aux refuges et « centres de vacances pour enfants et adolescents » afin de les accompagner dans l'acquisition de matériel spécifique et les aménagements particuliers indispensables au respect des protocoles sanitaires,
- Aide exceptionnelle aux clubs sportifs de haut niveau,
- Mise aux normes sanitaires du Laboratoire départemental pour réaliser des tests COVID,
- Primes aux personnels des établissements médico-sociaux, de protection de l'enfance et au personnel départemental,
- Soutien aux acteurs de l'événementiel.

I. La conjoncture économique et sociale mondiale, française et haut-savoiarde

II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

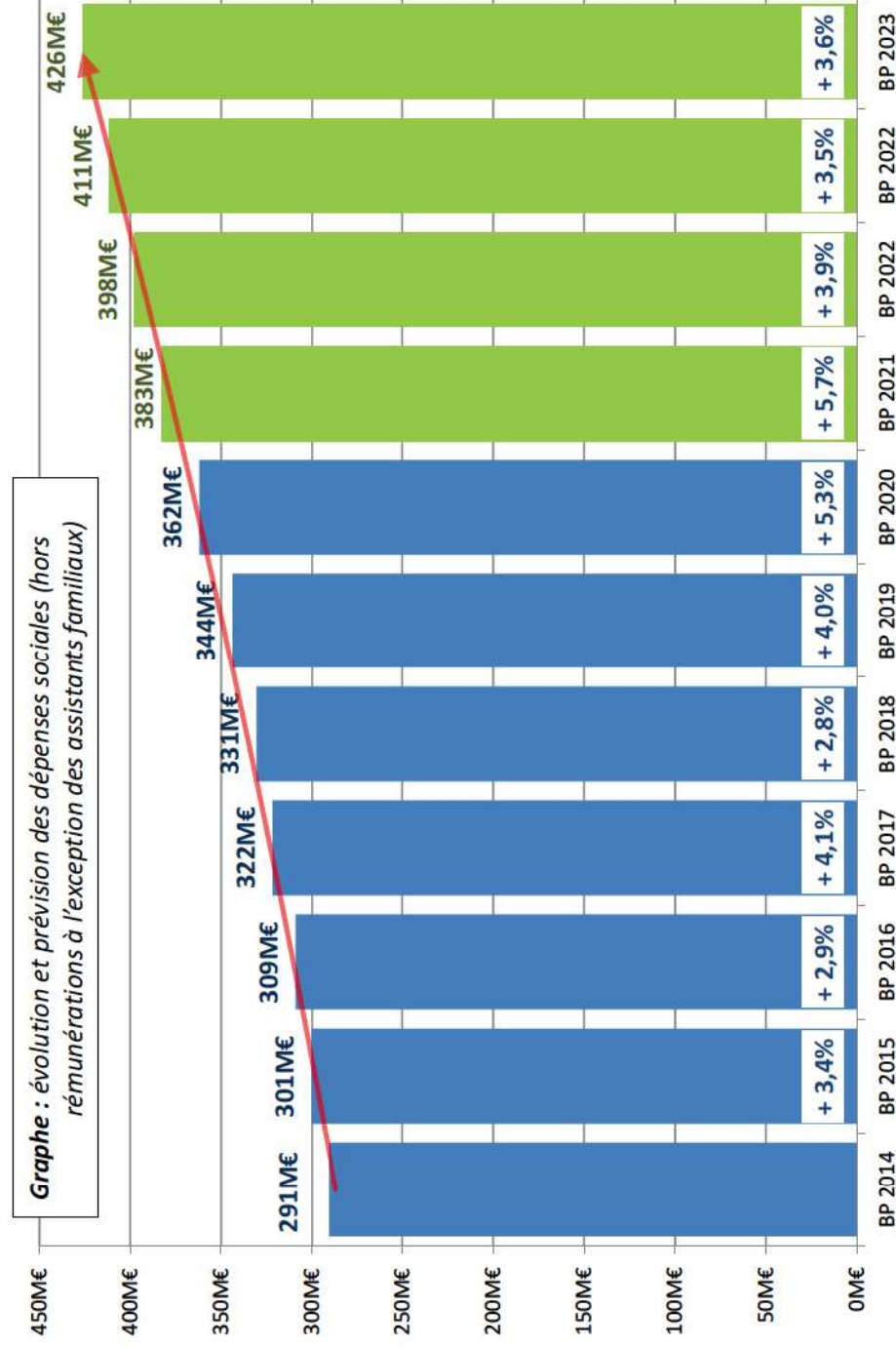
III. Les hypothèses de projection financière

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

III. Les hypothèses de projection financières

La poursuite de la dynamique de hausse des dépenses sociales.

Avec la crise sanitaire, ce sont les dépenses de rSa et les dépenses en faveur de la Protection de l'Enfance qui connaissent la plus forte évolution.



III. Les hypothèses de projection financières

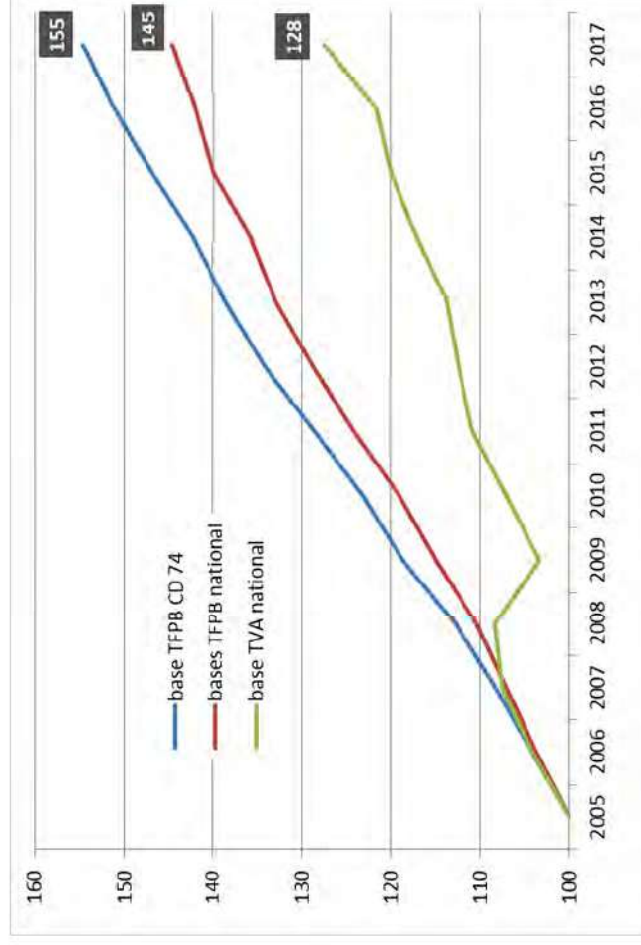
Le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

Si le Président de la République avait envisagé le 14 juillet de décaler la suppression de la taxe d'habitation pour les ménages les plus aisés, le Ministre des Finances a confirmé le 24 août que le calendrier de la réforme serait respecté.

Transfert de la Taxe
Foncière sur les
Propriétés Bâties (TFPB)



Perception d'une fraction de la taxe sur la valeur ajoutée = Somme produit TFPB 2020 (bases 2020 * taux 2019) +
Moyenne des rôles supplémentaires 2018-2020 + Exonérations de TFPB 2020
TVA à percevoir par le Département en 2021 : 160,7 M€



Effets de cette réforme pour les départements :

- Perte d'une année d'actualisation des bases fiscales = manque à gagner pour le Département estimé à 4,8 M€,
- Perte du pouvoir de taux,
- Perte d'une ressource stable remplacée par une ressource sensible à la conjoncture économique,
- Compensation par une ressource moins dynamique dans une perspective longue (graphe ci contre – données ADF)

Au terme de la réforme, 60% des recettes de fonctionnement du Département (DMTO, CVAE, TVA) seront sensibles à la conjoncture. La crise actuelle démontre la fragilité induite par cette réforme pour les départements qui ont un rôle contracyclique.

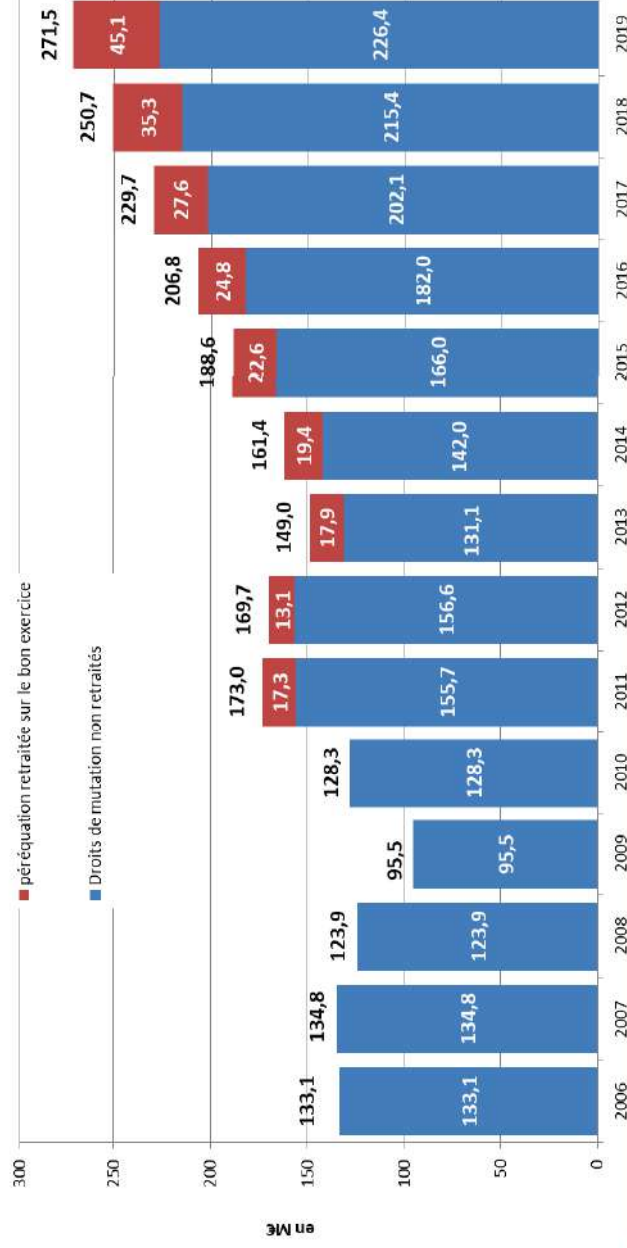
III. Les hypothèses de projection financières

Une stabilisation de la charge de péréquation sur les DMTO

La prévision de recette de DMTO se doit d'être d'autant plus prudente que les **mécanismes de péréquation horizontale sont renforcés** chaque année, ce qui aboutit à un alourdissement des prélèvements pour le Département du fait de ses caractéristiques socio-économiques.

- La LF 2020 a créé un fonds globalisé de péréquation sur les DMTO, fusionnant les 3 fonds précédents, alimenté par :
- Un prélèvement, non plafonné, de 0,34 % de l'assiette de droit commun des DMTO N-1,
 - Un prélèvement progressif sur les départements dont l'assiette de droit commun des DMTO N-1 est supérieure à 75% de l'assiette moyenne des DMTO plafonné à 12% des DMTO N-1 (enveloppe nationale cible de 750 M€)

Le prélèvement est estimé à 42,9 M€ en 2021, dans l'attente du PLF 2020.

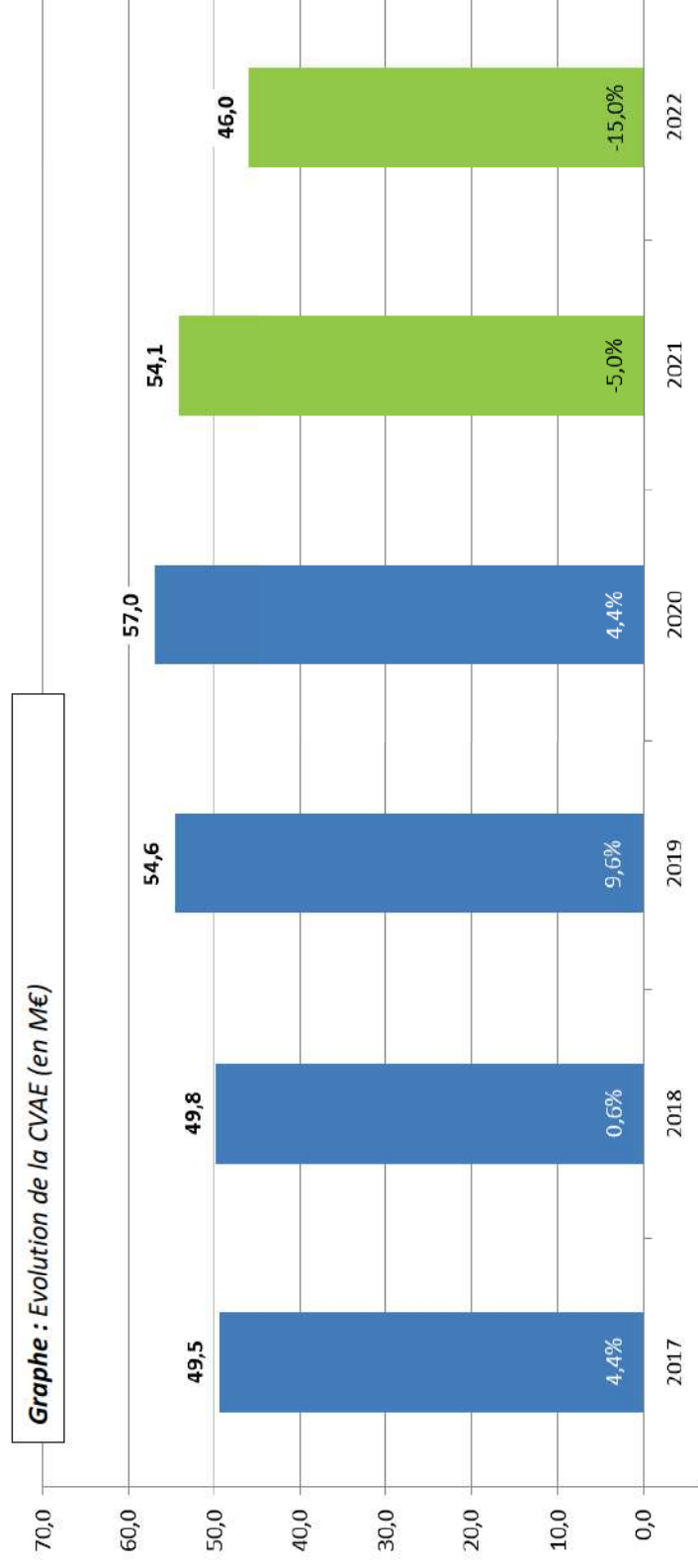


Graphique : Evolution en Compte Administratif des DMTO et de la péréquation (rouge) en M€ depuis 2008

III. Les hypothèses de projection financières

Une baisse de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) attendue

Compte tenu de l'impact de la crise sanitaire sur les comptes des entreprises, du mode de calcul et de la perception de la CVAE, des anticipations de chute de 5% en 2021 puis 15% en 2022 sont faites.



- I. La conjoncture économique et sociale mondiale, française et haut-savoiarde

- II. La situation financière du Département, éléments d'analyse rétrospective

- III. Les hypothèses de projection financière

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

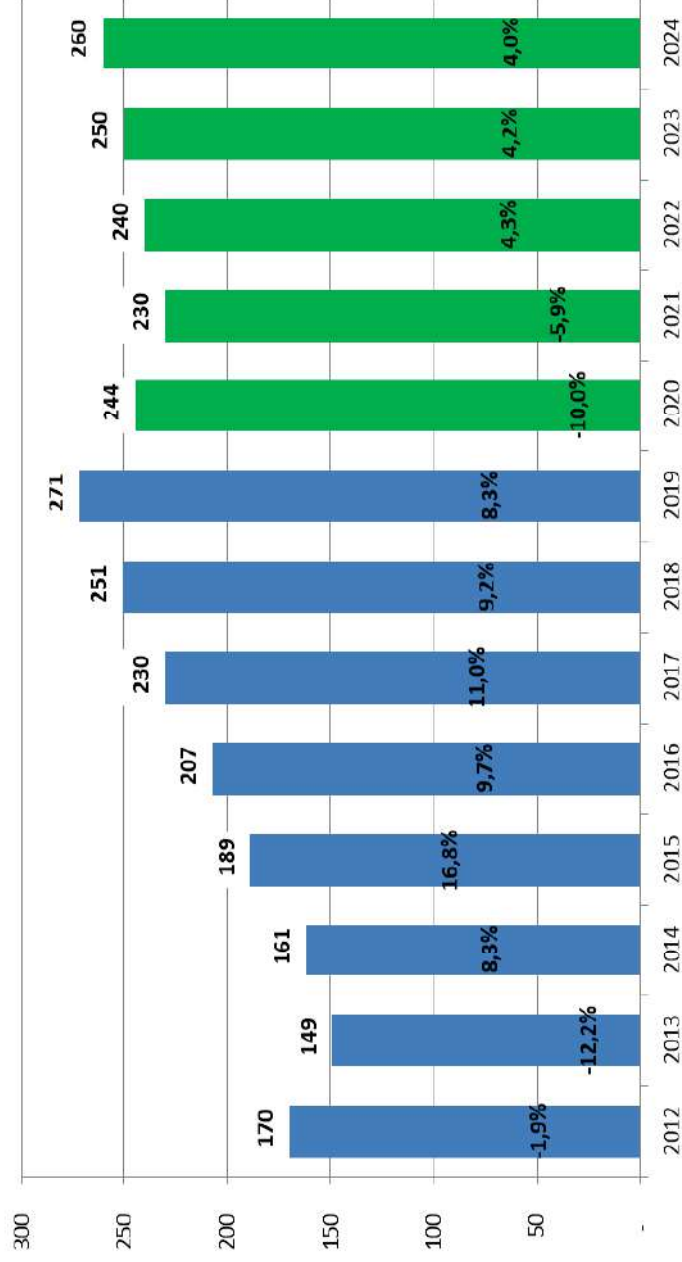
IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Une évaluation prudente des DMTO

L'évolution des DMTO dépend du marché de l'immobilier, par nature cyclique. Si cette évolution a été favorable depuis 6 ans, il faut rappeler 2 baisses récentes qui rendent compte de la volatilité : -29 % entre 2007 et 2009, et -12,2 % entre 2012 et 2013. A la fin du mois d'août, la baisse du produit de DMTO par rapport à la même période en 2019 est de -4,7 %.

Il est difficile de projeter ce que seront les DMTO à la fin de l'année et les années suivantes. La crise économique semble être devant nous, ce qui pourrait entraîner une baisse de cette recette. Mais en même temps, le marché immobilier en Haute-Savoie reste très dynamique. Une grande incertitude demeure.

Evolution des DMTO



L'hypothèse retenue pour la construction budgétaire 2021 est de maintenir une inscription de **230 M€**, puis une progression de 10 M€ par an, ce qui signifie un retour au niveau de 2019 en 2025 seulement.

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

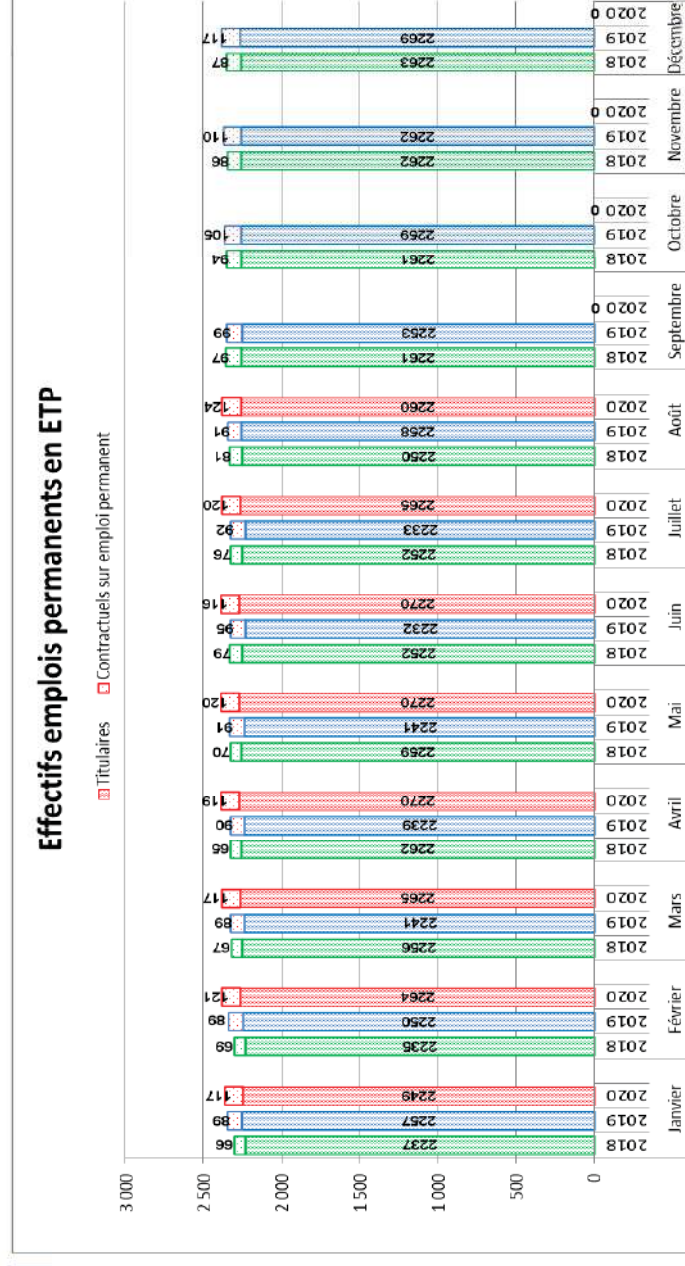
Des charges de gestion sous contrainte

Au-delà des mesures d'accompagnement spécifiques indispensables pour le territoire dans la crise sanitaire, le Département poursuivra une gestion rigoureuse de ses dépenses de gestion pour conserver le plus large autofinancement de ses investissements.

Le principe de construction budgétaire reste une stabilité des enveloppes, les moyens pour les compétences sociales étant préservés.

Après une année 2020 marquée par des dépenses exceptionnelles en matière de ressources humaines, les dépenses en faveur de la masse salariale seront à nouveau contraintes à 2% de progression en 2021. La transformation numérique et les travaux sur l'organisation doivent nous permettre de respecter ce cadre.

Graphe : Evolution des effectifs sur emplois permanents en ETP entre 2018 et 2020

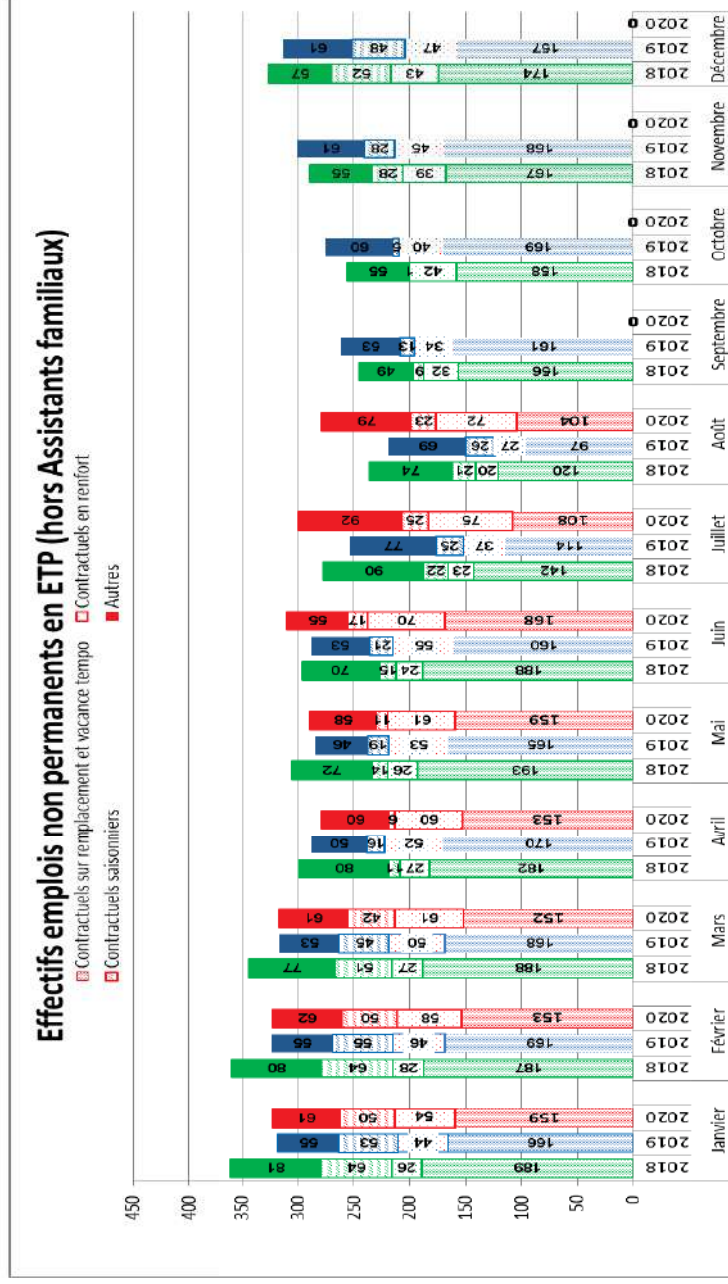


IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Des charges de gestion sous contrainte

Depuis 2017, la politique de pilotage stricte de l'enveloppe des agents contractuels a permis de réduire cette enveloppe de 20 %, ce qui représente 1,5 M€.

Graphe : Evolution des effectifs sur emplois non permanents en ETP (hors Assistants familiaux) Temps Plein (ETP) entre 2018 et 2020

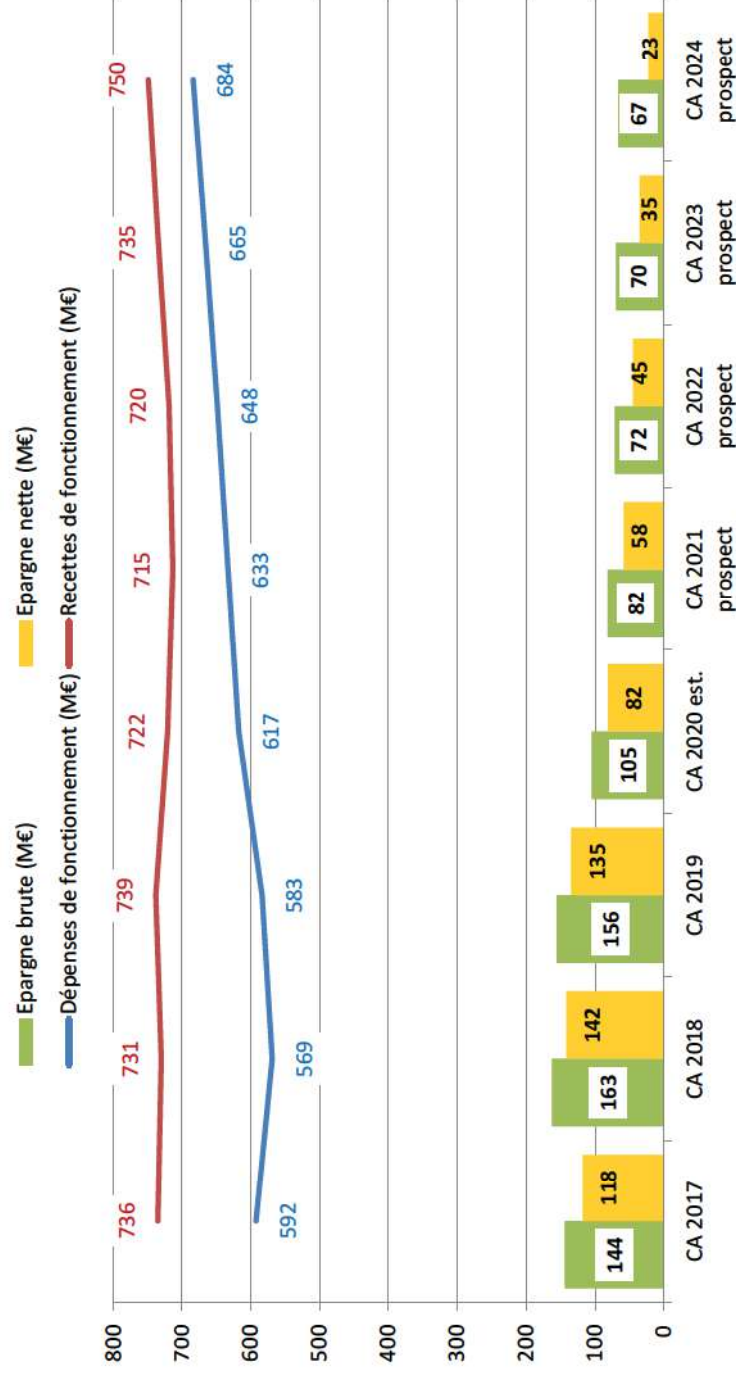


IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Malgré les efforts de gestion, une épargne brute qui se dégrade

Il est anticipé un renforcement de l'effet de ciseau en 2021, avec des recettes souffrant de la crise sanitaire et économique (DMTO, CVAE, ...), même s'il demeure de grandes incertitudes encore, et des dépenses sociales dynamisées par les mêmes causes.

Évolution des épargnes



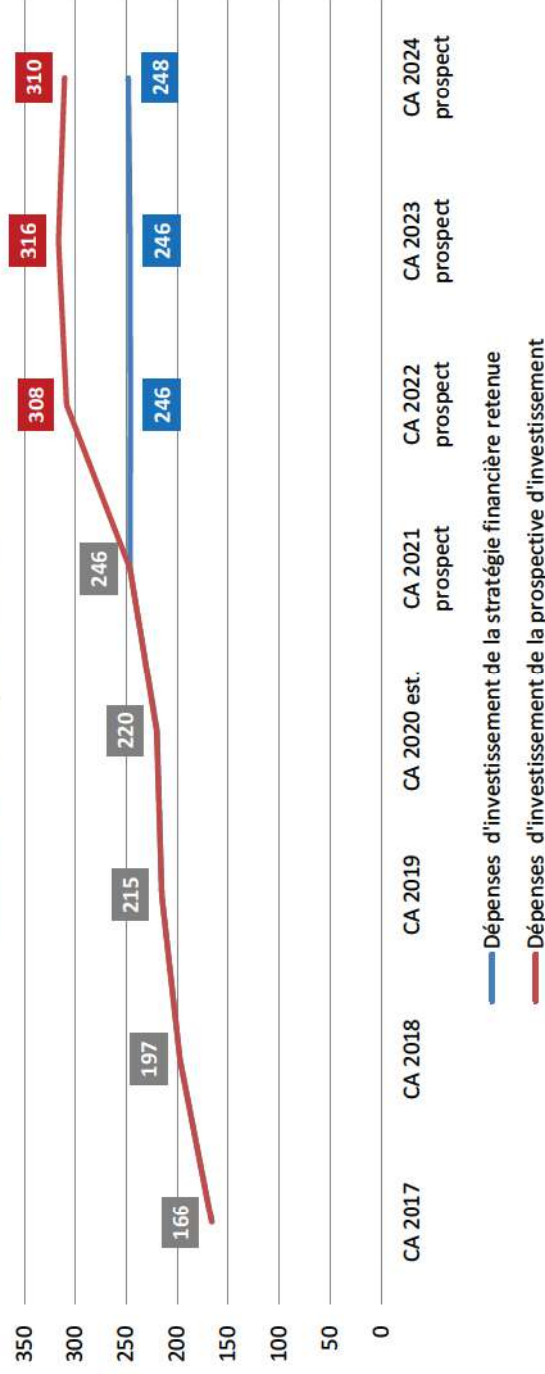
IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Des dépenses d'investissement élevées mais contraintes à 246 M€ en 2021

Les ratios financiers du Département sont bons mais risquent de se dégrader en fonction de la dynamique des recettes de DMTO et compte tenu du poids des investissements engagés, le Département ne disposant plus ni du levier fiscal ni de la dynamique des bases.

Compte tenu des anticipations de baisse de l'épargne pour 2021, il est apparu nécessaire de contraindre le budget d'investissement pour un réalisé cible maximum de 246 M€ (308 M€ initialement), sur la base d'une réalisation de 80% des dépenses inscrites.

Évolution de la Prospective d'investissement



IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Des nouveaux emprunts élevés en fonction des DMTO perçus et de la réalisation des investissements

En contraignant les dépenses d'équipement, et sur la base des hypothèses financières et orientations budgétaires, le Département aurait recours, et de manière forte, à l'emprunt dès 2021.

L'encours de dette repartirait sur un cycle de hausse. Des adaptations des calendriers des projets seront éventuellement à réaliser en fonction de l'évolution des DMTO (reprise lente prévue dans la prospective), car la capacité de désendettement se dégraderait alors rapidement.



IV. Les orientations budgétaires pour 2021

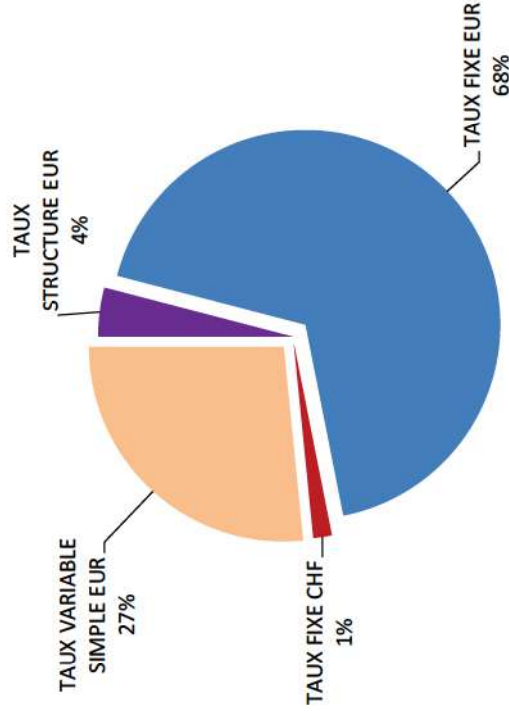
Adopter une politique d'emprunt optimisée mais prudente

A la fin de l'année 2020, l'encours de dette se situera autour de 99 M€. La dette est essentiellement à taux fixe (68 %) et en euros (99 %). L'encours par habitant serait ainsi de 119 € (population INSEE estimée au 1^{er} janvier 2020 : 828 405 habitants).

Pour 2021, le Département entend :

- optimiser sa gestion active de l'encours, tout en restant sur une stratégie prudente de gestion de la dette,
- évaluer les différentes solutions disponibles de financement pour les besoins importants à venir : bancaire, obligataire, etc. C'est pourquoi une démarche de notation financière a été initiée avec l'agence Fitch, en août 2020.

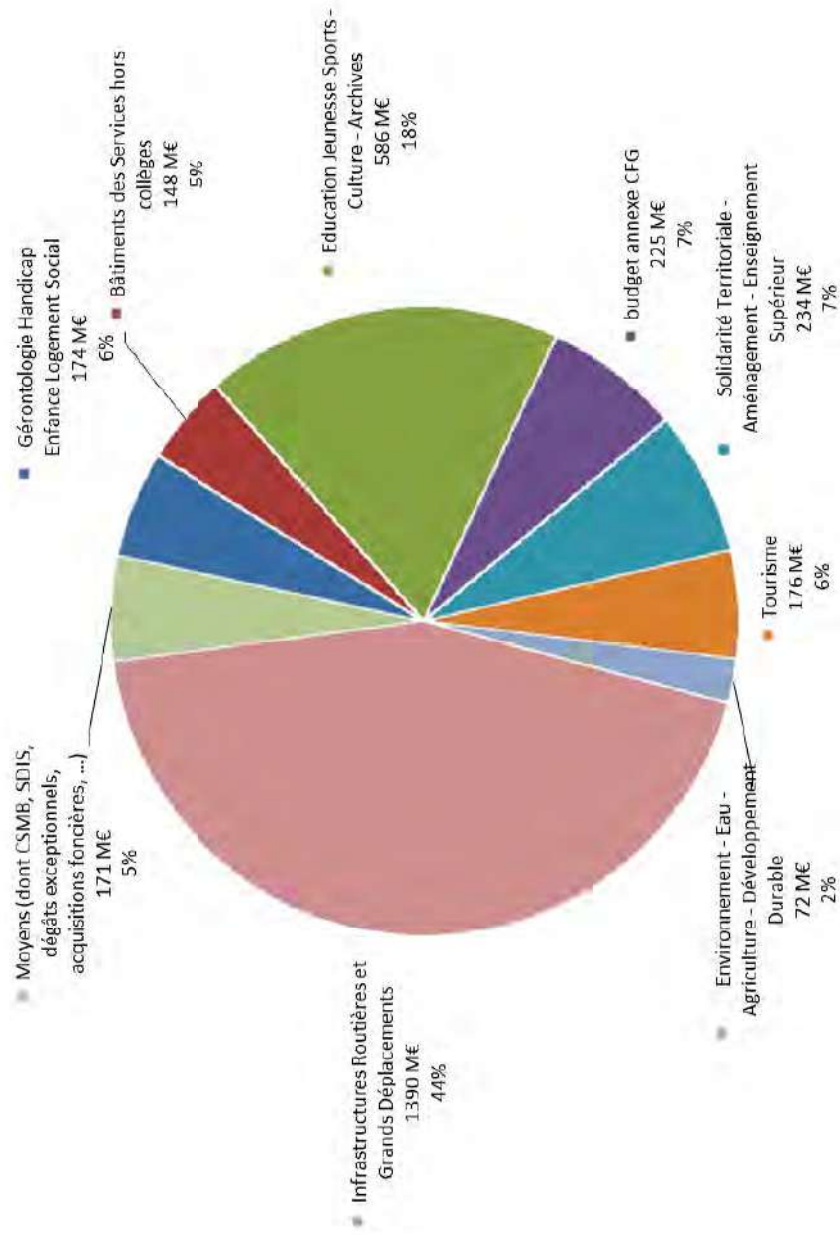
Graphie : Répartition de l'encours estimé au 31/12/2020 par type de taux



IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Investir fortement sur le territoire

Une prospective d'investissement a permis d'évaluer globalement les budgets d'investissement sur 10 ans, dont la répartition entre les politiques est représentée dans le graphe ci-dessous. Il en ressort un montant d'investissement de **3,177 milliards d'euros**.



IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Parmi les principaux projets d'investissement :

En matière de politique éducative,

- 2 nouveaux collèges sur les territoires en tension, à Vulbens (50^{ième} ouverture prévisionnelle en 2023) et à Vétraz-Monthoux (51^{ième} ouverture prévisionnelle en 2024)
- 4 nouveaux collèges à un horizon 2025-2028, sur les bassins d'Annemasse, du Chablais, d'Annecy et de la vallée de l'Arve,
- La reconstruction des collèges de Passy et Scionzier,

En matière d'enseignement supérieur,

- Le projet de Maison de l'action publique et internationale (MAPI),
- L'extension et la rénovation de l'Ecole Supérieure d'Art de l'agglomération d'Annecy,
- Le soutien au projet de création d'un Technocentre,

En matière environnementale,

- Le soutien à la rénovation énergétique des logements avec l'augmentation de la participation au programme « Habiter mieux » de l'ANAH,
- Le soutien au Fonds Air Industrie,
- Le soutien au Fonds Air Bois,
- Les aménagements de pistes cyclables,

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

En matière de soutien aux infrastructures touristiques et équipements du territoire,

- Le projet de téléporté innovant visant à relier MAGLAND à FLAINE,
- La mise en œuvre du projet touristique du Tramway du Mont Blanc avec l'aménagement du site sommital du Nid d'Aigle, la restructuration des gares basses et intermédiaires, la rénovation de la voie et l'acquisition de nouveaux trains,
- La poursuite du Plan Tourisme 2013-2022,
- L'aménagement de l'aérodrome d'Annecy via la prochaine délégation de service public,
- Le financement du nouveau siège de la fédération française de ski (FFS),
- Le Centre National de Ski Nordique,

En matière d'infrastructures routières,

- Le projet majeur du désenclavement du Chablais, avec la section 2x2 voies à péage entre MACHILLY et THONON-LES-BAINS et la liaison entre l'A40 et le carrefour des CHASSEURS,
- Les projets de contournement d'ANNECY avec le doublement de la RD 3508 Nord et les études du doublement de la RD 3508 Sud (l'aménagement de la RD 1508 Nord est achevé),
- Le projet de desserte routière en rive droite de l'Arve entre BONNEVILLE et CLUSES,

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Sur les politiques sociales,

- Les cofinancements apportés aux projets des établissements pour personnes âgées, personnes en situation de handicap avec l'ouverture des foyers d'aide médicalisée (un établissement dédiée aux malades de la sclérose en plaques (SEP) à Saint Jorioz, un établissement dédié aux personnes handicapées psychiques à Pers-Jussy), de protection de l'enfance,
- Les aides à la pierre destinées au logement social,
- Les restructurations de bâtiments accueillant des pôles médico-sociaux pour un meilleur accueil du public,

En matière de Solidarité Territoriale

- Le soutien aux projets d'infrastructures de gestion d'eau et d'assainissement,
- L'électrification rurale et l'aménagement numérique assurés par le SYANE,
- les Contrats Départementaux d'Avenir et de Solidarité (CDAS),

IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Le Secteur Social et les politiques en faveur :
du Grand Âge,
des Personnes en Situation de Handicap,
de la Prévention et du Développement Social,
de la Protection de l'Enfance,
de la PMI et la Promotion de la Santé,
de l'Education, la Jeunesse et le Sport



IV. Les orientations budgétaires pour 2021

Les Infrastructures Routières Départementales



Le Soutien au Territoire, la Culture et les Archives
Départementales, l'Environnement, le Tourisme,
l'Enseignement Supérieur, la Coopération
Transfrontalière et Européenne, l'Aménagement
Numérique



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Pôle Finances

04-50-33-50-44

hautesavoie.fr

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Millésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
1	ITA	12063009005	Acquisition pour le Téléalarme (HT)	2017	1 741 000	673 000	518 000	550 000	0	0	0	0
1	PEA	12061001017	Subv. équipement aux Ets et Services PA	2012	2 436 153	2 403 060	0	33 093	0	0	0	0
1	PEA	12061001019	Subv. équipement aux Ets et Services PA	2014	4 422 290	3 447 140	95 150	176 000	264 000	440 000	0	0
1	PEA	12061001020	Subv. équipement aux Ets et Services PA	2015	1 633 343	1 623 343	0	10 000	0	0	0	0
1	PEA	12061001022	Subv. équipement aux Ets et Services PA	2017	14 557 442	11 70 680	1 622 130	4 126 811	3 139 009	3 823 611	6 75 201	0
1	PEA	12061001023	Subv. équipement aux Ets et Services PA	2020	2 469 364	0	422 942	332 110	1 432 000	282 312	0	0
			Sous total Protection Personnes Agées		27 259 592	9 317 223	2 235 280	5 318 846	3 735 119	5 695 611	9 57 513	0
1	PEH	12054001016	Constr. & amélioration Etablist. pour Handicapés	2017	2 173 957	365 707	648 275	2 611 972	347 914	107 774	0	0
1	PEH	12054001017	Constr. & amélioration Etablist. pour Handicapés	2020	7 021 071	0	0	1 800 000	2 260 000	350 000	0	0
			Sous total Protection Personnes Handicapées		9 194 729	365 707	648 275	3 313 069	2 147 914	2 367 774	350 000	0
1	PRE	12022004002	Subv. Invest. Etablissements Protection de l'Enfance	2018	5 718 000	2 345 000	2 295 805	1 027 193	50 000	0	0	0
1	PRE	12022004003	Subv. Invest. Etablissements Protection de l'Enfance	2020	150 000	0	0	150 000	0	0	0	0
1	PRE	12022004004	Subv. Invest. Etablissements Protection de l'Enfance	2020	205 000	0	0	205 000	0	0	0	0
			Sous total Protection de l'Enfance		6 117 169	2 345 000	2 330 805	1 391 364	50 000	0	0	0
			1ère Commission : Enfance, Famille, Grand Age et Handicap		42 571 490	12 027 930	5 214 360	10 029 269	5 933 033	8 063 385	1 307 513	0
2	ADL	02010001009	Rénovation logt aide contrat de ville	2015	100 000	0	0	0	0	0	100 000	0
2	ADL	02010001010	CPER Réhabilitation parc public	2016	3 201 505	85 178	0	2 201 000	1 130 168	972 668	850 996	162 495
2	ADL	02010001011	CPER Réhabilitation copropriétés privées	2016	1 283 200	0	79 709	104 882	200 000	370 972	152 618	375 019
2	ADL	02010001013	CPER Aménagement espaces publics	2016	2 515 295	0	77 090	88 954	940 281	759 132	407 919	241 915
2	ADL	02010001014	CPER Mobilisation foncière	2016	3 300 000	2 219 294	665 512	3 300 000	0	0	445 194	0
2	ADL	02010001015	Rénov. énerg. parc privé 2017 à 2020	2017	3 300 000	507 771	458 991	550 000	500 000	500 000	535 229	248 009
2	ADL	02010001016	Action Coeur de Ville	2020	1 300 000	0	0	0	0	314 185	335 815	650 000
2	ADL	02021001019	Aide à l'acquisition foncière	2017	898 670	0	0	286 670	183 800	0	0	360 000
2	ADL	02021001020	Aide à l'acquisition foncière	2018	492 588	0	15 164	15 164	445 120	17 120	0	0
2	ADL	02021002025	Parc privé prog "Habiter Mieux" 2014 PO	2014	90 500	87 000	1 500	2 000	0	0	0	0
2	ADL	02021002027	Parc privé prog "Habiter Mieux" 2015 PO	2015	67 500	64 000	0	0	0	0	0	0
2	ADL	02021002029	Réhabilitation du Parc Public prog 2018	2015	1 261 970	280 501	525 469	456 000	7 500	0	0	0
2	ADL	02021002031	Parc privé prog "Habiter Mieux" 2016 PO	2016	92 500	59 500	0	0	0	0	0	0
2	ADL	02021002032	Parc privé logement conventionné prog 2016 PB	2016	99 000	49 500	18 000	22 300	9 000	0	0	0
2	ADL	02021002033	Réhabilitation du Parc Public prog 2016	2016	281 152	54 000	227 152	0	0	0	0	0
2	ADL	02021002034	Parc privé logement conventionné prog 2017 PB	2017	13 500	9 000	0	4 500	0	0	0	0
2	ADL	02021002036	Réhabilitation du Parc Public prog 2018	2017	371 511	4 500	57 000	235 011	75 000	0	0	0
2	ADL	02021002037	Réhabilitation du Parc Public prog 2018	2018	1 263 854	0	0	689 434	574 420	0	0	0
2	ADL	02021002038	Parc privé logement conventionné prog 2018 PB	2018	57 000	4 500	13 500	18 000	10 500	10 500	0	0
2	ADL	02021002039	Réhabilitation du Parc Public prog 2019	2019	888 887	0	0	238 000	454 047	196 820	0	0
2	ADL	02021002040	Parc privé logement conventionné prog 2019 PB	2019	58 500	0	0	12 000	15 000	3 000	16 500	12 000
2	ADL	02021002041	Réhabilitation du Parc Public prog 2020	2020	1 000 000	0	0	0	0	238 000	560 000	202 000
2	ADL	02021002042	Parc privé logement conventionné prog 2020 PB	2020	50 000	0	0	0	0	15 000	15 000	5 000
2	ADL	02021003023	Aide à la Production / logt. Aide prog 2014	2014	2 829 486	2 829 486	0	0	0	0	0	0
2	ADL	02021003025	Aide à l'accueil de logements aidés prog 2014	2014	135 000	0	135 000	0	0	0	0	0
2	ADL	02021003026	Aide à la Production / logt. Aide prog 2015	2015	4 029 556	3 626 541	198 667	159 652	21 591	0	0	23 105
2	ADL	02021003027	Aide pour le logement des saisonniers prog 2015	2015	24 000	0	0	24 000	0	0	0	0
2	ADL	02021003030	Aide à la Production / logt. Aide prog 2016	2016	5 771 440	4 530 323	849 999	255 993	109 481	0	0	26 042
2	ADL	02021003033	Aide à la Production prog 2017	2017	6 242 068	953 744	3 311 638	1 463 440	204 014	0	0	319 232
2	ADL	02021003035	Aide à la Production prog 2018	2018	6 592 093	0	1 942 365	2 492 907	1 504 591	652 230	0	0
2	ADL	02021003037	Aide à la Production prog 2019	2019	8 600 000	0	0	1 775 000	2 475 000	2 199 000	851 000	1 300 000
2	ADL	02021003038	Aide pour le logement des saisonniers prog 2019	2019	30 000	0	0	0	0	0	30 000	0
2	ADL	02021003039	Aide à la Production prog 2020	2020	7 000 000	0	0	0	1 400 000	3 500 000	1 400 000	700 000
2	ADL	02021003040	Aide pour le logement des saisonniers prog 2020	2020	414 000	0	0	0	0	414 000	0	0
			Sous total Logement / aide à la pierre		63 684 735	15 364 838	8 594 756	7 967 275	10 173 480	11 024 274	5 935 291	4 624 821
2	ASP	12090003006	Constructions de Maisons de santé pluridisciplinaires / 3ème plan	2018	220 000	120 000	50 000	0	0	0	0	0
2	ASP	12090003007	Constructions de Maisons de santé pluridisciplinaires / 3ème plan	2019	420 000	0	100 000	320 000	0	0	0	0
2	ASP	12090004002	Reconstruction IFSI-IFAS / CPER 2015-2020	2020	810 000	0	810 000	0	0	0	0	0
2	ASP	12090003009	Constructions de Maisons de santé pluridisciplinaires / 3ème plan	2020	420 000	0	0	220 000	200 000	0	0	0
2	ASP	12090003010	Subv.acquis. Machine fabrication de masque	2020	165 000	0	165 000	0	0	0	0	0
2	ASP	12090003010	Maisons des consultations hospitalières	2020	100 000	0	100 000	0	0	0	0	0
			Sous total Actions de santé		2 135 000	120 000	150 000	1 665 000	200 000	0	0	0
2	PDS	12041005004	Subvention d'équipement association Passage	2019	200 000	0	200 000	0	0	0	0	0
2	PDS	12041005005	Subvention d'équipement associations (véhicules, mat. informatique)	2019	100 000	0	100 000	0	0	0	0	0
2	PDS	12041005006	Subvention d'équipement à la Croix Rouge (rénovation locaux)	2020	90 000	0	0	90 000	0	0	0	0
2	PDS	12041005007	Subv. d'équipement à la Croix Rouge Habitat (accueil santé social)	2020	85 000	0	0	45 000	40 000	0	0	0
2	PDS	12041005008	Subv. d'équipement à Espace Femmes (aménagement logts tempo insertion)	2020	25 000	0	0	10 000	15 000	0	0	0
			Sous total Prévention et Développement Social		500 000	0	300 000	145 000	95 000	55 000	0	0
			2ème Commission : Action Sociale, Santé, Prévention, Insertion, Logement social		66 311 735	15 484 838	9 044 756	9 777 275	10 428 480	11 024 274	5 935 291	4 624 821
3	CSA	12022021001	Structures Hébergements MI	2019	284 000	0	5 419	256 381	22 000	0	0	0
3	CSA	13070011006	Mobilier et matériels	2018	256 003	195 705	60 298	0	0	0	0	0

**Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal**

Co m	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
3	CSA	13070011007	Mobiliers et matériels	960 596	0	192 296	768 300	0	0	0	0
3	CSA	13070011008	Mobiliers et matériels	350 000	0	0	300 000	50 000	0	0	0
3	CSC	06010001017	MAPI enseignement supérieur	1 300 000	0	10 000	625 000	665 000	0	0	0
3	CSC	06010001023	MAPI enseignement supérieur	11 600 000	0	0	0	0	6 000 000	4 000 000	1 600 000
3	CSC	12022021001	Structures hébergements MI	3 552 000	0	399 373	513 626	1 416 636	1 133 365	89 000	0
3	CSC	13030001019	Bâtiments médico-sociaux	861 737	758 975	7 943	20 000	74 819	0	0	0
3	CSC	13051002003	Auberge des Gilières HT	6 485 885	842 857	2 832 799	1 999 229	811 000	0	0	0
3	CSC	13060005003	Auberge de Clermont HT	107 000	0	6 971	100 029	0	0	0	0
3	CSC	13070009002	Construction Réhabilitation	31 895 179	13 077 753	7 455 179	5 522 523	4 019 724	1 820 000	0	0
3	CSC	13070009003	Construction Savois Biblio	0	0	0	0	0	0	0	0
3	CSC	13070009004	Relevement façades sous préfecture Bonneville	270 000	163 794	100 442	5 764	0	0	0	0
3	CSC	13070009005	Construction Réhabilitation	5 835 014	0	14 646	955 354	2 400 000	2 065 014	400 000	0
3	CSC	13070009006	Construction Réhabilitation	6 420 000	0	0	50 000	1 300 000	2 370 000	2 700 000	0
3	CSC	13070009007	Construction Réhabilitation	18 400 000	0	0	435 000	2 240 000	1 730 000	435 000	0
3	CSC	13070010005	Amélioration Aménagement	1 965 509	1 775 466	122 980	61 467	5 596	0	0	0
3	CSC	13070010006	Amélioration Aménagement	1 143 314	542 310	385 010	215 994	0	0	0	0
3	CSC	13070010007	Amélioration Aménagement	3 668 449	0	1 288 071	1 540 378	830 000	10 000	0	0
3	CSC	13070010008	Amélioration Aménagement	3 597 000	0	0	1 794 000	1 077 000	726 000	0	0
Sous total Constructions, Services Généraux Bâtiments				85 391 686	17 356 860	12 881 427	15 163 245	14 911 775	15 854 379	7 624 000	1 600 000
3	VTI	11030007002	Tram d'Annemasse	2 539 126	535 626	0	2 003 500	0	0	0	0
3	VTI	11030002015	Aix - Annecy	4 000 000	623 000	329 000	240 465	700 000	871 000	700 000	536 535
3	VTI	11030001001	Frais études	660 000	520 465	21 141	69 535	48 859	0	0	0
3	VTI	11030001002	Amélioration offre ferroviaire Vallée de l'Arve	2 000 000	0	0	1 000 000	1 000 000	0	0	0
Sous total Grands Déplacements				9 199 126	1 679 091	350 141	2 313 500	1 748 859	1 871 000	700 000	536 535
3	VTM	10040004018	Requalification des Matériels Roullants 2020	500 000	0	0	500 000	0	0	0	0
3	VTM	10040006016	Acquisition matériels roullants 2018	981 500	85 000	728 500	168 000	0	0	0	0
3	VTM	10040006017	Acquisition matériels roullants 2019 - berlines	1 590 000	0	1 376 000	214 000	0	0	0	0
3	VTM	10040006017	Acquisition matériels roullants technique 2019	5 751 250	0	0	796 750	4 954 500	0	0	0
3	VTM	10040006018	Acquisition matériels roullants technique 2019 - Avance	1 600 000	0	0	1 325 000	275 000	0	0	0
3	VTM	10040006018	Acquisition matériels roullants technique 2020	2 350 000	0	0	0	2 350 000	0	0	0
3	VTV00	04031030063	Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement	2 846 310	794 850	1 127 160	458 460	465 840	0	0	0
3	VTV00	04031030064	Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement 2018	3 000 000	914 130	754 000	700 000	581 870	50 000	0	0
3	VTV00	04031030078	Subv. Vélo route EPCI - Aide à l'aménagement 2019	4 000 000	0	1 58 919	1 500 000	1 541 081	0	0	0
3	VTV00	04032030029	Aménagement environnemental - Reconstruction seuil du Pont de Fillanges	2 340 000	1 917 730	225 936	37 276	159 058	1 000 000	500 000	0
3	VTV00	04032030047	RD 909 - Construction d'une passerelle sur le Fier dans le secteur de Morette - THONES - BALME DE THUY	1 000 000	0	0	450 000	550 000	0	0	0
3	VTV00	10010020051	RD992 - Protection des berges des Ussets	4 990 000	0	0	800 000	280 000	1 600 000	1 000 000	1 300 000
3	VTV00	10010020020	RD 1005 - Falaise de Meillerie - Merton	4 000 000	1 014 695	284 458	194 458	555 842	1 180 547	770 000	0
3	VTV00	10010020024	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2017	26 020 000	24 808 000	1 027 602	184 398	0	0	0	0
3	VTV00	10010020026	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2018	30 500 000	27 212 312	2 988 036	299 652	0	0	0	0
3	VTV00	10010020028	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2019	28 000 000	0	21 572 804	4 677 196	1 750 000	0	0	0
3	VTV00	10010020029	Traitement d'itinéraire 2019 - 2021	13 000 000	0	4 496 273	4 503 727	4 000 000	0	0	0
3	VTV00	10010020031	RD 22 Sécurisation entre BIOGE et FEU COURBE - FETERNES - CHEVENOZ	2 900 000	0	418 520	700 000	425 000	825 000	531 480	0
3	VTV00	10010020032	Amélioration et renforcement du patrimoine RD 2020	29 700 000	0	0	24 000 000	5 000 000	700 000	0	0
3	VTV00	10010020033	Compte d'avance marchés RD 2020	4 500 000	0	0	4 500 000	0	0	0	0
3	VTV00	10010020034	Pont suspendu de la Caille	1 850 000	0	0	400 000	750 000	700 000	0	0
3	VTV00	10020002007	Déviaton de Maniglier (Acquisitions foncières)	10 000 000	5 747 056	1 227 073	1 190 000	1 835 871	0	0	0
3	VTV00	10020002008	Tunnel sous le Semnoz - Acquisitions foncières	7 000 000	4 041 600	0	0	0	1 800 000	1 156 400	0
3	VTV00	10020002010	Acquisitions foncières RD 2017 / opérateur	3 000 000	2 164 916	491 267	343 817	0	0	0	0
3	VTV00	10020002011	Acquisitions foncières RD 2018 / opérateur	3 000 000	0	1 777 085	200 000	0	1 022 915	0	0
3	VTV00	10020002012	Acquisitions foncières RD 2020 / opérateur	3 000 000	0	0	0	1 000 000	1 400 000	600 000	0
3	VTV00	10020003021	Aménagement réseau RD 2012 - FDI	29 800 000	29 724 288	21 117	54 995	0	0	0	0
3	VTV00	10020003023	Aménagement pistes cyclables - Voie Verte	35 000 000	18 427 769	2 805 770	4 835 171	6 300 000	2 631 290	0	0
3	VTV00	10020003024	Aménagement réseau RD 2013 (Yc 2 M6 Trav. Agglo)	10 500 000	10 240 000	103 277	0	156 723	0	0	0
3	VTV00	10020003026	Aménagement réseau RD 2014 (Yc Trav. Agglo)	13 645 000	13 561 900	5 939	77 141	0	0	0	0
3	VTV00	10020003027	Aménagement réseau RD 2015 (Yc Trav. Agglo)	10 000 000	9 704 594	247 406	48 000	0	0	0	0
3	VTV00	10020003028	Aménagement réseau RD 2016 (Yc Trav. Agglo)	15 900 000	14 632 986	710 908	0	156 106	0	0	0
3	VTV00	10020003029	RD 1508 - Chaumontet Sillingy - Carref Croix Blanche	2 671 575	2 671 575	0	0	0	0	0	0
3	VTV00	10020003030	Aménagement réseau RD 2017 (Yc Trav. Agglo)	15 000 000	0	69 294	1 700 000	1 530 706	1 700 000	0	0
3	VTV00	10020003031	Aménagement réseau RD 2018 (Yc Trav. Agglo)	16 800 000	12 148 263	2 673 688	678 049	0	0	0	0
3	VTV00	10020003032	Véloroute Voie Verte CLUSES MAGLAND	3 700 000	200 000	2 633 355	460 000	326 645	450 000	0	0
3	VTV00	10020003035	RD 1508 - Doublement échangeur de GILLON - EPAGNY METZ TESSY	8 500 000	7 043 087	5 845 318	2 640 000	3 071 595	900 000	0	0
3	VTV00	10020003036	RD 1508 - Doublement échangeur de GILLON - EPAGNY METZ TESSY	36 000 000	0	5 524 103	2 075 897	900 000	0	0	0
3	VTV00	10020003037	Aménagement réseau RD 2019 (Yc Trav. Agglo)	15 600 000	0	390 200	5 384 800	8 925 000	12 500 000	8 800 000	0
3	VTV00	10020003038	Aménagement réseau RD 2020 (Yc Trav. Agglo)	14 000 000	0	5 065 775	6 169 455	4 500 000	4 500 000	0	0
3	VTV00	10020003039	Aménagement Voie verte MOA CD74	5 000 000	0	0	3 500 000	6 000 000	1 500 000	0	0

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
3	VIV00	10020003040	RD 1508 - Aménagement 2zd voies entre G LLOIN et SILLINGY	2020	46 000 000	0	0	700 000	5 000 000	10 500 000	11 800 000	18 000 000
3	VIV00	10020003041	RD 22 Aménagement entre BIOGE et FEU COURBE - FETERNIS - CHEVENOZ - Etudes	2020	1 400 000	0	0	60 000	300 000	450 000	590 000	0
3	VIV00	10020003041	RD 22 Aménagement entre BIOGE et FEU COURBE - FETERNIS - CHEVENOZ - Travaux	2020	26 600 000	0	0	0	0	4 050 000	6 350 000	16 200 000
3	VIV00	10020003042	Aménagement THHS Thionon-les-Bains/Genève - RD1005 - 1ère phase - Etude	2020	2 400 000	0	0	200 000	300 000	1 000 000	900 000	0
3	VIV00	10020003042	Aménagement THHS Thionon-les-Bains/Genève - RD1005 - 1ère phase - Travaux	2020	23 700 000	0	0	0	0	5 800 000	11 900 000	6 000 000
3	VIV00	10020004014	Requalification entrée Ouest de Saint Julien en Genevois	2014	5 175 000	3 578 232	724 528	0	872 240	0	0	0
3	VIV00	10020004015	Aménagement ouvrages avec RD2017	2015	500 000	460 000	25 000	0	0	0	0	0
3	VIV00	10020004017	Aménagement ouvrages avec RD2017	2017	400 000	375 000	13 826	0	0	0	0	0
3	VIV00	10020004018	Aménagement ouvrages avec RD2018	2018	400 000	174 908	90 666	100 000	34 426	0	0	0
3	VIV00	10020004018	Requalification RD 1201 - Liaison RD 16 - RD 1201 Seynod ANNEXY	2017	4 041 000	0	0	100 000	215 000	1 800 000	1 926 000	0
3	VIV00	10020004019	Aménagement ouvrages avec RD2019	2019	400 000	0	0	145 167	26 483	0	0	0
3	VIV00	10020004019	Pont à Haubans sur le Rhône - SEYSEL Participation CD74	2018	1 746 700	250 000	989 583	527 117	26 483	0	0	0
3	VIV00	10020004019	Etudes TCSP Réseau RD 2012 - FDI	2012	3 850 000	3 365 461	68 973	415 566	0	0	0	0
3	VIV00	10030001007	Etudes Doublement contournement Nord d'Annecy RD 3508 - FDI	2012	1 000 000	780 708	119 292	50 000	50 000	0	0	0
3	VIV00	10030001008	Liaison Nouvelle Machilly - Thonon	2014	3 000 000	1 398 899	462 213	282 300	606 588	250 000	0	0
3	VIV00	10030001010	RD 1508 Sud Projet de mobilité OUEST (Tunnel-BHNS)	2017	3 962 500	475 367	325 680	132 937	250 000	1 000 000	1 028 516	750 000
3	VIV00	10030001011	RD 1508 Sud Projet de mobilité OUEST (Tunnel-BHNS) ATMO	2017	37 500	0	0	0	0	0	0	0
3	VIV00	10030001012	Liaison 2zd voies entre A40 (Findel) et le carrefour des Chasseurs (Etudes)	2018	4 000 000	0	214 607	600 000	485 393	1 000 000	1 200 000	500 000
3	VIV00	10030001012	Deviation RD 2 et suppression PN 86 - REIGNIER	2018	1 000 000	0	162 630	90 000	157 370	300 000	290 000	0
3	VIV00	10030001013	RD 3508 Sud - Doublement de la Voie de POISY	2019	2 000 000	0	0	50 000	700 000	700 000	550 000	0
3	VIV00	10030010005	Aménagement en rive droite de l'Arve Contournement de Thyez Margnigier - 1ère tranche	2013	25 000 000	23 537 842	1 325 841	136 317	0	0	0	0
3	VIV00	10030010006	Deviation de PRINGY (2e tranche)	2015	14 500 000	9 919 125	3 722 844	544 000	314 031	0	0	0
3	VIV00	10030010007	Deviation de POISY (Canalisation GRT GAZ)	2016	24 930 000	3 279 000	6 369 702	7 721 000	1 960 298	5 600 000	900 000	0
3	VIV00	10030010008	Aménagement en rive droite de l'Arve Contournement de Thyez Margnigier - 2e tranche	2018	36 000 000	0	2 949 343	5 648 700	11 277 273	15 224 684	0	0
3	VIV00	10040005020	Acquisition Matériels non roulant 2019	2019	370 000	0	201 982	168 018	0	0	0	0
3	VIV00	10040005021	Acquisition Matériels non roulant 2020	2020	220 000	0	0	0	0	0	0	0
3	VIV00	10051003003	Viv Deserte plateforme multimodale	2012	3 325 000	222 571	48 138	57 112	125 000	1 872 199	1 000 000	0
3	VIV00	10051003004	Drifflueur A4T AREA Annecy Nord et Drifflueur ADELAC - Coppoex	2017	342 000	0	5 000	337 000	0	0	0	0
3	VIV00	10200001009	Etudes Réseau routier départemental 2013	2013	1 750 000	1 694 244	22 994	33 176	0	0	0	0
3	VIV00	10200001010	Etudes Réseau routier départemental 2014	2014	3 500 000	2 897 256	229 394	323 350	50 000	0	0	0
3	VIV00	10200001011	Etudes Réseau routier départemental 2015	2015	2 250 000	2 163 030	60 028	26 942	0	0	0	0
3	VIV00	10200001012	Etudes Réseau routier départemental 2016	2016	1 840 000	1 568 516	58 013	113 471	100 000	0	0	0
3	VIV00	10200001013	Etudes Réseau routier départemental 2017	2017	2 300 000	1 568 493	425 006	209 501	97 000	0	0	0
3	VIV00	10200001014	Etudes Réseau routier départemental 2018	2018	2 500 000	1 263 600	501 651	501 749	133 000	0	0	0
3	VIV00	10200001015	Etudes Réseau routier départemental 2019	2019	2 500 000	0	943 628	750 000	816 372	40 000	0	0
3	VIV00	10200001016	Etudes Réseau routier départemental 2020	2020	2 500 000	0	0	1 000 000	900 000	600 000	0	0
3	VIV00	13020001030	Réparation Bâtiments voirie DR 2018	2018	465 000	289 530	24 437	151 033	0	0	0	0
3	VIV00	13020001031	Réparation Bâtiments voirie DR 2019	2019	950 000	0	184 318	315 682	50 000	0	0	0
3	VIV00	13020001032	Réparation Bâtiments voirie 2020	2020	200 000	0	0	100 000	100 000	0	0	0
3	VIV00	14060005029	Avance opérateur voirie 2020	2020	1 500 000	0	0	1 500 000	0	0	0	0
Sous total Voiries / Infrastructures routières, matériel					714 495 335	252 526 733	92 174 138	101 095 042	85 943 350	86 487 676	53 294 396	42 750 000
3ème Commission : Infrastructures routières, grands déplacements, Bâtiments					809 086 147	271 562 684	105 405 706	118 575 787	102 623 984	104 413 055	61 618 396	44 886 535
4	ARC	07020001045	Acquisition de documents d'Archives	2020	0	50 000	0	0	0	0	0	0
4	ARC	07020001046	Restauration d'archives	2020	90 000	0	0	27 000	33 000	30 000	0	0
4	ARC	07020001038	Travaux de numérisation d'Archives	2014	925 000	725 000	100 000	100 000	100 000	0	0	0
4	ARC	07020001047	Acquisition de mobilier spécifique	2020	103 000	0	0	103 000	0	0	0	0
Sous total Archives départementales					1 168 000	725 000	100 000	280 000	33 000	30 000	0	0
4	DAC	07030001016	Opération Bonneville scénographie	2018	100 000	0	0	0	100 000	0	0	0
4	DAC	07030001018	Acquisition de matériel et mobilier culturel	2020	37 000	0	0	37 000	0	0	0	0
4	DAC	07030001019	Opération Chartreuse de Mélan (signalétique)	2020	24 500	0	0	24 500	0	0	0	0
4	DAC	07030002014	Equipements Culturels Structurants Subv. Gnes	2014	541 845	487 210	40 231	0	14 404	0	0	0
4	DAC	07030002018	Equipements Culturels Structurants Subv. Gnes	2019	1 080 000	1 179 410	700 990	200 000	0	0	0	0
4	DAC	07030002019	Equipements Culturels Structurants Subv. Gnes	2020	600 000	0	0	270 000	150 000	180 000	0	0
4	DAC	07030002020	Musée du Cinéma d'Animation - Site des Haras	2020	2 500 000	0	0	50 000	143 000	1 157 000	1 150 000	0
4	DAC	07030004031	Restauration Collections Seconde guerre mondiale	2020	17 000	0	0	17 000	0	0	0	0
4	DAC	07030004032	Subvention d'équipement association	2020	35 000	0	0	35 000	0	0	0	0
4	DAC	07030004033	Enrichissement du patrimoine	2020	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
4	DAC	07030006018	Restauration Monuments Historiques	2017	1 118 595	570 430	250 124	298 041	0	0	0	0
4	DAC	07030006019	Restauration Monuments Historiques	2018	384 515	214 132	73 950	96 433	0	0	0	0
4	DAC	07030006020	Restauration Monuments Historiques	2019	550 392	0	126 987	423 405	0	0	0	0
4	DAC	07030006021	Cofinancement Buvette Cachat à Evian-les-Bains	2019	1 200 000	0	45 600	1 154 400	0	0	0	0
4	DAC	07030006022	Restauration Monuments Historiques	2020	755 000	0	0	300 000	327 000	128 000	0	0
4	DAC	07030006023	Bonneville - Rénovation Musée de la Résistance et de la Déportation - CPER - (subvention à la CCG)	2020	2 139 713	0	0	0	225 000	889 713	1 025 000	0
4	DAC	07030006024	Bonneville - Château des Sires de Faucigny - Restauration allée ouest, cour des prisons et bâtiment des prisons (subvention à la CCG)	2020	200 000	0	0	100 000	100 000	0	0	0
4	DAC	07050009018	Restauration collections et œuvres d'art	2020	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
4	DAC	07050003009	Restauration archéologique	2020	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0
4	DAC	09010002019	Subv. aux particuliers pour production numérique	2018	300 000	150 000	94 625	55 375	0	0	0	0
4	DAC	09010002020	Subv. aux particuliers pour production numérique	2019	300 000	0	150 000	45 000	105 000	0	0	0

Annexe au Débat d'orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal

Co m	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
4	DAC	09010002021 Subv. aux particuliers pour production numérique	2020	400 000	0	0	200 000	200 000	0	0	0
		Sous total Affaires Culturelles		12 328 560	1 421 772	960 927	3 851 744	1 564 404	2 354 713	2 175 000	0
4	EFI	05021001037 Construction collège de l'Albanais	2012	19 090 077	18 041 409	971 709	76 959	0	0	0	0
4	EFI	05021001051 Silling/Extension	2014	8 200 000	710 769	23 979	400 000	2 888 000	2 977 252	1 200 000	0
4	EFI	05021001062 Gaillard-Prévert reconstruction	2014	12 500 000	3 439 831	2 804 001	2 100 000	2 443 685	1 362 483	0	0
4	EFI	05021001070 ALBY- chaufferie et divers travaux & études	2015	2 300 000	37 333	176 911	15 756	0	0	0	0
4	EFI	05021001072 GROISY - reconstruction bâtiment demi pension	2015	1 200 000	32 573	87 396	900 031	180 000	0	0	0
4	EFI	05021001073 RUMILLY - reconstruction SEGPA et amélioration thermique	2015	2 000 000	58 851	8 809	50 000	150 000	1 272 340	460 000	0
4	EFI	05021001075 PASSY - Réhabilitation	2015	16 300 000	271 800	163 773	527 027	2 300 000	3 150 000	4 015 000	5 672 400
4	EFI	05021001076 LA ROCHE SUR FORON - Réhabilitation	2015	10 500 000	45 527	615	130 000	1 675 000	4 337 385	3 211 473	1 100 000
4	EFI	05021001077 SCIONZIER- Réhabilitation	2015	15 400 000	168 991	231 247	777 762	2 722 000	3 200 000	3 300 000	5 000 000
4	EFI	05021001078 THOMES - Etude reconstruction bâtiment demi-pension	2015	5 650 000	71 661	100 934	264 405	2 090 000	2 000 000	853 000	270 000
4	EFI	05021001079 MARGNIER	2015	800 000	71 704	371 894	326 402	30 000	0	0	0
4	EFI	05021001087 Sallanches- rehab demi-pension	2016	1 200 000	46 122	1 48 282	795 996	210 000	0	0	0
4	EFI	05021001105 SEYMOD- Création préau et sanitaires sur cour	2017	368 366	204 754	1 42 663	20 949	0	0	0	0
4	EFI	05021001109 BLANCHARD - Réhabilitation des extérieurs	2017	2 800	0	0	192 000	67 000	0	0	0
4	EFI	05021001110 Collège du Vuache : construction	2018	28 946 909	0	289 614	1 575 511	2 206 495	12 000 000	10 616 000	1 959 289
4	EFI	05021001111 Collège Vétraz-Moutoux : construction	2018	26 480 372	14 127	703 222	1 086 778	120 000	3 150 000	12 000 000	9 406 245
4	EFI	05021001113 Collèges divers : études 2018	2018	2 691 033	125 369	61 639	82 095	0	0	0	0
4	EFI	05021001114 Collèges divers : gros travaux 2018	2018	4 501 067	3 099 769	1 086 556	314 742	0	0	0	0
4	EFI	05021001122 Aménagements collèges publics 2019	2019	5 000 000	0	11 356	58 644	950 000	2 000 000	1 840 000	140 000
4	EFI	05021001123 Equipements collèges 2019	2019	3 356 000	0	3 216 000	140 000	0	0	0	0
4	EFI	05021001124 Etudes collèges 2019	2019	303 385	0	6 745	106 640	90 000	100 000	0	0
4	EFI	05021001125 Gros travaux collèges 2019	2019	2 168 004	0	1 940 985	227 019	0	0	0	0
4	EFI	05021001126 Réhabilitation énergétique collèges	2019	19 720 000	0	0	20 000	460 000	2 790 000	2 730 000	13 720 000
4	EFI	05021001127 Rénovation collèges 2019	2019	2 685 000	0	767	134 233	1 298 000	750 000	500 000	0
4	EFI	05021001128 Restructuration collèges 2019	2019	11 050 000	0	0	0	125 000	750 000	1 475 000	8 700 000
4	EFI	05021001131 Equipements collèges 2020	2020	5 570 000	0	0	5 470 000	100 000	0	0	0
4	EFI	05021001132 Gros travaux collèges 2020	2020	5 719 342	0	0	4 392 621	1 326 721	0	0	0
4	EFI	05021001134 Réhabilitation partielle & adaptation locaux collèges 2020	2020	1 020 000	0	0	510 000	180 000	330 000	0	0
4	EFI	05021001135 Restructuration réhabilitation énergétique collèges 2020	2020	32 200 000	0	0	360 000	2 860 000	9 790 000	12 050 000	7 140 000
4	EFI	05050001002 Chamoniex - gros travaux	2014	1 480 000	70 666	0	86 893	497 441	500 000	325 000	0
		Sous total Education / Bâtiments		243 817 425	26 514 056	12 549 097	20 950 063	25 594 342	50 526 460	54 575 473	53 107 934
4	ITI	05021001129 Equipements informatiques collèges publics 2019	2019	1 750 000	0	0	0	0	0	0	0
4	ITI	05021001129 Travaux de câblages - collèges publics	2019	60 000	0	60 000	0	0	0	0	0
4	ITI	05021001130 Plan numérique - Collèges publics	2019	50 000	0	50 000	0	0	0	0	0
4	ITI	05021001136 Equipements informatiques collèges publics 2020	2020	2 665 000	0	0	2 565 000	100 000	0	0	0
4	ITI	05021001136 Travaux de câblages - collèges publics 2020	2020	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0
		Sous total Education / Informatique		4 575 000	0	1 860 000	2 615 000	100 000	0	0	0
4	EFF	05021001120 Etude de capacités des collèges	2018	140 000	0	113 500	26 500	0	0	0	0
4	EFF	05021001121 Sécurisation des abords	2019	2 000 000	0	0	2 000 000	0	0	0	0
4	EFF	05021001137 Frais d'étude	2020	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
4	EFF	05021001140 subv. travaux restauration	2020	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0
4	EFF	05022001020 Plan numérique - Collèges privés	2019	200 000	0	0	200 000	0	0	0	0
4	EFF	05022001022 Equipement informatique privé 2020	2020	209 100	0	0	209 100	0	0	0	0
4	EFF	05022002018 Dotation investissement privé 2020	2020	2 196 000	0	0	2 196 000	0	0	0	0
4	EFF	05030001015 Sécurisation des abords MFR	2020	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
4	EFF	05030001016 Numérique classes ULIS, segpa, MFR	2020	25 000	0	0	25 000	0	0	0	0
4	EFF	05050001041 Cité scolaire de Chamoniex - INTERNAT	2012	2 400 000	0	0	1 800 000	600 000	0	0	0
4	EFF	05021001141 Equipement informatiques ULIS, segpa et publics	2020	25 000	0	0	25 000	0	0	0	0
		Sous total Education / Formation		7 280 100	0	113 500	6 566 600	600 000	0	0	0
4	SPO	06010001017 Gymnases, mur d'escalade, stade d'athlétisme	2017	1 381 430	336 360	0	745 070	300 000	0	0	0
4	SPO	06010001018 Gymnases, mur d'escalade, stade d'athlétisme	2018	1 025 000	171 261	0	853 739	0	0	0	0
4	SPO	06010001019 Gymnases, mur d'escalade, stade d'athlétisme	2019	446 346	187 232	0	258 113	0	0	0	0
4	SPO	06010001020 Gymnases, mur d'escalade ONE REIGNIER	2020	1 000 000	0	0	500 000	500 000	0	0	0
4	SPO	06010001021 Gymnases, mur d'escalade ONE MARGNIER	2020	341 000	0	0	170 500	170 500	0	0	0
4	SPO	06010001022 Gymnases, mur d'escalade ONE ST JORIOZ, RUMILLY, SILLINGY	2020	450 000	0	0	225 000	225 000	0	0	0
4	SPO	06010001023 Stade de SILLINGY	2020	150 000	0	0	150 000	0	0	0	0
4	SPO	06010001024 Aides à la construction de piscines	2020	1 000 000	0	0	1 000 000	0	0	0	0
4	SPO	06010002011 Réhabilitation aéroclub Meynet	2020	80 000	0	0	80 000	0	0	0	0
4	SPO	06010002020 Equip. Sportif d'intérêt départemental	2017	300 000	0	0	300 000	0	0	0	0
4	SPO	06010002021 Equip. Sportif d'intérêt départemental	2017	708 900	8 900	211 438	488 562	0	0	0	0
4	SPO	06010002022 Subv. pers. dt privé/mob. mat. & études	2019	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0
4	SPO	06010002023 Subv. pers. dt privé/mob. mat. & études	2020	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0
4	SPO	06010002024 Subv. Clubs sportifs méritants /mob. mat. & études	2020	120 000	0	0	120 000	0	0	0	0
4	SPO	06010002025 Réhabilitations sites sportifs	2020	600 000	0	0	600 000	0	0	0	0
		Sous total Sports		7 701 675	516 521	398 670	5 290 984	1 495 500	0	0	0
		Annexes Commission : Education, Jeunesse, Sports, Culture, Patrimoine		276 870 760	29 177 249	15 982 194	39 554 391	29 387 246	52 911 173	56 750 473	53 107 934

**Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal**

Co m	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +	
5	ADA 02021003029	Aide à la réalisation d'aires d'accueil et de terrains familiaux	2016	524 200	444 200	40 000	0	0	0	0	0	
5	ADA 02021003037	Aide à la réalisation aires d'accueil et terrains familiaux 2018-2023	2018	660 000	0	260 000	200 000	100 000	100 000	100 000	0	
5	ADA 01040001019	Electrification rurale STANE 74 - 2020	2020	2 500 000	0	2 500 000	0	0	0	0	0	
5	ADA 01040008008	Maisons de service au public	2020	1 500 000	0	1 500 000	0	370 000	380 000	480 000	100 000	
Sous total Aménagement du Territoire												
5	CLO 01040004013	Aides aux Cnes - CDAS	2014	20 000 000	444 200	40 000	3 550 000	570 000	480 000	100 000	0	
5	CLO 01040004014	Aides aux Cnes - CDAS	2015	20 000 000	19 792 087	177 913	30 000	0	0	0	0	
5	CLO 01040004015	Aides aux Cnes - CDAS	2016	20 000 000	18 145 294	1 254 706	600 000	0	0	0	0	
5	CLO 01040004016	Aides aux Cnes - CDAS	2017	20 000 000	15 049 142	2 932 570	2 018 288	0	0	0	0	
5	CLO 01040004020	Aides aux Cnes - CDAS	2018	20 000 000	10 860 241	4 664 217	4 475 542	0	0	0	0	
5	CLO 01040004022	Aides aux Cnes - CDAS	2019	20 000 000	2 923 292	8 061 808	6 639 141	2 375 759	0	0	0	
5	CLO 01040004025	Aides aux Cnes - CDAS	2020	20 000 000	2 495 799	0	1 750 000	7 500 000	3 781 008	4 000 000	0	
5	CLO 01040004018	FODT - Eau et assainissement - Prog 2017	2017	18 087 197	13 702 407	1 780 193	1 798 221	866 378	0	0	0	
5	CLO 01040004019	FODT - Eau et assainissement - Prog 2018	2018	12 000 000	4 716 337	2 479 014	3 068 066	1 736 583	0	0	0	
5	CLO 01040004021	FODT - Eau et assainissement - Prog 2019	2019	10 045 720	1 660 166	4 104 070	1 569 860	2 711 624	0	0	0	
5	CLO 01040004023	Fonds Eau et assainissement - Prog 2019	2019	10 220 000	0	2 701 857	2 903 278	3 494 865	1 120 000	0	0	
5	CLO 01040004024	Fonds Eau et assainissement - Reprise reports disponibles	2019	596 589	0	0	400 000	196 589	0	0	0	
5	CLO 01040004026	Fonds Eau et assainissement - Prog 2020	2020	12 250 000	0	0	4 617 000	3 355 000	3 778 000	500 000	0	
Sous total Collectivités												
				203 199 506	86 848 966	30 652 147	37 992 589	27 526 796	15 679 008	4 500 000	0	
5	ECO 09030003004	Desserte numérique du territoire	2011	11 440 000	11 440 000	0	0	0	0	0	0	
5	ITI 09030003004	Desserte numérique du territoire	2011	560 000	0	560 000	0	0	0	0	0	
5	ECO 09030003007	Plan départemental satellite	2015	3 225	3 225	0	0	0	0	0	0	
5	ITI 09030003007	Plan départemental satellite	2015	4 775	0	2 998	1 777	0	0	0	0	
5	ECO 09010012001	CPER Subv. Technocentre	2016	3 287 705	1 741 500	961 834	584 371	0	0	0	0	
5	ECO 0901001002	CPER Transitech	2018	1 666 667	0	1 666 667	0	200 667	633 000	833 000	0	
5	ECO 01020002001	CPER - Rocheppo	2019	3 000 000	0	0	2 500 000	500 000	0	0	0	
Sous total Aménagement numérique, Economie												
				19 962 372	13 184 725	964 832	3 846 815	1 133 000	833 000	0	0	
5	ECO 05010011001	CPER Renovation ESAAA - ES	2016	1 400 000	800 000	0	150 000	450 000	0	0	0	
5	ECO 05010011002	CPER Complexe sportif IUT Anancy - ES	2016	2 800 000	933 333	0	933 334	0	0	0	0	
5	ECO 05010001018	PIP 2 IUT - ES	2017	3 500 000	0	0	500 000	1 000 000	2 000 000	0	0	
5	ECO 05010001019	PIP 2 Bâtiment accueil étudiants ES	2017	2 000 000	0	200 000	200 000	900 000	900 000	0	0	
5	ECO 05010011004	CPER Etude enseignement supérieur Aménasse/ Archamps - ES	2018	100 000	0	100 000	0	0	0	0	0	
5	ECO 05010005017	Prêts d'honneur aux étudiants 2019 - ES	2019	450 000	0	350 000	100 000	0	0	0	0	
5	ECO 05010001024	Papeterie image factory - ES	2019	620 000	0	620 000	0	300 000	0	0	0	
5	ECO 05010001025	Implantation d'une antenne de Uclv - ES	2020	1 500 000	0	0	500 000	500 000	500 000	0	0	
5	ECO 05010005018	Prêts d'honneur aux étudiants 2020 - ES	2020	450 000	0	0	350 000	100 000	0	0	0	
Sous total Enseignement supérieur												
				12 820 000	1 733 333	350 000	3 153 334	4 183 333	3 400 000	0	0	
Schéma Commission 2 - Economie, Enseignement Supérieur, Recherche, Aménagement numérique et Aménagement du territoire												
				241 166 078	102 211 224	32 006 979	48 542 738	33 413 129	20 392 008	4 600 000	0	
6	TOU 08050002004	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2015	6 500 000	997 440	0	1 000 000	2 200 000	800 000	1 542 560	0	
6	TOU 08050002005	Plan Tourisme Montagne	2016	4 992 537	3 453 917	926 924	611 696	0	0	0	0	
6	TOU 08050002009	Plan Tourisme Montagne	2017	4 039 473	2 467 728	689 538	154 485	727 722	0	0	0	
6	TOU 08050002010	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2017	4 504 618	0	1 004 618	2 000 000	500 000	0	1 000 000	0	
6	TOU 08050002014	Plan Tourisme Montagne	2018	7 626 078	1 175 262	3 786 716	1 906 000	798 100	0	0	0	
6	TOU 08050002015	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2018	100 000	30 000	0	70 000	0	0	0	0	
6	TOU 08050002016	Plan Tourisme Etudes signalisation touristique RD	2018	130 000	0	0	79 920	50 080	0	0	0	
6	TOU 08050002017	Plan Tourisme Montagne	2019	8 400 178	0	1 484 061	3 622 117	2 094 000	600 000	4 000 000	0	
6	TOU 08050002018	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2019	10 000 000	0	200 000	1 800 000	1 800 000	4 000 000	4 000 000	0	
6	TOU 08050002019	Etudes aménagement site touristique TMB	2019	79 820	0	29 820	0	0	0	0	0	
6	TOU 08050002020	Plan Tourisme Montagne	2020	6 485 000	0	2 348 311	1 200 000	1 700 000	200 000	1 036 689	1 800 000	
6	TOU 08050002021	Plan Tourisme Grands projets touristiques	2020	10 000 000	0	0	200 000	3 000 000	5 000 000	5 000 000	0	
Sous total Tourisme												
				62 807 704	8 084 347	7 921 677	11 992 529	9 529 902	10 100 000	12 342 560	2 836 689	0
6	TOU 04031030037	Randonnée - matériel de balisage (remboursement avance)	2015	759 272	600 000	159 272	0	0	0	0	0	
6	TOU 04031030054	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement	2017	109 370	58 515	46 855	0	0	0	0	0	
6	TOU 04031030055	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement	2017	109 812	82 930	8 849	18 033	0	0	0	0	
6	TOU 04031030056	Subv. Rando équip. Mobilier signal/panneau	2017	99 248	39 248	0	60 000	0	0	0	0	
6	TOU 04031030072	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement	2018	87 363	47 363	24 179	15 821	0	0	0	0	
6	TOU 04031030073	Subv. Rando équip. Mobilier signal/panneau	2018	86 589	58 589	2 483	25 517	0	0	0	0	
6	TOU 04031030074	Subv. Rando - matériel de balisage - avance	2018	50 000	0	0	50 000	0	0	0	0	
6	TOU 04031030075	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement 2019	2019	150 000	0	128 656	21 344	0	0	0	0	
6	TOU 04031030076	Subv. Rando équip. Mobilier signal/panneau 2019	2019	120 000	0	48 666	71 334	0	0	0	0	
6	TOU 04031030077	Subv. Rando - matériel de balisage - avance 2019	2019	50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	
6	TOU 04031030078	Randonnée - matériel de balisage (remboursement avance)	2019	800 000	0	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	0	
6	TOU 04031030097	Subv. Rando EPCI - Aide à l'aménagement 2020	2020	456 500	0	456 500	0	0	0	0	0	
6	TOU 04031030098	Subv. Rando équip. Mobilier signal/panneau 2020	2020	120 000	0	120 000	0	0	0	0	0	
6	TOU 04031030100	Subv. Rando - matériel de balisage - avance 2020	2020	50 000	0	50 000	0	0	0	0	0	
6	TOU 04032030049	Actions Rando en MO - 2020	2020	60 000	0	60 000	0	0	0	0	0	
Sous total Randonnée												
				3 104 154	886 645	418 960	1 148 549	250 000	200 000	200 000	7 855 000	
6	VTI 08050002008	Téléporté Flaine - Magland	2016	25 000 000	75 000	6 000 000	2 130 000	4 260 000	3 360 000	6 720 000	0	
6	VTI 08050002012	Tram du Mt Blanc - Etudes gare d'arrivée et AMO écoq. Trains	2018	392 435	78 419	229 016	85 000	0	0	0	0	

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal

Co m	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
6	VTI	08050002011	Tram du Mt Blanc - 3e phase	6 740 000	2 964 555	2 425 535	1 349 910	0	0	0	0
6	VTI	08050002013	Tram du Mt Blanc - Acquisition des trains	7 021 788	0	560 894	6 460 894	0	0	0	0
6	VTI	08050002022	Tram du Mt Blanc - Projet touristique	70 000 000	0	0	13 660 000	17 600 000	17 920 000	10 100 000	10 780 000
Sous total Déplacements touristiques				109 154 223	3 117 974	3 815 445	23 629 804	21 860 000	21 860 000	16 820 000	18 635 000
Séme Commission : Tourisme, Lacs, Montagne				175 066 081	12 088 965	12 156 082	36 766 882	31 639 902	31 580 000	29 362 560	21 471 689
7	CLD	04050001008	Subvention Fonds Air Annemasse	767 000	586 674	133 335	46 991	0	0	0	0
7	CLD	04050001012	Subvention Fonds Air Annemasse	95 000	16 368	16 367	30 566	31 699	0	0	0
7	CLD	04050001013	Subvention Fonds Air Annemasse	250 000	55 000	250 000	85 000	110 000	0	0	0
7	CLD	04050003021	Actions expérimentales PCE	50 000	7 906	38 594	3 500	0	0	0	0
7	CLD	04050001014	Subvention fonds air autres territoires	1 020 000	34 000	68 000	273 000	340 000	305 000	0	0
7	CLD	04050001015	Subvention fonds air autres territoires	692 000	0	0	138 000	21 000	333 000	0	0
7	CLD	04050001016	Subventions fonds air industrie autres territoires	1 000 000	105 000	15 297	301 004	578 698	0	0	0
7	CLD	04050001017	Subventions Energie Investissement 2019	78 000	0	0	36 000	42 000	0	0	0
7	CLD	04050001018	Fonds air bois 2 Vallée de l'Arve	1 063 500	0	1 750	228 750	375 500	457 500	0	0
7	CLD	04050001019	Subvention d'équipement Innovales	92 000	0	55 000	37 000	0	0	0	0
7	CLD	04050003029	Acquisition de vélos 2020	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0
7	CLD	04050003030	Acquisition composants collèges 2020	10 000	0	0	10 000	0	0	0	0
7	CLD	04050001020	Fonds air Industrie Grand Anney	250 000	0	0	100 000	150 000	0	0	0
Sous total Développement Durable				5 377 500	804 948	328 343	1 299 811	1 848 898	1 095 500	0	0
7	ADE	04031030010	Subventions d'équipement Contrats Rivières GFRE (aides cnes et EPCI)	1 700 000	668 514	43 439	96 000	190 738	204 748	330 000	166 561
7	ADE	04031030011	Subventions d'équipement Contrats Rivières FORON (aides cnes et EPCI)	1 194 192	551 975	203 648	409 280	20 324	0	8 965	0
7	ADE	04031030018	Subventions d'équipement Contrat rivière ARL Y 2012	240 000	57 718	18 627	20 555	89 727	53 373	0	0
7	ADE	04031030022	Subventions d'équipement ENS Corridors écologiques Champagne-Genovais	138 521	95 270	9 923	70 228	0	0	0	0
7	ADE	04031030024	Subventions d'équipement E.N.S. 2014	1 831 230	1 674 229	30 372	0	66 629	60 000	0	0
7	ADE	04031030026	Subv. d'équip ENS Contrat Rivières LSSES	1 200 000	240 660	96 332	134 488	100 000	168 180	460 340	0
7	ADE	04031030027	Subv. d'équip ENS Contrat TERRITOIRE SOL	1 550 000	298 938	95 291	112 829	100 000	410 972	150 000	381 970
7	ADE	04031030028	Subv. d'équip ENS PAPI ARVE	2 170 000	188 033	2 578	386 003	185 995	149 772	630 000	627 619
7	ADE	04032030025	Actions E.N.S en MO. 2014	2 169 861	228 196	20 418	1 263 903	657 344	0	0	0
7	ADE	04031030030	Subventions d'équipement E.N.S. 2015	1 739 606	1 176 538	47 601	183 698	100 000	231 789	0	0
7	ADE	04032030028	Actions E.N.S en MO. 2015	1 67 631	75 521	37 990	51 663	2 457	0	0	0
7	ADE	04032030031	Actions E.N.S en MO. 2016 Plaine du Fier	2 740 000	216 050	330 883	855 000	836 117	521 960	0	0
7	ADE	04032030033	Actions E.N.S en MO. 2016 Franchissement cours d'eau classés-avance à délégataire	222 609	59 200	13 409	100 000	50 000	0	0	0
7	ADE	04032030034	Actions E.N.S en MO. 2016 Traitement sites écremés amphibiens sur RD	300 000	0	0	0	15 000	120 000	150 000	0
7	ADE	04032030035	Actions E.N.S en MO. 2016 Traitement point collision amphibiens sur RD	200 000	73 656	0	0	76 344	50 000	0	0
7	ADE	04032030036	Actions E.N.S en MO. 2016 Signalétique alpage	400 000	6 450	51 643	78 950	85 000	150 000	28 357	0
7	ADE	04032030038	Actions E.N.S en MO. 2016 autres travaux	383 864	338 094	11 391	34 379	0	0	0	0
7	ADE	04031030047	Subventions d'équipement E.N.S. 2016	999 331	807 600	48 672	129 178	13 881	0	0	0
7	ADE	04031030049	Subv. Equipement voirie pastorale	84 830	53 497	0	31 333	0	0	0	0
7	ADE	04031030050	Subv. Conservatoire Terres Agricoles 2017	890 000	59 094	16 114	89 350	124 792	426 000	134 650	0
7	ADE	04031030051	Subv. Pastoralisme aide 2017	1 051 800	591 740	232 135	143 784	84 141	0	0	0
7	ADE	04031030052	Subventions d'équipement E.N.S. 2017	1 039 747	172 164	86 477	297 975	383 131	100 000	0	0
7	ADE	04031030060	Subventions d'équipement E.N.S./ Contrat de bassin FIER ET LAC	5 035 381	475 948	2 14 713	121 500	309 533	740 000	728 500	2 445 287
7	ADE	04031030062	Subventions d'équipement E.N.S./ Contrat de bassin DRANSES ET EST LEMANIQUE	2 060 545	24 163	0	221 000	93 500	290 000	109 001	100 336
7	ADE	04032030039	Actions E.N.S en MO. 2017	43 085	25 985	0	1 900	0	0	16 000	0
7	ADE	04032030040	Actions E.N.S en MO. 2017	560 000	2 299	521 227	35 000	1 464	0	0	0
7	ADE	04031030065	Subventions d'équipement FONCIER E.N.S. 2018	7 344	346 074	0	0	0	0	0	0
7	ADE	04031030066	Subv. Pastoralisme aide 2018	1 226 180	395 561	473 911	274 457	82 251	0	0	0
7	ADE	04031030067	Subventions d'équipement E.N.S. 2018	7 10 427	145 141	47 877	156 536	43 414	107 459	210 000	0
7	ADE	04032030041	Actions E.N.S en MO. 2018 maîtrise foncière	50 000	0	0	20 000	30 000	0	0	0
7	ADE	04032030042	Actions E.N.S en MO. 2018 autres travaux	990 000	37 375	149 224	504 546	298 855	0	0	0
7	ADE	04031030068	Subv. ENS CT SMI3A Espace bon fonctionnement ARVE	10 700 000	0	0	620 000	400 000	2 480 000	6 400 000	800 000
7	ADE	04031030069	Subv. ENS Appel à projet Nature en ville	500 000	0	0	0	0	150 000	200 000	150 000
7	ADE	04031030071	Subv. ENS Appel à projet Préservation paysagère cols remarquables	1 000 000	0	0	0	0	350 000	300 000	350 000
7	ADE	04031030070	Subv. ENS Appel à projet Reconquête des paysages (résorption points noirs paysagers)	503 677	0	0	0	0	200 000	153 677	150 000
7	ADE	04032030043	MO département ENS Travaux Seuil des liettes	2 000 000	0	10 000	30 000	30 000	500 000	1 460 000	0
7	ADE	04032030044	MO département signalétique routière ENS	500 000	0	0	0	0	150 000	150 000	200 000
7	ADE	04031030075	Subv équipement foncier Allinges	381 210	0	0	381 210	0	0	0	0
7	ADE	04031030084	Subventions d'équipement E.N.S. 2019	1 630 355	108 271	125 880	21 921	96 279	98 000	23 440	0
7	ADE	04031030085	Subv. Pastoralisme aide 2019	3 000 000	0	92 124	738 789	790 000	808 487	537 702	32 898
7	ADE	04031030080	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 VUACHE	130 000	0	19 611	9 600	49 600	51 189	0	0
7	ADE	04031030081	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 SALEVE	2 490 000	0	0	90 000	260 000	920 000	600 000	620 000
7	ADE	04031030082	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 MONTAGNE DAGE MANDALLAZ	650 000	0	0	42 526	90 000	197 474	170 000	150 000
7	ADE	04031030083	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 CCEVA	3 040 000	0	0	360 000	410 000	720 000	910 000	640 000
7	ADE	04032030046	Actions E.N.S en MO. 2019 autres travaux	40 000	0	0	35 000	5 000	0	0	0
7	ADE	04031030087	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 GRAND ANNEY	700 000	0	0	150 000	0	200 000	300 000	50 000
7	ADE	04031030088	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 ZCCAM	900 000	0	0	31 008	170 000	438 992	220 000	40 000
7	ADE	04031030089	Subventions d'équipement C.T.E.N.S. 2019 ANNEMASSE AGGIO	200 000	0	0	60 000	60 000	60 000	80 000	0

**Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal**

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
7	ADE	04031030091	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 CCVT	2020	1 000 000	0	0	0	170 000	200 000	300 000	330 000
7	ADE	04031030092	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 COVCMB	2020	500 000	0	0	0	100 000	100 000	100 000	200 000
7	ADE	04031030093	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 USSES ET RHONE	2020	200 000	0	0	0	0	80 000	70 000	50 000
7	ADE	04031030094	Subvention d'équipement C.T.E.N.S. 2020 Plateau des Bormes	2020	260 000	0	0	45 000	50 000	65 000	80 000	20 000
7	ADE	04031030095	Subvention Pastoralisme aide 2020	2020	1 075 123	0	0	0	161 000	161 000	50 000	50 000
7	ADE	04031030101	Subvention d'Equipement ENS 2020	2020	825 437	0	0	113 893	464 744	226 800	30 000	0
7	ADE	04031030104	Subvention d'Equipement Fédération CHASSEURS-siège social	2020	100 000	0	0	50 000	50 000	0	0	0
7	ADE	04032030048	Actions E.N.S. en MO 2020-Travaux Passerelle Mélan et desserte Plateau des Glières	2020	305 000	0	0	170 000	14 000	121 000	0	0
7	ADE	04032030050	Actions E.N.S. en MO 2020 - Travaux DRANSES PUBLIER	2020	750 000	0	0	0	50 000	350 000	350 000	0
Sous total Environnement					67 971 396	8 706 453	3 487 521	10 402 028	7 933 037	13 195 494	16 047 192	8 199 671
7	ADR	03030001006	Aménagements fonciers liés à VA 41 Nord	2009	88 702	0	0	0	0	0	0	0
7	ADR	03030001007	Aménagements fonciers liés à VA 41 Nord	2011	438 953	132 514	25 096	105 371	175 972	0	0	0
7	ADR	03030001008	Sub travaux connexes aménagement foncier	2018	100 000	0	0	50 000	50 000	0	0	0
7	ADR	03020006025	Subvention d'équipement aux abattoirs	2020	55 000	0	0	15 000	40 000	0	0	0
Sous-total Agriculture					682 655	221 216	25 096	170 371	265 972	0	0	0
7	ADR	03030004010	Etude d'aménagement rural : Forêt	2017	26 555	20 000	4 000	0	0	0	0	0
7	ADR	03030004011	Etude d'aménagement rural : Forêt	2018	12 000	0	0	12 000	0	0	0	0
7	ADR	03030004012	Etude d'aménagement rural : Forêt	2019	0	0	0	0	0	0	0	0
7	ADR	03030004013	Etude d'aménagement rural : Forêt	2020	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
Sous total Développement Rural (Agriculture+Forêt)					741 210	241 216	29 096	204 926	265 972	0	0	0
7	ADO	04021021025	Recher. en eau, connaissances ressources, opérations innov.	2017	62 740	37 639	1 411	23 688	0	0	0	0
7	ADO	04050001008	Subventions PPA Arve	2013	107 000	107 000	0	0	0	0	0	0
7	ADO	04021021026	Financement des études eau/ass/des collectivités	2017	465 769	275 794	40 404	90 000	59 571	0	0	0
7	ADO	04070001016	Subventions Méthanisation CPER	2016	1 159 615	598 782	281 020	255 000	24 813	0	0	0
7	ADO	04021021027	Financement des études eau/ass/des collectivités	2018	617 781	283 550	11 557	190 000	132 674	0	0	0
7	ADO	04070001017	Subventions Méthanisation CPER	2018	248 355	127 980	0	120 385	0	0	0	0
7	ADO	04021021029	Recher. en eau, connaissances ressources	2019	0	0	0	0	0	0	0	0
7	ADO	04021021030	Financement des études eau/ass/des collectivités	2019	200 000	0	119 572	80 428	0	0	0	0
7	ADO	04070001018	Subventions Méthanisation CPER	2019	1 583 228	0	100 000	733 228	0	0	0	0
7	ADO	04021021032	Recher. en eau, connaissances ressources, opérations innov.	2020	223 520	0	0	128 000	95 520	0	0	0
7	ADO	04022001033	Matériel spécifique 2020	2020	5 000	0	0	5 000	0	0	0	0
7	ADO	04022001034	Investissement maîtrise d'ouvrage 2020	2020	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
7	ADO	04021021031	Financement des études eau/ass/des collectivités	2020	816 450	0	0	115 306	439 922	261 222	0	0
7	ADO	04070001019	Subventions Méthanisation CPER	2020	1 396 772	0	0	287 713	909 059	200 000	0	0
Sous total EAU					6 901 240	1 430 745	563 946	2 040 520	2 394 787	461 222	0	0
Zème Commission : Politique de Habitat, Développement Agricole, Agriculture, Forêt, Coop Européenne et Transfrontalière					80 991 346	11 183 362	4 398 928	13 967 285	12 442 694	14 752 216	16 047 192	8 199 671
8	JUR	13070001013	Acquisitions Foncières	2015	13 627 800	10 897 800	0	1 000 000	1 730 000	0	0	0
8	JUR	13070001017	Acquisitions foncières RF	2019	1 250 000	0	30 000	1 220 000	0	0	0	0
8	JUR	14010002017	Insertion avis pour marchés publics - Jury	2019	170 000	0	145 000	25 000	0	0	0	0
8	JUR	12022021002	Acquisitions foncières structures MI	2019	4 250 500	0	4 250 500	0	0	0	0	0
8	JUR	13070001020	Acquisitions foncières/immobilières locaux sociaux	2019	17 600 000	0	1 200 000	1 705 000	7 930 000	5 400 000	1 315 000	50 000
8	JUR	12022021003	Acquisitions foncières structures MI	2020	2 800 000	0	0	2 800 000	0	0	0	0
8	JUR	14010002018	Insertion avis pour marchés publics - Jury	2020	155 000	0	119 572	15 000	15 000	0	0	0
8	JUR	13070001023	Acquisitions foncières régularisation collèges	2020	20 000	0	0	20 000	0	0	0	0
8	JUR	13070001021	Acquisitions foncières	2020	1 790 000	0	0	1 700 000	90 000	0	0	0
8	JUR	13070001022	Acquisitions foncières DDPP	2020	2 700 000	0	0	2 700 000	0	0	0	0
8	JUR	09010008003	Aérodrome - Subventions d'investissement	2020	7 000 000	0	0	0	2 000 000	2 000 000	1 000 000	2 000 000
Sous total Pôle Juridique					51 363 300	10 897 800	5 625 500	8 610 000	14 465 000	7 400 000	2 315 000	2 050 000
8	COM	14030001018	Acquisition de matériel communication	2020	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
Sous total Communication					15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
8	FIN	01030001002	IS015 Equipement	2019	4 000 000	0	2 500 000	1 500 000	0	0	0	0
8	FIN	02030001019	Prêts au Personnel à la Construction 2019	2019	352 800	0	310 800	42 000	0	0	0	0
8	FIN	02030001020	Prêts au Personnel à la Construction 2020	2020	352 800	0	0	310 800	42 000	0	0	0
8	FIN	13070008008	Cautions 2020	2020	15 000	0	0	15 000	0	0	0	0
8	EFI	14060005030	Avances sur marchés 2020	2020	750 000	0	0	750 000	0	0	0	0
8	CSC	14060005030	Avances sur marchés 2020	2020	750 000	0	0	750 000	0	0	0	0
8	FIN	14060005030	Avances sur marchés 2020	2020	600 000	0	0	600 000	0	0	0	0
8	FIN	03020008015	CSMB Agriculture 2020	2020	4 112 000	0	0	3 500 000	300 000	312 000	0	0
8	FIN	07090001009	CSMB Culture 2020	2020	285 345	0	0	215 345	70 000	0	0	0
8	FIN	05010009009	CSMB Enseignement Matériel études 2019	2020	105 000	0	0	105 000	0	0	0	0
Sous total Finances					11 322 945	0	2 810 800	7 788 145	412 000	312 000	0	0
8	ITI	14010001023	Information et équipements	2019	4 130 000	0	4 130 000	0	0	0	0	0
8	ITI	12063009009	Acquisition pour le Téléalarme (HT)	2020	25 000	0	0	25 000	0	0	0	0
8	ITI	14010001024	Information et équipements	2020	3 375 000	0	0	3 175 000	200 000	0	0	0
Sous total Informatique et télécommunications					7 530 000	0	4 130 000	3 200 000	200 000	0	0	0
8	LOG	13070004019	Matériel de transport	2020	135 000	0	0	135 000	0	0	0	0
Sous total Logistique					135 000	0	0	135 000	0	0	0	0
8	CLO	01040007003	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2015	1 918 151	1 299 504	0	618 447	0	0	0	0

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Principal

Co m	Gest.	Code AP	libellé	Milésime	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
8	CLO	0104007005	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2018	2 500 000	205 098	464 323	1 230 579	600 000	0	0	0
8	CLO	0104007006	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2019	2 612 000	0	1 056 000	1 312 000	244 000	0	0	0
8	CLO	0104007007	Subvention Equipement - Aide exceptionnelle voirie communale	2020	2 500 000	0	0	1 500 000	1 000 000	0	0	0
Sous total Collectivités - CSMB					9 530 151	1 504 602	1 520 323	4 661 228	1 844 000	0	0	0
8ème Commission : Finances, Ressources Humaines et Administration Générale					79 896 396	12 402 402	14 086 623	24 409 371	16 921 000	7 712 000	2 315 000	2 050 000
Total des Autorisations de Programmes avant le BP 2021					1 771 968 033	466 138 755	198 295 626	3 011 618 998	242 789 468	250 848 111	177 936 425	134 340 650

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Annexe Aéroportrome

Gest.	Code AP	libellé	Millési me	Budget	TOTAL AP avant le BP 2021	Exercices antérieurs < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
CSC	09010008020	Etudes bâtiments 2016	2016	BP	10 000	5 000	0	5 000	0	0
CSC	09010008021	Aéroport Travaux 2018	2018	BP	69 250	15 250	0	54 000	0	0
VTV	09010008022	Etudes et travaux aéroportrome 2019	2019	BP	350 000	0	0	135 000	215 000	0
CSC	09010008024	Aéroport Travaux 2019	2019	BS	226 000	0	0	226 000	0	0
JUR	09010008025	Acquisition terrain 2020	2020	BP	25 000	0	0	25 000	0	0
JUR	09010008026	Tvx voirie (goudron) 2020	2020	BP	25 000	0	0	25 000	0	0
CSC	09010008027	Aéroport Travaux 2020	2020	BP	70 000	0	0	70 000	0	0
TOTAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME avant le BP 2021					775 250	20 250	0	540 000	215 000	0

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Fonctionnement - Budget Annexe Compensation Financière Genevoise

Com	Gest	Code AE	Libellé	Millésime	Budget	Total AE avant le BP 2021	CP < 2019	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024 et +
Sous total FIN -													
3ème Commission : Action sociale, Prévention, Insertion, Logement Social													
3	CSC	13070009E001	Aménagement du site du CERD/Parc/Ar rond. Thonon	2017	BS	4 500 000	1 500 000,00	1 500 000,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	CSC	13070009E002	Aménagement des locaux de Savoie Biblio-Bons en Chablais	2017	BS	752 000	20 226,83	26 827,24	1 500 000,00	389 172,76	0,00	0,00	0,00
Sous total Bâtiments													
3	VTV	10020003E002	RD1205 Suppression PN46 Sallanches	2015	BP	3 138 774,00	2 993 774,00	1 526 827	1 815 773	389 173	0	0	0
3	VTV	10020003E003	Aménagement des traversées diaggio RD	2015	BP	4 404 645,00	3 678 623,29	0,71	145 001,00	726 021,00	-	-	-
3	VTV	10020003E004	RD903 Suppression PN468 Allinges	2015	BP	5 670 534,00	2 813 199,50	923 330,31	1 761 943,19	172 061,00	-	-	-
3	VTV	10020003E005	Aménagement RD MO CD74	2015	BP	3 276 215,00	3 077 969,67	0,33	198 245,00	198 245,00	-	-	-
3	VTV	10020003E006	Véloroute Voie verte	2015	BP	4 218 734,00	2 760 000,00	-	1 458 734,00	-	-	-	-
3	VTV	10020004E001	Echangeur Viry MO ATMB	2015	BP	2 375 000,00	224 246,35	61 896,92	379 969,73	708 887,00	1 000 000,00	-	-
3	VTV	10030001E001	Désenclavement du Chablais	2015	BP	85 944 616,37	1 290 483,96	328 643,72	9 484 789,69	25 242 567,00	42 970 132,00	6 628 000,00	-
3	VTV	10030001E002	BHNS (RD 1005 Thonon Genève - RD1508 Nord et Sud	2015	BP	5 500 000,00	2 899 800,05	106 706,67	1 335 915,28	1 157 578,00	-	-	-
3	VTV	10030010E001	Déviaton routière en rive droite de l'Arve (Marignier/Thyez)	2015	BP	12 000 000,00	9 000 000,00	2 000 000,00	1 000 000,00	-	-	-	-
3	VTV	10051003E001	Entrée Ouest St Julien	2015	BP	8 225 000,00	6 500 000,00	-	1 725 000,00	-	-	-	-
3	VTV	10020003E007	PN 90 91 93	2016	BS	17 238 925,00	6 477 060,62	7 659 067,00	2 745 864,38	356 933,00	-	-	-
3	VTV	10030001E003	RD 3508 gillon	2016	BS	5 000 000,00	500 241,06	2 000 000,00	2 499 758,94	-	-	-	-
3	VTV	10010005E001	Reclassement des voiries dans l'agglomération	2017	BS	3 674 523,00	200 000,00	850 909,00	-	-	-	-	-
3	VTV	10020003E008	Accompagnement projets routiers secteur Genevois	2017	BS	5 000 000,00	200 000,00	-	-	300 000,00	-	-	-
3	VTV	10030001E005	PN 65 66 Perrignier	2018	BS	4 000 000,00	-	-	3 300 000,00	700 000,00	-	-	-
3	VTV	10030001E005	Traitement d'itinéraires secteur genevois 2018	2018	BS	5 500 000,00	1 500 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	-	-	-	-
3	VTV	10030001E006	Déviaton RD 2 et suppression PN 86 - Reigner - Esery	2019	BS	250 000,00	66 500,00	-	150 000,00	33 500,00	-	-	-
3	VTV	10020004E201	Passerelle à vélos ATMB / Archamps - Collonges	2020	BS	200 000,00	-	-	200 000,00	-	-	-	-
Sous total VTV - Infrastructures Routières													
3	VTI	11020004E001	P+R MO Tiers	2015	BP	3 022 404,00	1 243 564,00	995 307,96	168 400,00	615 132,00	-	-	-
3	VTI	11030002E001	CFER - Liaison Bellegarde / Le Fayet	2015	BP	1 568 334,00	892 642,57	-	110 691,43	565 000,00	-	-	-
3	VTI	11030002E003	Léman Express (ex.CEVA)	2015	BP	61 943 251,00	53 632 545,62	5 246 920,04	2 103 956,34	959 829,00	-	-	-
3	VTI	11030004E001	PEM Annecy	2015	BP	834 441,00	773 609,99	0,01	60 831,00	60 831,00	-	-	-
3	VTI	11030006E001	PEM CLUSE	2015	BP	1 730 863,00	1 695 497,73	0,27	-	35 365,00	-	-	-
3	VTI	11030007E001	TRAM ANNEMASSE	2015	BP	9 934 514,00	4 913 750,05	4 290 923,95	729 840,00	-	-	-	-
3	VTI	11030007E002	BHNS ANNEMASSE	2015	BP	7 372 500,00	7 100 248,75	272 251,25	-	-	-	-	-
3	VTI	11030007E003	TRAM SAINT-JULIEN	2015	BP	2 210 000,35	120 422,65	0,35	1 670 000,00	419 577,35	-	-	-
3	VTI	11020004E003	P+R MO Départementale	2016	BS	466 317,00	309 521,48	-	156 795,52	-	-	-	-
3	VTI	11030002E004	Gares Léman Express (ex.CEVA)	2016	BS	6 200 000,00	2 484 340,00	88 164,66	1 596 460,34	2 031 035,00	-	-	-
3	VTI	11030005E003	PEM Annemasse	2016	BS	6 921 090,00	1 227 661,82	0,38	2 745 521,80	2 947 906,00	-	-	-
3	VTI	11030008E002	PEM Bonneville	2016	BS	358 000,00	236 339,27	0,73	-	121 660,00	-	-	-
3	VTI	11030002E005	Paso gare d'Annemasse	2017	BS	3 904 637,00	2 775 645,01	350 662,99	-	778 329,00	-	-	-
3	VTI	11030002E006	PEM Thonon Bons-en-Chablais Perrignier	2018	BS	1 000 000,00	-	-	1 000 000,00	-	-	-	-
3	VTI	11030005E004	Maison de la mobilité et du tourisme	2018	BS	330 000,00	-	165 000,00	-	165 000,00	-	-	-
3	VTI	11020004E004	P+R Michilly	2019	BS	420 000,00	-	-	420 000,00	-	-	-	-
3	VTI	11020004E005	P+R Thonon	2019	BS	200 000,00	-	-	200 000,00	-	-	-	-
3	VTI	11020004E006	Reconstruction du pont Neuf PN 49 - Ville La Grand	2019	BS	800 000,00	-	-	400 000,00	400 000,00	-	-	-
3	VTI	11020004E201	P+R	2020	BS	3 000 000,00	-	-	2 831 600,00	168 400,00	-	-	-
3	VTI	11030007E201	TCSF Bonne - Findrol - Ière phase	2020	BS	266 250,00	-	-	266 250,00	-	-	-	-
Sous total VTI - Grands déplacements													
3ème Commission : Infrastructures routières, Grands déplacements, Bâtiments													
4	EFI	05021001E001	Restructuration Collège Jacques Prévert-Gaillard	2017	BS	4 000 000	3 232 115,79	767 884,00	44 402 265	39 253 029	43 970 132	6 628 000	0
4	EFI	05021001E002	Construction nouveau collège Agglo Annemasse (Vétraz-Monthoux)	2017	BS	500 000	21 460,76	456 000,00	22 539,24	0,00	0,00	0,00	0,00
4	EFI	05021001E003	Construction nouveau collège du Genevois (Vuache)	2017	BS	500 000	25 728,30	343 707,85	0,00	130 292,15	0,00	0,00	0,00
4	EFI	05021001E004	Renovation/Restructuration du collège de Cranves-Sales	2017	BS	500 000	374 202,22	47 653,72	78 144,06	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total EFI - Education													
4	EFF	05021001E201	Terrain collège Vétraz-Monthoux	2020	BS	400 000	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	EFF	05021001E201	Terrain collège Vullbens	2020	BS	400 000	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous total EFI - Education													
4ème Commission : Education, Jeunesse et Sports													
5	ADA	08020003E001	Téléphonie du Salève	2019	BS	1 084 874	3 653 507	1 615 246	900 683	130 564	0	0	0
5	ADA	01050001E201	Etude population frontalière	2020	BS	49 846	0,00	0,00	542 437,00	542 437,00	0,00	0,00	0,00

Annexe au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021
Engagements Pluriannuels en Investissement - Budget Annexe Remontées Mécaniques de Flaine

Gest	Code AE	Libellé	Millésime	Budget	Total AP avant le BP 2021	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023 et +
FIN	08050010001	RMF Travaux	2020	BP	255 000	-	255 000	-	-	-
TOTAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME avant le BP 2021					255 000	0	255 000	0	0	0